REVUE CATHOLIQUE
POUR LA SUISSE ROMANDE



IVme ANNÉE - N° 3 - JUILLET-SEPT. 1929
EDITEUR FRAGNIERE FRERES FRIBOURG

SOMMAIRE DU N° 3 :

Pierre TERMIER *Membre de l'Institut*	*La Terre, la Vie et l'Homme*	231
Alexandre CINGRIA	*L'Art religieux, l'Art moderne, la Mode*	253
Henri FERRARE	*Poèmes*	280
Yves de la BRIÈRE	*Devoir national et devoir international*	283
Eugène DÉVAUD	*Contraindre ou laisser faire :* Le rôle du maître dans la classe	302
Marcelle BORDIGONI	*La Question juive*	315
Charles JOURNET	*La Primauté de Pierre* . . .	330
Gino SEVERINI	*Reproduction d'une peinture de Semsales :* Salve Regina	278
Bibliographie	. . . . .	341

Conditions d'abonnement:

Abonnement annuel (Suisse et Etranger) . . . . . Fr. 9.—

Prix du numéro. . . . . » 3.—

S'adresser aux éditeurs: Fragnière Frères, Fribourg

Compte de chèques: II a 20. Téléphone: 2.12

LA TERRE, LA VIE ET L'HOMME[1]

Je vous convie, pour une heure, à la contemplation d'un triptyque: la Terre, la Vie, l'Humanité; toutes trois à un certain moment de la durée, à un certain instant de leur incessante transformation. La Terre, d'abord, la Terre considérée comme un astre du ciel, vue de l'extérieur, comme si nous étions en dehors d'elle, toute semblable à la Lune dans les belles nuits qu'ont chantées dix mille poètes. Rappelez-vous la prière à Tanit dans *Salammbô* du grand Flaubert: « Parfois, luisante et ronde, tu frôles la cime des monts comme la roue d'un char »; et ce vers de Francis Jammes: « La Lune, dans les cieux, fait songer à la Terre ». Oui, regardons la Terre, seule dans l'espace noir, toute illuminée par les feux du Soleil.

A côté d'elle, voici la Vie: vie végétale, vie animale; vie sous-marine, vie subaérienne; des générations se lèvent pour quelques heures, quelques semaines ou quelques années; d'autres se couchent pour toujours; la poussière des morts s'accumule, telle une pluie de cendres qui ne finirait pas de tomber; et, surgissant de cette poussière, voici l'ascension ininterrompue des nouveaux vivants.

Troisième panneau du triptyque: l'Humanité. C'est encore de la vie, mais une vie supérieure, une vie consciente. Beaucoup

[1] M. Pierre Termier nous a confié le texte de la belle Conférence qu'il a faite dans la salle du *Conservatoire*, le 12 mars 1929, sous les auspices du *Groupe d'Etudes catholiques de l'Université de Genève*. Une réception a suivi, où des paroles aimables furent échangées entre M. Termier et quelques représentants du monde scientifique genevois.

de joie et beaucoup de douleur ; de grands espoirs et d'immenses découragements ; des fronts levés vers le ciel, et d'autres courbés très bas vers le sol ; de l'amour et de la haine ; de la lumière et de la nuit.

Maintenant, nos trois tableaux s'animent, parce que le temps s'est mis à marcher. La Terre se déforme ; sa surface se ride ; puis ces rides s'atténuent et s'effacent et le visage vieilli de la planète connaît une jeunesse nouvelle. La Vie change, se développe, s'enrichit, se complique. L'Humanité, d'abord infiniment clairsemée, devient de plus en plus nombreuse ; elle prend de plus en plus possession de la surface terrestre ; elle utilise de mieux en mieux les forces naturelles, les matériaux enfouis, les météores ; nul doute qu'elle ne soit en marche ; est-elle plus heureuse ? devient-elle plus sage ? Qui pourrait répondre ? Mais pas plus pour elle que pour la Vie et pour la Terre, nous ne pouvons voir le but vers lequel tend « l'incessante transformation ». Nous ne savons ni comment a débuté, ni comment finira chacun des trois tableaux de notre triptyque.

Tout de même, c'est un beau spectacle ; et cette heure de contemplation vaut largement d'être vécue.

* * *

Que faut-il penser de la Terre ? Les Anciens en faisaient le centre du Monde : conception simpliste qui se retrouve, formulée ou informulée, chez la plupart des hommes dépourvus de culture, et aussi chez quelques mystiques qui ne peuvent pas admettre qu'un globe aussi béni, aussi sanctifié, soit un astre comme les autres. Ecoutez à ce sujet notre grand Léon Bloy, qui fut, parmi nous, un survivant du moyen âge : « Antérieurement au crétinisme scientifique, les enfants savaient que le Sépulcre du Sauveur est le centre de l'Univers, le pivot et le cœur des mondes. La Terre peut tourner autant qu'on voudra autour du Soleil. J'y consens ; mais à condition que cet astre, qui n'est pas informé de nos lois astronomiques, poursuive tranquillement sa révolution autour de ce point imperceptible et que les milliards de systèmes qui forment la roue de la voie lactée continuent le mouvement. Les cieux inimaginables n'ont pas

d'autre emploi que de marquer la place d'une vieille pierre où Jésus a dormi trois jours. »

Les savants modernes se font de la Terre une idée moins grandiose : elle n'est, pour eux, que l'une des planètes du système solaire, et non l'une des plus grosses ; et le système solaire lui-même n'est que l'un des systèmes, au nombre total de plus d'un milliard, qui forment ce que Léon Bloy appelle si joliment « la roue de la Voie lactée » et que nous nommons la *galaxie.* Dans le système solaire, la Terre, aux yeux de la plupart des astronomes, ne semble jouir d'aucun privilège important ; et quant au Soleil, autour duquel la Terre tourne, il n'est qu'une étoile comme une autre, plus petite que bien d'autres, emportée comme les autres dans un mouvement mal connu, dans un de ces mouvements internes de la galaxie qui changent peu à peu les distances relatives des astres et dont les lois et les vitesses échapperont toujours à nos calculs et à nos mesures.

Entre ces deux conceptions astronomiques extrêmes : Terre centre du monde, centre autour duquel le monde entier se meut et tourne ; Terre, astre quelconque parmi les astres innombrables qui s'agitent dans la galaxie ; entre ces deux conceptions, ni l'observation directe, ni les calculs de la mécanique céleste ne permettent de choisir. Il faudrait, pour que nous pussions choisir, il faudrait que nous eussions un point fixe, un point en repos absolu, sur la Terre ou hors de la Terre. Mais si ce point existe quelque part dans le monde, nous sommes bien incapables de le reconnaître et de le situer. Les hypothèses cosmogoniques auxquelles nous adhérons sont simplement celles qui nous paraissent le plus *commodes*, suivant le mot d'Henri Poincaré ; et, presque toujours, ce qu'il appelait *commodité* est affaire d'éducation ou d'habitude.

Mais une chose est d'ores et déjà certaine, c'est que la Terre n'est pas un astre absolument *quelconque.* Elle possède en effet plusieurs privilèges, dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils sont étonnants ; et l'un d'entre eux est, sinon unique, à coup sûr très rare.

Tout d'abord, les récents progrès de l'Astronomie semblent indiquer que le système solaire ne serait pas très loin du centre

de la galaxie. De sorte que, si la galaxie constituait à elle seule l'Univers, la Terre, même supposée mobile, ne s'écarterait pas beaucoup de la région centrale de cet Univers fini. Mais la galaxie n'est pas tout, encore qu'elle paraisse renfermer la très grande majorité des étoiles. Il y a probablement en dehors d'elle d'autres galaxies ; et l'Univers lui-même est peut-être indéfini. Je n'insiste donc pas sur ce premier privilège, qui n'est pas du tout certain.

En voici un autre, incontestable celui-là, et assez singulier. Dans le système solaire, la Terre se distingue immédiatement par sa densité exceptionnelle. Vous vous souvenez que la densité moyenne de la Terre est 5,5, la densité de l'eau étant prise pour unité. Eh bien ! si l'on prend pour unité la densité moyenne de la Terre, les densités moyennes des autres astres du système solaire sont toutes plus petites que 1, sauf celle de Mercure qui est à peu près la même que celle de la Terre. Ces densités varient de 0,13, densité de Saturne, à 0,91, densité de Vénus. Jupiter a pour densité 0,25 ; Uranus, 0,23 ; Neptune 0,22 ; la Lune, 0,6 ; Mars, 0,69 ; le Soleil lui-même, 0,256. On ne voit pas d'explication précise à cette inégalité, si grande, des densités, et l'on ne sait ce qu'il faut penser du privilège que le classement en question confère à notre globe. Quelques savants estiment que c'est un privilège extrêmement dangereux, l'excès de densité entraînant, pour une planète, l'excès de pression intérieure, et ce dernier risquant d'amener la brusque désintégration de certains atomes, c'est-à-dire l'explosion. La Terre serait plus sujette à l'explosion, plus menacée de voler en poussière, que ses sœurs les autres planètes. Dieu la préserve d'un pareil sort !

Mais le grand privilège de la Terre, c'est la Vie. *La Terre est porteuse de vie ;* elle est enveloppée d'une couche extérieure, vaguement sphérique, où les vivants abondent, ceux qui vivent dans les eaux, ceux qui vivent dans les airs, ceux qui vivent à la surface du sol ; et c'est ce que nous appelons la *biosphère.* Quand et comment est apparue, s'est constituée, s'est développée la biosphère ? Nous ne le savons pas. Nous savons seulement qu'elle n'a pas toujours existé. Avant d'avoir été ensemencée, la Terre a été longtemps stérile, parce qu'elle était trop chaude. Depuis que, suffisamment refroidie, elle a reçu, soit par un phénomène

naturel inexpliqué, soit par un miracle confondant, la semence de vie, sa biosphère n'a connu ni dégénérescence totale, ni même déclin passager. Bien au contraire, cette biosphère s'est enrichie sans cesse, malgré la disparition si rapide des individus et malgré l'extinction successive de tant d'espèces, de tant de genres, de tant de familles et de groupes. Oh ! l'étrange laboratoire où luttent sans trêve la vie et la mort ; où les générations succèdent aux générations ; où, constamment, de nouveaux *phylums* apparaissent, grandissent, se propagent, se transforment, déclinent, puis meurent ; où se manifeste un progrès certain, une ascension certaine, un acheminement vers une vie plus compliquée, vers plus de vie et peut-être une vie plus consciente ! Qui dira, comme il faudrait la dire, l'histoire de la Vie ? Et quel poète chantera l'hymne prodigieux des vivants de la Terre ?

Mais est-ce bien là, pour la Terre, un véritable privilège ? Et notre globe est-il vraiment le seul qui soit porteur de Vie ? Question très ancienne, périodiquement reprise et abandonnée par les philosophes, aujourd'hui un peu négligée et reléguée à l'arrière-plan, en tout cas jamais résolue.

Ce que l'on peut affirmer, c'est que, si la Terre n'est pas seule, dans le monde, à porter la Vie — la Vie telle que nous la connaissons —, le nombre des astres qui jouissent avec elle de ce privilège est très petit. Si le privilège n'est pas exclusif, il est très rare. Pourquoi ? Parce que la Vie, *telle que nous la connaissons*, ne peut exister que dans des conditions physiques, de température et de milieu, très étroitement définies et limitées. Une température de cent degrés centigrades, prolongée pendant un peu de temps, détruit tout germe vivant ; et si certains germes résistent à un froid intense, aucun organisme compliqué ne s'en accommode, de sorte que la Vie ne saurait se développer, prospérer et durer sur un globe où la température moyenne serait inférieure à —50 degrés centigrades.

Or, l'on a calculé et l'on connaît assez bien les températures moyennes que donne l'influx de chaleur solaire à la surface du sol des diverses planètes. Elles varient, ces températures moyennes, de + 178° pour Mercure, à —221° pour Neptune. Dans Vénus, c'est +65° ; dans Mars —37° ; dans Jupiter —147° ;

dans Saturne —180°; dans Uranus —207°. La Lune tourne très lentement, en 27 jours, sur elle-même; il en résulte que la température, sur la face éclairée de notre satellite, monte jusqu'à plus de 100°, tandis qu'elle descend, sur la face obscure, jusque bien au-dessous de —100°. Les nombres que je viens de dire doivent être quelque peu corrigés pour les astres entourés d'une atmosphère. La couche atmosphérique joue le rôle d'un vitrage de serre; elle empêche le sol, pendant la nuit, de trop se refroidir. Pour la Terre, elle relève de 10 degrés la température moyenne de la surface. Nous savons que Mars possède une atmosphère probablement analogue à la nôtre; on peut donc penser que cette atmosphère produit, sur le sol de Mars, un relèvement sensible de la température. Mars, à la rigueur, pourrait porter des vivants. Mais aucun autre des astres du système solaire n'est propice à la Vie, je veux dire au développement et à la prospérité de la Vie. Tous les globes du système solaire, tous, sauf la Terre et peut-être Mars, sont stériles et déserts à la façon de la Lune, les uns parce qu'ils sont trop froids, les autres parce qu'ils sont brûlants. Et voici, du coup, la dignité de notre Terre singulièrement agrandie à nos yeux.

Si, quittant le système solaire, nous essayons de parcourir la galaxie, nous verrons bien vite que la chance de rencontrer un astre où l'on puisse vivre, que cette chance, dis-je, est vraiment très petite. La plupart des étoiles ont des températures qui se nombrent en milliers de degrés centigrades; par contre, les soleils éteints, les soleils morts, peut-être plus nombreux, dans la galaxie, que les étoiles brillantes, ont, à leur surface, une température voisine du zéro absolu. Imaginez un germe vivant échappé à notre Terre, parcourant l'espace, poussé par la pression de radiation, et résistant à l'influence nocive, que l'on pourrait croire mortelle, des rayons ultraviolets. Ce germe, qui ne veut pas mourir, cherche vainement un astre hospitalier où il puisse aborder, continuer de vivre, se développer, donner naissance à d'autres vivants, à toute une chaîne de vivants. Mais il va d'un astre incandescent, dont la seule approche le tuerait, à une étoile glacée, ou à une planète dont le soleil trop lointain n'échauffe pas suffisamment la surface; et il ne trouve nulle part la terre

nouvelle qui lui conviendrait. En tout cas, ces terres nouvelles, qui remplaceraient pour lui l'ancienne patrie où la vie était si facile, ces terres nouvelles, si elles existent, sont rares et clairsemées dans l'immense galaxie ; et le voyage de notre germe, errant au sein de l'éther sans rives, risquerait de se prolonger bien longtemps, tel celui d'Ulysse sur les flots, à coup sûr moins hostiles, de la Méditerranée aux accueillants rivages.

Il se pourrait donc que la Terre fût seule à porter la Vie, seule dans le vaste monde. Bien entendu, cela n'est pas vérifiable ; je me contente de dire que c'est possible et j'aurais grande envie d'ajouter tout à fait vraisemblable. Mais alors, si c'était vrai, quel astre prodigieux serait la Terre ! Et comment parler avec assez de respect de sa suréminente dignité ? Réfléchissez à ce que contient ce simple mot, la Vie. Songez que l'aboutissement, le couronnement des transformations de la Vie sur notre globe a été la naissance du premier couple humain ; songez à l'incomparable grandeur de l'homme ; souvenez-vous qu'il est bien plus grand que l'Univers, puisque, comme disait Pascal, il se connaît misérable, et puisque, si l'Univers l'écrase, l'Univers n'en sait rien. Alors, vous serez conduits à révérer la Terre comme l'une des plus nobles filles de Dieu. Non, ce n'est pas un astre quelconque. Je vois, autour d'elle, des millions d'astres moins privilégiés, d'astres à tout jamais stériles, les uns étincelants et couronnés de flammes, les autres obscurs et pareils à des maudits. Ah ! si ces créatures de feu ou de pierre avaient une âme, je suis sûr qu'elles envieraient la Terre, et, si elles avaient une voix, je suis sûr qu'elles chanteraient, toutes ensemble, chœur aux proportions démesurées, la gloire exceptionnelle de notre planète.

Depuis combien d'années la Terre jouit-elle de l'étonnant privilège de porter la Vie ? A cette question, aucun géologue ne peut répondre de façon précise. Au fur et à mesure que vieillissent les roches sédimentaires, les fossiles qu'elles contiennent se dénaturent et s'effacent par des phénomènes de recristallisation. Nous ne connaissons donc pas et nous ne connaîtrons jamais les traces des premiers organismes qui ont vécu sur notre globe. Les fossiles qui nous apparaissent comme les plus anciens

sont les restes ou les traces de vivants qui étaient déjà bien loin de l'origine de la Vie. On essaie d'évaluer leur âge, en se fondant sur quelques hypothèses malheureusement invérifiables; on essaie de l'évaluer, par exemple, en déterminant l'ancienneté des minéraux radio-actifs inclus dans des roches cristallines que l'on présume contemporaines de ces fossiles. Le résultat est que l'âge des plus anciens fossiles paraît être voisin du milliard d'années. Peut-être, au lieu du milliard, faut-il dire quinze cent millions. La faune cambrienne, déjà assez bien connue, serait vieille seulement de 600 millions d'années; mais les temps précambriens, qui l'ont précédée et desquels on ne sait presque rien, si ce n'est l'existence de la biosphère, ont probablement duré, à eux seuls, autant que toutes les périodes postérieures.

Voici un phénomène bien remarquable, qui souligne singulièrement le caractère exceptionnel du privilège réservé à la Terre: pendant ce milliard d'années, ou ce milliard et demi, les conditions générales de la Vie ont très peu changé sur notre planète; et c'est pour cela, sans doute, que la biosphère a pu s'y maintenir et même y prospérer. Oui, très peu changé. Ni la salure des mers, ni la teneur de l'atmosphère en acide carbonique et en oxygène, ni le climat moyen, n'ont connu de grandes variations. Il y a quelque quarante ou cinquante ans, les géologues ont essayé de nous représenter la Terre, aux périodes paléozoïques, comme éclairée par un soleil extraordinairement dilaté; ils ont fait appel à des climats invraisemblables, à des eaux marines très différentes de celles d'aujourd'hui, à une atmosphère bien plus riche que la nôtre en acide carbonique. Plus on va, plus ces hypothèses paraissent arbitraires, inutiles, je dirais volontiers enfantines. Plantes et bêtes des anciennes époques peuvent toujours — sauf de rares exceptions — être rapprochées de certaines de nos plantes et de certaines de nos bêtes d'aujourd'hui. Notre zoologie et notre botanique ne sont point en défaut quand il s'agit de les classer et de définir leur genre de vie. La Terre d'autrefois aurait, sans nul doute, été habitable pour les faunes et les flores actuelles, en tenant compte des climats divers et des diverses conditions géographiques; et l'on voit

quelques groupes d'animaux ou de plantes, sinon même quelques espèces, qui ont traversé, presque sans modification, les uns depuis le Cambrien, d'autres depuis le Carbonifère, d'autres depuis le Jurassique, l'immense série des âges. Plusieurs fois, au cours des temps géologiques, certaines régions de la Terre ont été envahies par les glaces, tout comme l'est actuellement le Grœnland, et tout comme l'a été, pendant le Quaternaire, une grande partie de l'hémisphère Nord. Une telle constance des conditions générales dans lesquelles s'est trouvée la surface terrestre, une telle constance, prolongée si longtemps, ne peut s'expliquer que par la constance de l'influx solaire, elle-même presque inexplicable. Mais elle éloigne aussi l'idée des grands et soudains cataclysmes. La surface terrestre s'est beaucoup déformée; mais, dans l'immense majorité des cas, les phénomènes déformateurs ont été très lents, se sont propagés avec douceur, ont peu à peu déplacé les lignes de rivages, ont fait peu à peu varier la profondeur des mers et l'altitude des montagnes, laissant, en somme, à la plupart des êtres vivants, le temps d'émigrer dans des régions plus tranquilles ou de s'adapter aux conditions nouvelles qui résultaient de la déformation. Encore une fois, c'est ce phénomène *miséricordieux* qui a permis le maintien et la prospérité de la biosphère.

Car cette biosphère, dont l'origine est scientifiquement inexpliquée et qui, depuis un milliard d'années, ou un milliard et demi, enveloppe la Terre, ne s'est pas seulement maintenue. Elle a prospéré, elle s'est développée, elle a progressé: et c'est ce qu'on appelle les transformations de la Vie.

* * *

La Vie a beaucoup changé au cours des temps géologiques: les plantes et les bêtes d'aujourd'hui ne sont point, en général, celles d'autrefois; celles qui vivaient autrefois ont, pour la plupart, disparu. Ces changements ont été à peu près simultanés sur toute la surface de la terre, en négligeant, vis-à-vis de l'énorme durée de chaque groupe, le temps qu'il a fallu à ce groupe pour émigrer d'un endroit à l'autre. C'est cela qui permet la chronologie

géologique. Le temps, en géologie, est défini par le changement de la biosphère. Il fut un temps où il n'y avait, en fait d'animaux, que des Invertébrés ; un temps où, en fait de plantes, il n'y avait que des Cryptogames. Il y a eu le temps où sont apparus les premiers Poissons, les premiers Reptiles, les premiers Mammifères, petites bêtes aplacentaires, c'est-à-dire à développement utérin incomplet, dont il reste quelques représentants aujourd'hui, les Kangourous de l'Australie par exemple. Il y a eu le temps où ont vécu les Ammonites. Il y a eu celui de l'apparition des plantes à graines, puis celui de l'apparition des plantes à fleurs. Il y a eu le temps de l'éclosion des Mammifères placentaires, des vrais Mammifères, Carnassiers, Ongulés, Primates. Il y a eu le temps où sont apparus les premiers Singes sans queue, Anthropomorphes ou Anthropoïdes. Il y a eu, enfin, le temps où vivent les hommes, temps auquel nous appartenons.

Les transformations de la Vie résultent de trois phénomènes qui semblent être d'ordres très différents : la *régression*, suivie parfois de la disparition ou de l'extinction, rapide le plus souvent, de certains groupes ; *l'apparition brusque* de groupes nouveaux dont la filiation demeure douteuse et que l'on nomme souvent *cryptogènes ;* enfin l'*évolution*, qui est, dans chaque groupe, la modification de l'espèce, sous l'empire de causes que nous connaissons encore très mal et suivant un processus que nous ne savons pas encore préciser.

Le fait de la *régression*, plus ou moins rapide, puis de la disparition de certains groupes, est, depuis longtemps, bien établi ; mais on ne saurait trop insister sur la rapidité de la disparition, rapidité qui n'est pas explicable, car, à côté des catégories d'êtres qui disparaissent ainsi, d'autres catégories, contemporaines, survivent, attestant la persistance des conditions générales de la Vie ; et le plus souvent la catégorie frappée à mort disparaît tout entière, sans qu'aucune famille d'êtres, dans l'époque immédiatement suivante, puisse lui être généalogiquement rattachée avec quelque vraisemblance. *L'apparition brusque* est un phénomène plus déconcertant encore. Enfin, il y a, dans chaque groupe, des transformations qui paraissent *évolutives* et l'on peut se croire fondé à comprendre dans un même *phylum* généalogi-

que tout un ensemble d'êtres successifs, présentant entre eux de fortes analogies et dont la variation, dans le temps, paraît continue. Un certain *transformisme*, par séries parallèles, inégales, d'origine variable dans le temps et dans l'espace, semble démontré, encore que son mécanisme nous échappe presque totalement.

De ces trois phénomènes, *régression*, terminée souvent par la disparition rapide, *apparition brusque*, *évolution* lente, peut-être avec de brusques accélérations, les deux premiers éveillent l'idée de la discontinuité, le dernier nécessite la continuité. Vouloir tout expliquer par la seule continuité, c'est fermer volontairement les yeux sur un grand nombre de faits et par conséquent sortir de la méthode scientifique: cela s'est appelé la *théorie de la descendance* et, loin d'être une théorie, c'était à peine une hypothèse. En réalité, le mot d'évolution, qui a un sens précis quand on l'applique à la variabilité de l'espèce, est absolument vide de sens quand on veut s'en servir pour désigner le processus général des transformations de la Vie. Il y a une science de l'évolution, qui s'appuie sur des observations certaines et qui nous apprendra un jour dans quelles conditions, sous l'empire de quelles causes et jusqu'à quelles limites l'espèce est susceptible de varier. Le transformisme radical, qui consiste à dire que tous les êtres vivants sont généalogiquement liés et descendent d'une souche commune, ce transformisme-là est une hypothèse qui me paraît de plus en plus fragile et que je crois qu'il faut abandonner.

Les transformations continues, ou évolutives, semblent s'être opérées, *parallèlement et avec des vitesses très diverses* dans des *phylums distincts* dont rien ne permet d'affirmer le rattachement à un tronc unique.

Les transformations discontinues sont de deux sortes: la naissance et la mort du phylum. Chaque phylum est condamné à disparaître; les uns durent très peu, les autres très longtemps, tous sont destinés à mourir. La naissance du phylum est un phénomène de nature inconnue: une création? peut-être; une brusque mutation d'un phylum antérieur qui tout à coup, à un certain moment de sa vie et de sa lente évolution, projette latéralement, hors de lui-même, un rameau tout différent, générateur d'une

nouvelle série d'êtres ? Ce n'est pas impossible ; mais comment et pourquoi cette mutation exceptionnelle ? nous ne savons pas.

En tout cas, ces transformations ne sont point livrées au hasard ; elles sont ordonnées dans le sens d'un progrès continu et constant. La flore et la faune s'enrichissent. D'une période géologique à une autre, le nombre grandit, des groupes d'animaux et de plantes, malgré la disparition, l'extinction de beaucoup d'entre eux qui finissent sans laisser de descendants. Pour un groupe qui s'éteint ainsi, plusieurs autres surgissent, dont, très souvent, rien ne faisait prévoir la naissance. Et, dans l'ensemble, les groupes nouveaux sont plus compliqués, plus riches, c'est-à-dire pourvus d'organes plus différenciés.

Que de mystères dans tout cela ! Sur la scène de la biosphère terrestre, des personnages apparaissent, chacun à son heure. On ne les attendait pas. Qui les a appelés ? quel est le régisseur de ce théâtre de la Vie ? La science ne saurait répondre. De ces personnages, quelques-uns occupent très longtemps la scène, d'autres s'éloignent bien vite, rappelés dans les coulisses d'où ils sont sortis. Pendant la durée, longue ou courte, de leur passage sur la scène, il en est qui changent, sous nos yeux, de vêtement et même de visage, tandis que d'autres demeurent semblables à eux-mêmes et comme immuables. Le nombre augmente sans cesse des acteurs en scène, malgré la sortie de beaucoup d'entre eux ; et la splendeur des costumes, et la variété des attitudes, et la perfection du jeu ne cessent de s'accroître. Et voici que, depuis peu de temps, un nouvel acteur est apparu, infiniment supérieur à tous les autres. Tous les autres n'étaient faits que pour préparer son entrée, et maintenant ceux qui sont encore en scène avec lui sont là, manifestement, pour le servir. Cet acteur, nous l'avons reconnu, c'est l'Homme.

* * *

Je voudrais vous dire, rapidement, ce que, sur l'apparition et l'ancienneté de l'Homme, nous apprend la science, cette partie de la science géologique que l'on appelle Anthropologie préhistorique, ou encore Paléontologie humaine, ou encore et plus

simplement Préhistoire. Ce n'est pas beaucoup, comme vous allez voir; mais c'est assez pour faire le sujet d'une méditation fort utile.

L'Homme préhistorique se signale à nous, soit par ses ossements, soit par les produits de son industrie. Les uns et les autres sont rares. Pourquoi ? parce que, autrefois, l'humanité était très peu nombreuse. La Terre a dû rester en grande partie déserte d'hommes alors que l'humanité existait déjà, ici ou là. Et les premiers hommes ont dû former des groupements peu denses: couples isolés, tribus nomades, villages infimes et clairsemés. La ville n'est venue qu'après, et seulement dans certaines régions privilégiées.

L'étude préhistorique n'est un peu avancée que dans l'Europe occidentale, en raison de ce fait que c'est dans l'Europe occidentale que toutes les sciences ont eu leur premier et leur plus important développement. Or, il se trouve que l'humanité primitive n'a été représentée dans l'Europe occidentale que par des tribus nomades sauvages. On en conclut habituellement que, partout, l'humanité primitive a été sauvage. Raisonnement analogue à celui d'un habitant de Mars — à supposer, ce que je ne crois pas, que Mars ait des habitants — qui, il y a 250 ans, serait, sans se faire de mal, tombé en Australie ou en Tasmanie; il n'aurait vu autour de lui que de pauvres noirs dépourvus de toute culture, aurait jugé d'après eux l'humanité et, rentrant chez lui, dans sa planète, aurait décrit les humains comme des êtres tout à fait inférieurs. Il y a 250 ans ! en plein siècle de Louis XIV, quand Pascal venait d'écrire ses *Pensées* et que la grande voix de Bossuet tonnait sur l'Eglise de France ! Que ceci vous mette en garde contre les généralisations hâtives qui encombrent et déshonorent la Préhistoire !

Mais voyons ce qu'a été, *dans nos pays*, l'humanité primitive.

Il y a d'abord eu une époque dite *paléolithique*, caractérisée par l'outillage en silex taillé. Les métaux sont inconnus. Des silex taillés, emmanchés dans du bois, constituent des haches, des faucilles, des scies, des burins, des grattoirs, des pointes de flèches. Leur taille est très habile et souvent très parfaite. Le bois a presque toujours disparu; les silex restent seuls. Après, ou

quelquefois simultanément, vient l'usage de l'os et de l'ivoire ; après, le goût des ornements et des parures, et un souci artistique. Dans quelques tribus appartenant à une certaine race, on constate un art véritable, manifesté par des peintures sur roches, des dessins et des gravures sur os ou sur ivoire, des modelages en argile.

Puis vient l'époque *néolithique*, ou époque de la pierre polie. L'homme utilise les pierres dures, qu'il polit, au lieu de les tailler par éclats ; il commence aussi à fabriquer et à utiliser les métaux, et tout d'abord le bronze. Cette époque néolitique se relie à la période historique et est très récente, tellement récente qu'elle n'offre plus beaucoup d'intérêt au géologue, et qu'elle devient l'objet de l'ethnologie.

Parlons seulement du Paléolithique. Les débuts en sont certainement très anciens. Dans beaucoup de gisements, on trouve avec les silex taillés, les ossements des bêtes qui servaient à la nourriture des hommes ou qu'ils avaient domestiquées. On constate ainsi que, d'un gisement à l'autre, la faune change, indiquant un changement de climat. A l'époque la plus ancienne à laquelle vivaient des hommes dans la région voisine de Paris, la faune était *chaude*, c'est-à-dire indiquait un climat chaud ou tout au moins tiède. On y trouve, réunis, des hippopotames, des éléphants et des rhinocéros sans fourrures, des antilopes, des lions, des castors, des chevreuils, des élans, des bisons, des ours, des chiens, des chats sauvages. Un peu plus tard, le climat est devenu froid et sec : la faune est faite de bêtes des steppes ou des montagnes. L'hippopotame a disparu. Les éléphants et les rhinocéros sont couverts de fourrures ; tel est le mammouth. Avec eux, on trouve le renne, le bœuf musqué, le glouton, le bouquetin, le chamois, la marmotte. Plus tard encore, le climat devient humide et s'attiédit ; le renne retourne dans le Nord, avec le mammouth et le rhinocéros à fourrure, et la faune, peu à peu, devient identique à la faune actuelle. On a donc une première chronologie du Paléolithique, chronologie un peu vague et assez grossière, par la considération des faunes associées aux stations humaines. Malheureusement, il semble y avoir eu des oscillations du climat, des retours de faune chaude après une première

apparition de faune froide: et cela complique singulièrement le problème.

On a essayé, dans nos pays, d'une autre méthode chronologique, fondée sur l'étude des rapports des gisements humains avec le graduel creusement des vallées. Vous savez que les vallées sont creusées par les rivières. Ce creusement ne se fait pas en un jour. Il procède par stades successifs, que séparent des intervalles où la vallée, au lieu de se creuser, se remblaie partiellement par des alluvions de la rivière. Quand on examine les flancs de cette vallée, on y trouve des alluvions à diverses hauteurs, souvent disposées en terrasses; l'altitude de ces terrasses définit, parfois de façon très précise, les stades successifs du creusement. Par exemple, dans la vallée du Rhône à l'aval de Lyon, on distingue sans trop de peine une terrasse d'alluvions à 60 mètres au-dessus du niveau actuel du fleuve, une autre à 30 mètres, une troisième à 20 mètres. Si, dans toutes les vallées de l'Europe, le creusement avait été simultané et avait marché avec la même vitesse, il y aurait, pour toute l'Europe, un âge de la terrasse de 60 mètres, un âge de la terrasse de 30 mètres, un âge de la terrasse de 20 mètres, enfin un âge où l'eau aurait commencé de couler à son niveau actuel. Et comme les stations humaines se rencontrent souvent au milieu des alluvions — parce que les hommes avaient l'habitude de vivre non loin du bord des rivières et ne quittaient ce bord que quand ils en étaient chassés par une inondation —, chaque station humaine serait datée par la terrasse d'alluvions qui la contient. Chronologie relativement simple, à laquelle on a fait confiance pendant quelque temps. Malheureusement, la réalité est moins simple: le creusement a marché inégalement vite, d'une vallée à une autre; et l'ancienneté d'une station humaine est une fonction compliquée de son altitude au-dessus de la rivière la plus voisine.

Le plus ancien gisement humain, dans nos pays, paraît être celui de St-Acheul, près d'Amiens, situé dans des alluvions de la Somme qui dominent de plus de 50 mètres la Somme actuelle; un autre, à peine moins ancien et où la faune est identique, est celui de Chelles, près de Paris, qui n'est qu'à un petit nombre de mètres au-dessus de la Marne d'aujourd'hui. Cette

époque de faune chaude est dite l'époque *chelléenne*, et les hommes qui y vivaient sont dits les *Chelléens*. De ces hommes, on n'a que très peu d'ossements: une mâchoire à Mauer, près de Heidelberg; un crâne à Piltdown, dans le Sussex. La mâchoire a un caractère bestial prononcé, résultant de l'absence du menton; le crâne, au contraire, est de belle apparence et semblable aux crânes européens actuels. D'où l'idée que, déjà à cette époque très lointaine, il y avait deux races différentes, dont une méritait le nom d'*Homo sapiens*.

Du temps passe. Les rivières ont, pour la plupart, beaucoup creusé. Plusieurs coulent à 18 ou 20 mètres au-dessus de leur niveau d'aujourd'hui et forment la terrasse d'alluvions de 18 à 20 mètres. On a des gisements humains de ce temps-là. La faune est froide. Il y a du Mammouth et du Renne. C'est l'époque dite *moustiérienne*. Les hommes sont dits les *Moustiériens*. Ils habitent dans des cavernes ou dans des abris sous roches. Leur outillage est de silex et d'os. Ils n'ont pas d'art. De ces hommes, on a trouvé un assez grand nombre d'ossements et même des squelettes entiers: tous appartiennent à une même race, bien caractérisée, bien étudiée, bien décrite, que l'on a nommée la race du Néandertal. La tête, volumineuse, a un caractère bestial résultant de quatre faits: absence de menton, grande dimension de la face par rapport au volume total de la tête, extraordinaire saillie de l'arcade sourcilière, front très surbaissé. Rien n'indique que ces hommes descendent des Chelléens. Ils les ont simplement remplacés. *Ils ont le feu; ils pratiquent la sépulture.*

Du temps passe encore, beaucoup de temps. Les rivières coulent à peu près aux niveaux actuels. Il fait encore froid, mais le froid est plus humide. L'homme continue de vivre dans des grottes ou sous des rochers qui surplombent. Le Mammouth est devenu rare; mais c'est toujours l'âge du Renne. La race du Néandertal a totalement disparu. D'après les caractères de l'industrie du silex et de l'os, on distingue trois époques successives, sans doute peu différentes, que l'on a nommées *aurignacienne*, *solutréenne*, *magdalénienne*. Il semble y avoir trois races distinctes, toutes trois analogues à certaines races actuelles. Les *Aurignaciens* sont des Berbères, par la forme de leurs crânes

et par la disposition de leurs sépultures ; les *Magdaléniens* sont, les uns des Grimaldi, qui paraissent être des nègres, les autres des Cro-Magnon, vraiment très peu différents des Européens d'aujourd'hui. Aucune de ces trois races ne présente les caractères de bestialité que j'ai signalés dans les races de Mauer et du Néandertal. Ce sont des sauvages, sans doute, mais fort intelligents. Les Cro-Magnon sont même une race artiste : ils excellent à décorer les parois de leurs grottes de peintures, souvent très belles, représentant des animaux ; à ciseler l'os et l'ivoire ; à graver l'image du Renne, du Bison, de l'Elan, sur la pierre ou sur le bois des Cervidés ; à modeler des animaux en argile. Les sépultures témoignent de rites funéraires et d'un véritable culte des morts. Intellectuellement et moralement, les Cro-Magnon étaient très supérieurs à beaucoup de sauvages du temps présent.

Ces races de la fin du Paléolithique ne descendent point les unes des autres ; elles ne descendent pas de la race du Néandertal ; elles viennent d'ailleurs, d'Asie ou d'Afrique. Ce sont elles, sans doute, qui ont fait disparaître les Néandertaliens. Elles-mêmes n'ont pas entièrement disparu. Elles se sont peu à peu mélangées à des peuplades nouvelles, émigrées d'ailleurs et apportant avec elles l'usage de la pierre polie et des métaux. Le Paléolithique confine ainsi au Néolithique et il y a passage graduel de l'un à l'autre, comme il y a passage graduel du Néolithique à la période historique. Chez les Néolithiques de nos régions, la préoccupation artistique s'efface, ou l'art, s'il existe encore, devient très grossier. Le sentiment de l'art ne reparaîtra que beaucoup plus tard, sous l'influence, sans doute, des Phéniciens ou des Grecs.

Telle est, très en raccourci, l'histoire du Paléolithique *dans nos pays*. C'est, en somme, l'histoire de peuplades sauvages venues d'Afrique ou d'Asie, marchant vers l'Ouest ou le Nord-Ouest, et s'arrêtant, les unes, les premières, aux grandes glaces qui descendent du Nord, les autres à l'Atlantique. Elles sont plus ou moins avancées, intellectuellement. Toutes semblent avoir eu le feu ; et, à coup sûr, toutes, à partir du Moustiérien, ont pratiqué la sépulture. Elles appartiennent à plusieurs races. Elles se faisaient la guerre, car les premières ont disparu sans

descendances et, seules, les dernières se sont mêlées à d'autres envahisseurs.

Avons-nous quelque idée de la durée de ce Paléolithique et de l'ancienneté des Chelléens, des Moustiériens, des Aurignaciens, des Solutréens, des Madgaléniens? Oui, nous en avons quelque idée; nous pouvons essayer de fixer un minimum de l'âge. Approchons-nous un peu de cette énigme, qu'il serait si important de résoudre.

Quand on remonte les vallées qui ont leur origine dans les Alpes, on rencontre bientôt des traces de l'ancienne extension des glaciers: blocs erratiques, moraines, roches polies et moutonnées. On apprend ainsi que plusieurs fois pendant la période géologique dite Quaternaire, les glaciers sont descendus très avant dans les vallées. Il y a eu plusieurs avancées, séparées par des reculs. Dans le Quaternaire, on compte quatre grandes glaciations. Chacune a laissé une moraine frontale d'où s'échappait le fleuve ou la rivière; et l'on voit, sur les flancs de la vallée, une terrasse d'alluvions anciennes se raccorder avec la moraine. Dans la vallée du Rhône, près de Lyon, la terrasse de 30 mètres se raccorde aux moraines de la troisième grande glaciation, dite *rissienne;* la terrasse de 18 à 20 mètres aux moraines de la quatrième glaciation, dite *würmienne.*

Les plus anciens hommes de nos pays, les Chelléens, paraissent avoir été contemporains de la glaciation rissienne; les Moustiériens, de la glaciation würmienne; les Aurignaciens, les Solutréens, les Magdaléniens sont postérieurs au Würmien.

Pendant qu'avançaient ou reculaient ces glaciers des Alpes, ceux de la Scandinavie faisaient de même. Quatre glaciations ont couvert la Scandinavie, la Finlande, la Baltique; deux d'entre elles ont couvert la mer du Nord, une grande partie des Iles Britanniques, de l'Allemagne et de la Russie. Eh bien! les géologues suédois ont trouvé le moyen d'évaluer approximativement la durée de la fonte du dernier glacier, de celui qui a correspondu au Würmien des Alpes: ils ont trouvé ainsi 5000 années pour que ce glacier reculât de 1000 kilomètres. C'est la première fois que la durée d'un phénomène géologique a pu, avec

quelque vraisemblance et quelque précision, être supputée en années.

Voici le principe de la supputation. Les eaux de fonte de ce glacier allaient dans une mer presque fermée qui remplaçait la Baltique, et y déposaient des lits d'argile et de sable. Après la fonte des glaces, un mouvement vertical du sol a mis à jour ces dépôts dans une partie de la Suède. Des vallons s'y sont creusés, et sur le flanc de ces vallons, on peut étudier les dépôts eux-mêmes. Ils présentent des alternances bien des fois répétées de lits gris clair et de lits gris foncé. Cette différence de teinte ne peut être due qu'à la différence de lumière, de solaison, en été et en hiver. En comptant les lits, on a donc le nombre des années qu'a duré la fonte du glacier. Bien entendu, ce n'est qu'une approximation. Cela donne l'ordre de grandeur du temps écoulé. La durée totale d'une glaciation serait donc quelque chose comme 15 000 ans, tout au moins 10 000. Il y aurait 5000 ans entre les Moustiériens et les Magdaléniens; 10 000 ans entre les premiers Chelléens et les Moustiériens. D'après d'autres moyens d'évaluation, les Magdaléniens semblent être à 10 ou 12 000 ans de nous. Les Chelléens, dans nos pays, seraient donc vieux de 25 000 ans; et comme ils venaient d'ailleurs, leur origine première, l'origine réelle de l'homme ne peut guère avoir moins de 30 à 40 000 ans d'ancienneté, à dix mille ans près.

Cette durée vous paraît peut-être énorme; elle est bien peu de chose pour les géologues. Les durées géologiques se nombrent en millions d'années, en dizaines, en centaines de millions d'années. Dès que l'Homme apparaît, l'échelle se rapetisse: le millier d'années pour la préhistoire, le siècle pour l'histoire, l'année pour notre propre vie.

La Préhistoire nous apprend donc deux choses: il y a 25 ou 30 000 ans, des hommes vivaient déjà, çà et là, sur la terre; *dans nos pays*, ces hommes étaient des sauvages qui, bien longtemps, jusqu'à une époque qui n'est séparée de nous que par 6 ou 8000 ans, n'ont eu comme outillage que le silex, l'os, l'ivoire et le bois. Mais — comme dit G.K. Chesterton — c'est déjà l'*homme éternel*. Ils ont le feu, ils pratiquent la sépulture; ils fabriquent des outils et des ornements. Ces hommes sont de diverses

races, qui ne sortent pas l'une de l'autre. Parmi ces races, il en est de très bestiales, même dans certains traits de leur anatomie ; par ces traits, ces hommes ont quelque chose de simiesque ; mais même ceux-là ont le feu et la sépulture et, sinon l'art, du moins l'ingéniosité. D'autres races sont des races magnifiques, et qui ont l'art, un art très élevé et très parfait.

On ne sait pas ce qu'était à la même époque l'humanité en Egypte, en Syrie, en Mésopotamie, dans l'Inde, c'est-à-dire dans les régions où, très probablement, l'humanité est apparue. On le saura peut-être un jour. Mais la difficulté de la synchronisation sera toujours très grande, à cause de l'absence des glaciations et de l'uniformité des climats dans ces pays d'Orient.

En attendant, voici les conclusions qui, scientifiquement, nous semblent permises.

Conclusion évolutionniste. L'Homme est un Primate plus parfait que les autres, sorti de la souche commune des Primates, du phylum commun hominien. L'Homme ne descend pas du Singe anthropoïde, mais celui-ci et l'Homme sont successivement sortis du même phylum. Plusieurs rameaux humains sont d'abord sortis, ébauches humaines imparfaites : et ce sont les races primitives, telles que celles de Mauer et du Néandertal ; elles n'ont pas réussi et, rapidement, se sont éteintes. Enfin a jailli le vrai rameau *homme*, *homo sapiens ;* il s'est peu à peu perfectionné jusqu'à l'intelligence, jusqu'à l'ingéniosité, jusqu'à l'art, jusqu'au langage, jusqu'à la conception de l'Universel ; et cette famille humaine a graduellement couvert la Terre. Je n'ai pas besoin de vous faire remarquer qu'une telle conception évolutionniste n'est point nécessairement matérialiste, et que, même, elle est compatible avec le spiritualisme le plus pur. Mais elle ne semble pas pouvoir s'accorder avec la tradition judéo-chrétienne, avec le dogme de la chute et celui de la rédemption. L'âme humaine, dans la tradition judéo-chrétienne, l'âme humaine n'est pas un produit de l'évolution. Elle est apparue dans un premier couple, qui était un couple parfait, vraiment humain ; et cette âme était, d'emblée, *consciente* et *responsable.*

Conclusion non-évolutionniste. L'Homme n'est pas, ou du moins n'est pas tout entier, un produit de l'évolution. Si son

corps est un corps évolué, son âme a une autre origine. Tous les Paléolithiques sont des hommes ; tous descendent d'un premier couple, ce couple que la Genèse nomme Adam et Eve ; tous sont nos frères, aussi bien que les Australiens, les Hommes des bois de la Malaisie, les Pygmées de l'Afrique centrale, et ces tribus indiennes du Mexique méridional qui ont à peu près perdu le langage. Il y a eu dispersion de la famille humaine ; et les essaims dispersés sont devenus des races. De ces races, les unes ont marché vers la Lumière et ont conservé la Promesse et l'Espérance. Les autres ont marché vers la Nuit, au point de revenir à une quasi-bestialité, au point de subir, même dans leur anatomie, une certaine dégénérescence. L'humanité est vieille, plus vieille qu'on ne croyait il y a peu de temps encore ; elle est vieille de 30 000 ans peut-être. Mais rien ne prouve qu'elle ait, tout entière, passé par le stade paléolithique. Je crois, pour ma part, que, pendant que vivaient les Chelléens et les Moustiériens dans nos pays, d'autres hommes vivaient en Chaldée ou en Egypte qui gardaient pieusement la tradition primitive: race de pasteurs et de patriarches, observant la religion naturelle, gardant la prière et le sacrifice. Et c'est dans ce milieu privilégié que le Seigneur a choisi son peuple.

* * *

Vous vous souviendrez peut-être, Mesdames, Messieurs, de cette évocation rapide ; et le triptyque de la Terre, de la Vie, de l'Humanité, reviendra devant vos yeux dans vos heures de songerie. La Terre, porteuse de Vie ; cette vie se transformant, prospérant à travers les siècles sans nombre, grâce à une miséricordieuse constance des conditions physiques qui enveloppent la planète ; ce développement harmonieux, ce perfectionnement graduel semblant préparer l'avènement du vivant par excellence, du vivant qui, seul de tous les vivants, aura conscience de sa vie et saura qu'une partie de sa vie est immortelle. L'Homme arrivant enfin, dernier venu dans la biosphère, apportant avec lui, hélas ! par un accident incompréhensible, le mal et la douleur,

mais apportant aussi ses qualités sublimes et ses espoirs indéfinis ; et la lointaine préhistoire, bien plus longue qu'on ne croyait ; et la dispersion des races, et ces vagues successives parcourant la planète et s'arrêtant aux océans ; et cette dégénérescence de beaucoup de races, qui se perdent dans la sauvagerie et reviennent même à une quasi-bestialité, tandis que, dans quelques régions privilégiées — lieux où souffle l'Esprit, comme disait notre Barrès — la famille humaine continue de monter vers la Lumière, justifiant ainsi, aux yeux du Créateur, justifiant ainsi, par quelques actes d'adoration et d'amour, justifiant la Création inimaginable, et l'effort des six jours et le geste auguste et magnifique du Semeur qui a semé la poussière des étoiles pour faire à *sa* Terre et à *ses* Hommes un cortège digne d'eux.

12 mars 1929.

Pierre TERMIER,
Membre de l'Institut.

L'ART MODERNE, L'ART RELIGIEUX, LA MODE

I. ART ET MODE

Lorsque le cinéma offre à notre curiosité le spectacle déjà archéologique des modes du commencement du XIXme siècle, ce n'est qu'un éclat de rire dans toute la salle. Et il est de fait que les modes de 1900 nous semblent aujourd'hui le comble de l'absurdité et même de la laideur. Ces tailles prises au milieu du corps et pincées comme celles des insectes, ces jupes collant aux hanches et s'évasant pour traîner sur le sol, ces mantelets de satin noir qui couvraient à peine les coudes, ces petits chapeaux posés au sommet d'un chignon qui s'enroulait drôlement comme une pointe de casque sur la tête, et surtout ces cols, guimpes et collerettes armées de celluloïde qui tenaient la tête engoncée et comme enfermée dans un col de carafe, toutes ces défroques d'un passé récent nous semblent aujourd'hui franchement ridicules. Pour moi alors, dont l'esprit s'est ouvert à l'art à l'aube de ce siècle qui vit les premières autos, le cinéma et la renaissance des arts décoratifs, je trouvais ces modes charmantes dans ce qu'on appelait, en ce temps, leur modernité. Aujourd'hui, et malgré toute ma bonne volonté, je les trouve laides. N'est-ce pas là une preuve certaine que dans tout ce qui frappe nos yeux, nous sommes soumis à la force naturelle de la mode ? C'est elle qui nous fait trouver tour à tour très belles, puis affreuses, puis drôles, puis empreintes d'un certain charme vieillot, et enfin de nouveau très belles, ces robes des femmes qu'on compose et composa toujours, avec tant de goût, au cours de chaque saison. La mode d'aujourd'hui nous plaît, celle de 1900 est absurde, et celle de 1850 amusante, et celle de 1750 nous charme comme les costumes des contes de fées.

Mais ce qu'il y a de plus grave, c'est que nous subissons tous, plus ou moins consciemment, le même genre d'attrait et

de mépris successifs, pour tout ce qui, dans l'art et même dans la vie, est soumis par un certain côté au provisoire, au relatif, aux contingences du temps, à la mode.

La toilette, le mobilier, les usages de la société, l'architecture et la musique se démodent ; la peinture aussi, mais plus lentement ; les mœurs et les idées, et avec elles, les auteurs et leurs livres également. Il est vrai que, pour chacune de ces manifestations de la vie ou de l'art, la mode agit plus ou moins lentement, et d'une façon plus ou moins perceptible aux yeux de tous. Les artistes seuls, et encore ceux dont l'esprit est éveillé et le sens critique aiguisé, sentent comment se démodent les arts qui semblent les plus immuables, comme la peinture ou l'architecture. Et le public les suit, mais assez longtemps après. Ils ont l'intuition, avant les autres, de ce qui, dans les manifestations de l'art ancien, va revenir à la mode et prévoient ce qui, après avoir revécu, passera de nouveau de mode. Car il est des choses qui reviennent à la mode, et d'autres qui passent de mode après avoir revécu. L'Egypte était à la mode sous Napoléon, le gothique sous Charles X, les styles dits Henri II, du temps de nos parents. Hier, c'était le style Louis XVI, aujourd'hui le style Louis-Philippe. Sans la mode qui inspira au XVme siècle la passion de l'antiquité, la Renaissance n'eût pas existé. Et il en a toujours été ainsi, même autrefois à Rome et en Grèce, même en Chine et au Japon, sauf dans les époques inconscientes où la civilisation est très jeune, ou dans les époques d'extrême décadence où elle se meurt dans la barbarie.

Dans toutes les formes d'art, en effet, il existe une vie propre qui rayonne et agit. Lorsqu'une forme d'art se démode, cette vie dépérit, meurt ou tombe en léthargie.

On sent inconsciemment ce principe, très fortement quand il s'agit de toilette, un peu moins lorsqu'il s'agit de mobilier, beaucoup moins lorsqu'on regarde des tableaux, et presque pas dans l'art religieux. Parallèlement, dans le domaine de la vie, on sent aussi l'empire de la mode s'exercer d'une façon toujours moins impérieuse, depuis les engouements du jour jusqu'aux usages de la société, de ceux-ci aux mœurs, et des mœurs aux formes extérieures de religion qui elles aussi changent au cours du temps...

Ici, je m'interromps, car il ne faudrait pas croire que je donne dans le modernisme. Je ne parle pas du tout, en ce moment, du fond de la religion chrétienne et de ses dogmes, de l'Eglise, en un mot de ce qui est immuable et absolu. Mais je veux dire que, pour énoncer les mystères et les dogmes, et mettre en pratique les sacrements, il fallut employer des langues, des rites et des

formes qui ont été soumis aux lois de l'évolution et de la mode, et ceci depuis saint Pierre qui fut notre premier Pape jusqu'à Pie XI notre Pape actuel [1].

Et ceci m'amène à dire que si, sur le plan de religion, il existe un fond d'absolu, immuable et préexistant à la vie changeante, de même sur le plan de l'art, il y a, au fond de toute expression, au fond de tous les styles qui naissent et passent, et au fond de toutes les modes, un principe de beauté absolue et fixe. Or, ce fond de beauté fixe sera nécessairement plus visible dans l'art religieux, qui est destiné à accompagner un culte et des rites dont les formes extérieures changent très lentement, que dans un art inspiré uniquement par la mode, comme celui du tapissier, qui doit tout sacrifier au goût mondain du jour, pour plaire au public.

Mais ceci n'excuse pas l'art religieux actuel d'être si en retard sur la mode, car il n'est lui-même que le résidu d'une mode vieillie, dans lequel n'existe aucun reste de beauté.

Cet art religieux qui sévit dans nos églises depuis bientôt cent ans, résultat d'un enthousiasme littéraire passager, d'un certain pédantisme archéologique et surtout du mauvais goût des industriels et des bourgeois, n'a donc pas plus de valeur qu'une toilette vieillie et qui n'est plus portée. Rien n'est plus triste que de voir dans un grenier de ces toilettes fraîchement démodées qui furent si jolies, et qui sont si laides parce que le goût a changé. Là, le fond fixe de beauté n'existe guère que lorsque ces toilettes sont animées par un visage, par des yeux, par un sourire ou par le port d'un corps. Car la toilette, avec tout ce qui a trait à la mode, n'est combinée par ces artistes inconscients qui président à son invention, que pour accompagner de la beauté vivante.

Nous voilà loin de l'art religieux, mais j'ai peut-être éveillé, chez mes lecteurs, quelques lueurs sur la vie des œuvres d'art, sur leur sommeil, leur mort, et sur ce fond de beauté fixe qui lorsqu'elles sont fortes, demeure en elle indépendant de la mode, comme un levain de résurrection.

Mais revenons à l'art religieux et regardons avec quoi nous avons décoré et meublé, presque toujours, depuis si longtemps nos églises. Quoi de plus démodé ! Quoi de plus mort ! et pourtant les fidèles ne le sentent pas, parce qu'on les a habitués à considérer les églises comme un lieu ou l'art vivant ne doit pas entrer.

---

[1] Les institutions de droit *divin* sont immuables, les institutions de droit *ecclésiastique* sont transformables ; mais combien plus les modes humaines, comme sont les styles, sans excepter le gothique ! *(N. d. l. R.)*

Et il est pourtant, parmi ces fidèles, des gens qui sont sensibles à la mode et même à l'art. Aucun d'entre eux ne voudrait avoir sur sa cheminée la statue de ses parents sculptée et peinte comme le saint Antoine de Padoue qui surmonte, à l'église, le tronc du pain des pauvres. Il est vrai que la plupart d'entre eux ne voudraient pas non plus voir exécuter leur buste dans ce style un peu fruste qui prête aux œuvres d'art modernes l'apparence d'ébauches non achevées. C'est que ces fidèles sentent que la statuaire polychrome des églises appartient à un art démodé, mais n'arrivent pas encore à admettre les moyens d'expression de l'art moderne. Ils n'en comprennent pas la langue. Seuls aujourd'hui, quelques amateurs la comprennent. Et ce sont eux qui apprivoisent le grand public à cet art que chacun adoptera petit à petit tout en l'ayant d'abord déclaré absurde. Comme toutes les femmes adoptent, avec la même inconscience, mais bien plus vite, ces modes qui leur semblent tout d'abord ridicules, indécentes ou extravagantes, lorsqu'elles les voient pour la première fois sur des mannequins vivants.

Or, il fut un temps où les artistes étaient plus près du public, où le public aimait vraiment l'art. Alors on savait commander, pour orner les églises, ce que les artistes contemporains produisaient de plus beau.

Il y eut aussi des époques où presque partout, en Europe, on vivait comme on vit encore actuellement dans certaines régions alpestres, on ne suivait pas plus la mode qu'on ne la suit à Evolène, en Valais. On portait un costume populaire qui ne variait que tous les cent ans et qu'on embellissait les jours de fête de quelques parures traditionnelles. Mais on compensait ce détachement des vanités de la toilette par un besoin d'orner les églises, qui devait être une véritable passion, et tout l'art d'alors semblait réservé au culte. Il y eut même des époques où l'on ne trouvait rien d'assez beau pour décorer les sanctuaires. La mode, ses caprices et ses bizarreries, régnait en maîtresse dans l'art sacré qui y perdit, je dois le dire, un tant soit peu de dignité. L'introduction du goût du jour dans l'art religieux avait certes des inconvénients. Les églises se démodaient comme les salons, et l'on était obligé d'en changer complètement la décoration de siècle en siècle. Beaucoup de belles choses ont été perdues de la sorte. Mais beaucoup d'autres ont vu le jour pour la même raison. Aujourd'hui, on ne détruit plus rien dans nos temples. On y conserve même beaucoup de laideurs inutiles, mais aussi on ne crée rien de beau dans le domaine de l'art religieux. N'est-ce pas pire que de détruire de temps à autre quelque œuvre d'art ancienne, pour sacrifier aux forces vivifiantes de la mode ? Car, sans la

mode et ses tyrannies, nous n'aurions jamais eu ces cathédrales gothiques dont les catholiques sont, à juste titre, si fiers !

Or, pour réveiller l'art religieux de sa torpeur, c'est justement un certain goût de la mode en matière d'art qu'il faudrait infuser aux fidèles et... au clergé.

Ce n'est pas à dire que les catholiques ne doivent admettre, en fait d'art, que le cubisme ; non, je n'irai pas si loin, mais enfin je voudrais qu'ils n'en fussent plus à la peinture de 1850, cette peinture photographique avec des fonds noirs et des reliefs en trompe-l'œil ; ou à la peinture de 1830, cette peinture sertie d'un trait dur et rempli de couleurs fades, modelées très finement, avec des ombres couleur de suie. Depuis, l'œil humain a changé, il a découvert des couleurs dans les ombres, des radiations dans les lumières, il a, pour un artiste ou pour un homme sensible, d'autres exigences.

II. ART ET STYLE

Pour lire les auteurs du moyen âge, il faut savoir le vieux français ; pour comprendre ceux de la Renaissance, on a besoin d'un certain nombre de mots qui ont disparu ; Pascal ou Bossuet mêmes, ne sont pas toujours d'une langue accessible sans notes explicatives ; pour lire certains romans modernes, il faut posséder un peu d'argot. La langue de l'art change comme celle des livres. Celle de l'art d'aujourd'hui, les chrétiens ne la connaissent guère. Et c'est pour la leur apprendre que j'écris aujourd'hui.

Si, au cours de ses études, un chrétien a entendu parler de l'histoire de l'art, je doute qu'il en retienne autre chose que les noms de Raphaël et de Michel-Ange. Il sait encore qu'il y eut un grand siècle en France et il connaît les noms de Poussin, de Le Sueur et de Mignard, sans savoir exactement ce qu'ils ont peint et de quelle manière ils l'ont peint.

Il aura sûrement appris aussi, par des conversations et des lectures, les noms de Watteau et de Boucher qui au XVIIIme siècle peignirent des bergers et des amours. On les connaît tout au moins par les boîtes à dragées qui mettent leurs œuvres à la portée de tous.

Si je continue à résumer les connaissances en histoire de l'art du chrétien moyen, je doute qu'il soit renseigné sur le contre-coup de la Révolution française dans la manière de peindre. Mais il existe, dans sa famille, des portraits de ce temps, ou des images qui reproduisent les tableaux du commencement du XIXme siècle. Les figures en sont, dit-on, très bien dessinées

parce qu'elles sont entourées d'un trait qui en délimite les contours. Le modelé, c'est-à-dire la façon de faire comprendre les ombres, est fondu: de la lumière, on passe à l'ombre par des teintes grises, vaporeusement dégradées. Les couleurs de ces tableaux sont sans éclat.

Enfin, il est des chrétiens qui ont visité quelques expositions d'art moderne. Ils y auront vu des tableaux plus ou moins agréables à l'œil, mais très différents de manière. Les uns ont l'air de photographies coloriées, les autres semblent couverts de taches de couleur, beaucoup n'ont pas l'air finis, certains sont noyés dans une sorte de brouillard coloré, dans d'autres enfin les formes sont dessinées par un énorme trait noir ou bleu vif.

Le chrétien les accueille avec plus ou moins de plaisir, suivant qu'il est accessible au jeu des formes, à celui des couleurs, ou à la simple représentation de la nature. Certaines belles harmonies de couleurs fraîches et gaies lui plairaient, s'il osait l'avouer. D'autres préfèrent les gammes tendres et grises. Mais peu savent que ces différentes manières de peindre, qu'on les aime ou non, constituent ce qu'on appelle un style.

Le style ou le genre d'une époque c'est la manière de peindre, de sculpter ou de décorer qu'une époque impose à tous les arts plastiques.

Je vais donc passer en revue l'histoire de ces modes comme si je vous faisais voir un album de modes féminines depuis Marie-Antoinette jusqu'à nos jours. Mais pour ne pas m'étendre trop, je me spécialiserai plus particulièrement ici dans l'étude de l'histoire de la peinture.

III. De 1750 à 1800

Lorsque la Révolution française vint secouer le monde, la peinture en France, on le sait, représentait des bergeries. Elle ne représentait pas que ça dans tout le monde entier. En Italie, par exemple, on peignait encore, sur les coupoles et les plafonds, beaucoup d'anges, d'Assomptions et de Gloires portées sur des nuages ronds. En Angleterre, on peignait des portraits somptueux ; en Espagne, des portraits bizarres. Mais prenons cet art dans la généralité. Quel est son caractère ? Quelle est sa facture ? Quel est son style ? D'abord une grande fantaisie. Il est très loin de la nature telle que nos yeux la voient, tant par ses couleurs que par sa manière d'exprimer les formes. Regardez un paysage de Watteau ou de Boucher, ou encore un plafond peint d'église italienne. Les formes y sont arrondies, poétisées, fantastiques ; les ciels y sont toujours colorés comme à l'Aurore, les arbres

d'un bleu turquoise étrange ; et les maisons ont l'air de châteaux de rêves. Un autre caractère de cet art : c'est la grâce. Les figures des peintres du XVIIIme siècle sourient presque toujours. Les amours qui volent dans les tableaux de Boucher et les anges qui planent dans les Assomptions italiennes sont avant tout gracieux. Les bergers, les bergères, et leurs moutons, les saints, les saintes et les anges y sont tous du même style. Ils sont peu naturels, embellis, idéalisés, mais toujours dans le sens de la grâce physique.

La grandeur, la profondeur, le surnaturel religieux, leur sont étrangers. Le Christ et la Sainte Vierge, traités par ces artistes, ne sont que des figures décoratives gracieuses. Les gestes emphatiques de ce monde irréel sont des gestes de danse ou de théâtre, presque toujours jolis, parfois beaux, mais jamais naturels. La facture de cet art est large et décorative. Ici, il faut que je m'arrête pour expliquer ce que j'entends par ces mots de facture large et décorative. Qu'est-ce qu'une peinture large ? un tableau largement peint ? de larges touches de couleurs ? Je vais essayer de vous le dire.

La Nature, telle qu'elle existe, ne présente jamais à nos yeux un tableau plat. C'est au contraire un assemblage de formes souvent mouvantes autour desquelles le soleil tourne, déterminant ainsi la position des ombres et des couleurs. Certaines lignes n'existent qu'un instant. Ces lignes sont infiniment multipliées, et se multiplient encore davantage lorsque le regard s'approche d'un objet : une main à vingt mètres est une figure rose de la forme d'une palme ; à vingt centimètres, c'est un réseau de toutes petites lignes roses, jaunes, blanches et grises que chaque grain de la peau complique et multiplie.

La difficulté de montrer dans un tableau plat toutes les lignes mouvantes de la nature, toutes les feuilles d'un arbre, les poils d'un sourcil, les brins d'herbe d'un pré, les rides de l'eau et les veines de la pierre, peut se résoudre de différentes façons. Mais chacune de ces façons sera une convention puisqu'il est impossible de rendre dans une peinture, et même dans une photo, le moment ou les feuilles d'un arbre ne peuvent plus se compter à cause de l'éloignement, et se perdent dans une tache colorée plus large qui est la forme de l'arbre lui-même. En outre, il ne faut pas oublier que lorsque nous contemplons la nature, nous avons, entre nous et elle, l'atmosphère, le vent, la lumière, les nuages, qui animent tout ce que nous regardons d'un mouvement perpétuel qui s'appelle vibration. Cette vibration, nous ne pouvons pas la montrer dans un tableau en copiant tous les détails visibles d'un paysage. Tous ces petits détails, soigneuse-

ment dessinés, et qui ne fondraient pas les uns dans les autres, enlèveraient sûrement cette impression générale. Cette beauté mouvante des formes et des couleurs, nous ne pouvons l'admirer dans la nature que grâce à l'atmosphère, à la lumière et à la vibration. Un tableau où toutes les formes visibles à l'œil sont exprimées par une multitude de petits traits manque généralement d'intérêt, parce que la foule des détails qui attire l'œil de tous côtés empêche d'y voir les grandes formes. Pour rendre donc le caractère de la nature sur une toile, il faut toujours choisir, dans les détails qu'on voit, ceux qui sont les plus intéressants. Un romancier qui décrit une chambre où se passe un drame, n'énumère pas chaque détail des murs et du mobilier, mais en note les traits principaux ou caractéristiques. C'est ce qu'on appelle, lorsqu'il s'agit de peinture, simplifier. Et de tous temps, selon les modes, les artistes ont toujours plus ou moins simplifié ce qu'ils voyaient dans la nature pour l'exprimer dans leurs œuvres. Les Grecs simplifiaient les muscles du corps pour montrer des surfaces entièrement lisses où les grandes formes devenaient plus visibles. Au moyen âge, dans le vitrail, on simplifiait les paysages qui n'étaient représentés que par un petit arbre garni de trois feuilles, par quelques ondes ou par un sommet de colline. Cette façon de choisir dans les détails de la nature ce qu'on veut représenter et de l'exprimer avec des partis-pris particuliers, constitue ce qui s'appelle le style ou la manière d'une époque. Lorsqu'il est de la mode de simplifier les détails de manière à les fondre en grandes teintes générales, par exemple du vert pour toute l'herbe d'un pré, un ton de chair uni pour tout un bras, posées avec de gros coups de pinceau qui expriment la forme d'un seul coup, on dit que les peintures de cette époque peignent largement ou emploient une facture, une touche larges.

Or, pour en revenir à notre sujet, le XVIIIme siècle peignait largement. J'ai dit encore que le style de la peinture au XVIIIme siècle était décoratif.

Par peinture décorative, je veux entendre, une peinture qui convient pour décorer des ensembles d'architecture, comme par exemple les dessus d'une porte ou d'une glace, le panneau d'une cheminée, ou, dans les églises, les plafonds, les voûtes et les autels. Donc, une peinture qui n'est pas finie comme celle des miniatures qui doivent être vues de près, mais exécutée comme les décors de théâtre avec de grosses taches, de gros traits; facture grossière lorsqu'on regarde à quelques mètres, mais qui, avec éloignement prend un relief que les peintures trop détaillées perdraient à la même distance.

Le style du XVIIIme siècle était donc fantastique, léger, gracieux, large et décoratif. La mode qui le renversa, celle de la Révolution semblait exiger le contraire. L'amour de l'antiquité, mère spirituelle de la République, portait les artistes et le public à l'admiration des formes sévères et nobles d'un certain art grec et surtout romain. On méprisa le goût du fantastique et de la grâce: c'étaient les attributs d'un style corrompu, qui convenait mieux au régime des tyrans qu'à celui des fils des droits de l'homme. Pour se rapprocher de l'antique on composa des tableaux ressemblant à des bas-reliefs, où les figures étaient cernées d'un contour et se détachaient sur un fond sévère et souvent uni. On renonça aux couleurs fraîches et papillotantes, pour imiter les teintes grises et discrètes des marbres antiques. On peignait encore largement: on supprimait les détails, on ne poussait pas beaucoup le modelé des figures; mais ces larges surfaces de couleurs presque unies, entourées d'un trait mince et dur, présentaient souvent à l'œil quelque chose de sec et de très froid. Enfin, on ne cherchait pas à donner beaucoup d'expression aux visages des personnages qu'on représentait, afin de n'en pas altérer la sévérité républicaine. A ce style, certains d'entre nous restent encore attachés. Nous avons tous vécu au milieu d'images ou de portraits qui ont été conçus sous son influence. Ce fut, du reste, un style qui persista longtemps. De grands artistes français comme Ingres, l'ont fait durer jusqu'au milieu du XIXme siècle. Ses élèves, en l'adaptant au genre de Raphaël, l'on perpétué dans l'art religieux jusqu'à nos jours. Ce style n'est guère plus rapproché de la nature que celui des bergeries du XVIIIme siècle, mais il s'en éloigne d'une autre façon. Les figures des peintres de la Révolution et de l'Empire, sont irréelles à force de gravité et de sérieux. Ce genre d'irréalité était bien fait pour plaire à ces terribles doctrinaires qui conçurent la Révolution. Il ne devait pas déplaire non plus aux esprits sévères qui restaurèrent le catholicisme au moment de l'Empire. Tant de gravité n'était pas fait pour donner une grande vitalité à ce style: actuellement, bien qu'on l'emploie encore dans l'art religieux, il est bien mort. Il l'était déjà au temps de Napoléon Ier, où seuls deux ou trois grands artistes surent l'animer de quelque vie.

Le romantisme changea un peu la manière de peindre après la chute de l'empire. Je dis seulement: un peu, car longtemps après, beaucoup d'artistes continuèrent à peindre comme au temps de la Révolution. Avec le romantisme, la mode exigea une certaine fantaisie, des costumes brillants, des visages expressifs, et aussi souvent, des décors ou des attributs d'inspiration mélancolique. Elle suscita chez quelques peintres, une pein-

ture plus large, plus brillante, non dans le genre gracieux comme celui du XVIIIme siècle, mais dans une manière très noble, empreinte de passion et de tristesse. Tel, par exemple, Delacroix. Mais ce fut l'exception, car comme nous l'avons vu au sujet de l'architecture dans la *Décadence de l'Art sacré*, nous pouvons aussi constater que dans les autres arts platiques, le romantisme eut une influence très superficielle. Chez la plupart des peintres, ce style resta sec, froid et sévère. Les sujets seuls avaient changé. Au lieu des fiers Romains, on peignit surtout des châtelaines, des seigneurs, des troubadours, de sombres moines, des châteaux en ruines et des visages à l'air mélancolique et penché. Tout le décor théâtral et extérieur qui para cet art nous semble, aujourd'hui, assez ridicule. Il envahit pourtant l'art religieux où il règne encore ferme de nos jours. Et là, personne ne songe à le trouver démodé, absurde ou risible. Mais par ailleurs, nous ne tolérons plus l'art romantique que dans certaines cartes postales et nous ne sommes pas très sûrs qu'elles soient de très bon goût.

IV. PHOTOGRAPHIE ET RÉALISME

Ce fut seulement vers 1850 qu'une découverte scientifique vint bouleverser les arts plastiques. Cet événement changea complètement la mode et le style qui régnaient jusqu'alors dans la peinture, la sculpture, et les arts qui en dépendent directement. Je veux parler de l'invention de la photographie. Les peintres d'autrefois, depuis la Renaissance, connaissaient déjà quelques moyens scientifiques pour copier exactement la nature lorsqu'elle semblait immobile. Je ne parle pas bien entendu ici de la perspective qui n'est en somme qu'une convention ou une manière de style. Mais, déjà au XVme siècle, on dessinait les figures sur une vitre mise entre l'œil de l'artiste et le modèle. Plus tard, on employa le procédé de la chambre noire et de la chambre claire. La photographie lorsqu'on la découvrit, vint donc apporter, comme nouveauté, non pas la reproduction automatique et exacte des contours des figures qu'on pouvait déjà obtenir par d'autres moyens, mais le modelé de ces figures avec leurs ombres fondues en teintes insensiblement dégradées.

L'attrait mystérieux de la photographie flatta bien vite le goût des masses. Née du soleil, révélée dans l'ombre d'une chambre noire, imprimée aussi au moyen des rayons du soleil, la photographie donnait, au dire des savants, la ressemblance parfaite de tout ce qui avait passé devant la lunette magique de l'objectif.

Les premières photos sont assez belles. On les faisait avec un soin infini en faisant poser le modèle très longtemps devant des plaques qui étaient encore fort peu sensibles. Ces longues poses, pendant lesquelles le modèle bougeait un peu, permettaient à la vie d'animer la plaque sensible.

Depuis, avec les plaques rapides et la photographie instantanée, ce charme a disparu. La photo ne nous donne pour la plupart du temps que des images sèches et mortes. Il faut bien dire aussi que, pour plaire à la mode de vouloir rendre la nature dans ses moindres détails, la photographie se corrompit. Je m'explique : lorsqu'on vit, au moment de sa découverte, que la photo donnait le modelé des objets avec une précision inattendue, on lui demanda plus. On voulut qu'elle rendît tous les détails d'un paysage, d'une figure, d'un vêtement comme dans les tableaux maladroits où tout est exprimé sans choix. Autrefois, et je tiens ce renseignement d'un photographe professionnel, les appareils photographiques étaient plus semblables à l'œil humain. L'œil humain ne peut voir distinctement un détail du premier plan et un détail de la montagne qui sert de fond à sa vision. Il doit, pour les préciser, les fixer l'un après l'autre. De même, dans les anciens appareils, on ne pouvait mettre au point, c'est-à-dire montrer exactement, qu'un certain point ou plan de l'image qu'on voulait photographier ; et le reste du tableau, le premier plan et le fond, se perdaient à l'entour comme dans la vision naturelle. Mais cela ne suffisait pas à ceux que tourmentait le goût d'une exactitude pédante et stérile. Il leur fallait pouvoir vérifier sur la même image, au détriment de l'effet artistique, tous les détails de chaque plan qui la composait. Alors on déforma les objectifs et l'on obtint ces photos où chaque feuille d'arbre, chaque grain de gravier, chaque ride, chaque poil de barbe est dessiné sur l'épreuve. Je ne peux pas dire que ces photos soient bien artistiques et peut-être partagez-vous ce sentiment. En tous cas, beaucoup durent le partager, puisque bientôt on se mit à retoucher à la main tous les portraits photographiques ; c'est-à-dire à enlever certaines rides, à aviver les yeux, à styliser, à embellir la photographie qui dans son exactitude n'était plus assez vivante pour le goût du public.

La photographie, depuis 1850, eut une influence énorme sur la manière de peindre. On voulut, dès lors, avoir des tableaux aussi fins et détaillés que les photos. Une photographie en couleur eût été pour le public d'alors la plus belle œuvre d'art du monde. Il voulait qu'on précisât le relief de chaque accessoire d'un tableau. Il exigeait que le modelé des figures eût le même aspect dégradé et fondu que celui des portraits photographiques. Il

aima qu'on peignît en trompe-l'œil, c'est-à-dire de manière qu'on pût croire que les objets indiqués sur une toile en sortissent comme s'ils étaient sculptés et collés par-dessus. Ce fut l'époque des panoramas. On ne peint plus, aujourd'hui, de ces grandes toiles circulaires qui entouraient les spectateurs et leur donnaient l'illusion de contempler un paysage animé, d'un point élevé. Je me rappelle avoir vu, enfant, à Genève un panorama représentant le passage des Français aux Verrières. On avait construit, comme c'était la coutume alors, pour donner plus de naturel à l'effet général, un premier plan en plâtre simulant des pentes de neige parsemées de chassepots, de débris de barrières et de képis poussiéreux. Il y avait même un vrai rail et un vrai wagon. Rails et barrières se perdaient dans la toile avec tant d'habileté que l'œil d'un enfant ne pouvait distinguer où cessait la réalité et où commençait la peinture. On gardait le souvenir enchanté de ces fausses natures auxquelles on accédait par des couloirs et des escaliers obscurs et sonores, de ces paysages fantastiques qui se dévoilaient avec une immobilité à la fois sinistre et émouvante dans un silence de haute altitude que rompait seule la voix chantante et solennelle du gardien récitant son boniment.

Voilà quel était le comble de l'art vers la fin du XIXme siècle. Naturellement, je ne parle ici que de la peinture faite pour plaire au grand public. Car en dehors de cet art photographique et panoramique, il existait encore un peu partout, en France, dans les montagnes de Savoie, de Suisse ou d'Italie, et chez les Européens mal civilisés, un art populaire qui continuait à produire naïvement des images encore barbares, souvent décoratives, et parfois tout-à-fait belles. Il existait aussi à Paris un art raffiné, poétique, même un peu musical, difficilement compréhensible pour le public. Mais cet art vivait uniquement pour le plaisir de quelques amateurs raffinés et pour la satisfaction des peintres qui le créaient. Et même cet art-là, suivait la mode d'alors et cherchait à réaliser en quelque mesure, avec beaucoup de style, de choix, et de goût, l'idéal photographique. C'est ainsi qu'on délaissa petit à petit les tableaux d'histoire, les grandes compositions, les sujets religieux ou héroïques, pour ne plus peindre que de simples paysages, non pas recomposés mais aussi naturels que possible: des sites quelconques, animés et poétisés par un effet de lumière particulier ou par le charme d'une saison fugitive. Et c'est ainsi que, petit à petit, chez les grands maîtres, la peinture perdait insensiblement tout sens décoratif. Elle n'était plus faite pour décorer les parois, mais pour flatter le goût de l'illusion, pour donner l'impression factice d'un relief ou d'une profondeur sur une surface plane, ou encore pour évoquer la

nature d'une façon plus subtile, dans ce qu'elle présente de plus physiquement naturel, de moins composé et de moins fantastique.

La mode de la peinture-photographie, nous l'avons tous subie et beaucoup y demeurent encore attachés exclusivement, d'où tant de malentendus. Elle eut sa répercussion sur l'art religieux. Ce fut pour lui une mauvaise phase ; sans doute à cause de ce phénomène qui veut qu'une mode tout récemment démodée perde absolument toute espèce de charme, avant qu'elle en reprenne un certain par le recul du temps. Un des exemples les plus typiques de l'adaptation de l'art religieux au style photographique de 1850 est la mise au tombeau du peintre tessinois Ciseri, qu'on voit à la *Madonna del Sasso*, au-dessus de Locarno. Tout le monde connaît ce cortège funèbre, noblement composé, assez largement exprimé, assez impressionnant, tragiquement théâtral, mais qui, par son modelé, son éclairage et l'attitude des figures rappelle un peu les panoramas dont je parlais tantôt. On croirait voir la reproduction d'un groupe de figures de cire très bien composé, ou encore l'agrandissement en couleurs d'une belle photographie, exécutée par un praticien artiste et habile, opérant avec des acteurs de nobles statures. Il y a, par-ci par-là, dans nos églises, des œuvres de ce genre. Elles flattent le goût du public qui n'a pas encore les yeux formés aux nouvelles modes de peindre. En dehors de ce que ces peintures offrent de démodé, je les blâme, parce qu'elles sont mortes comme la photographie, manquant comme elle d'expression profonde, et surtout parce qu'elles ne sont pas du tout décoratives. On ne voit pas très bien en effet une grande photographie continuer l'architecture intérieure d'une salle ou s'accorder avec elle.

Le style photographique de 1850, en pénétrant l'art religieux, l'assoupit encore davantage. Ce fut, du reste, en pays latin, la dernière concession de l'art religieux à la mode. Et cette mode ne pénétra pas partout. L'art religieux, en général, en est resté au style Empire, académique et raphaëlesque, et s'il a emprunté quelque chose au romantisme, ce n'est guère que le goût des costumes moyenageux et de l'ornement gothique.

V. IMPRESSIONNISME

Vers la fin du XIXme siècle, les artistes en eurent un jour assez du trompe-l'œil photographique.

Mais reprenons notre histoire de la manière de peindre au XIXme siècle. De 1870 à 1880, il se manifesta chez les artistes,

en Europe, un certain dégoût pour le trompe-l'œil photographique. On désirait du nouveau et on en trouva, en regardant plus attentivement la nature que ne le font les gros yeux borgnes des appareils photographiques. Ce fut ainsi qu'on découvrit que, dans la nature, la lumière mouvante du soleil et la lumière vacillante de l'électricité ou du gaz, ne dessinent pas le contour des objets avec un trait fixe. Pas plus du reste, que la lumière ne donne habituellement ce modelé précis et dégradé du portrait photographique. On apprit à voir, dans les scènes que présente la nature, des taches mouvantes qui se pénètrent.

Regardez un groupe d'hommes éclairés par le soleil: Si vous ne fixez pas des yeux particulièrement un visage, vous ne verrez que des taches roses qui sont les figures et les mains, parsemant une grande tache noire qui représente les vêtements, sur laquelle les manchettes et les cols marquent de petits points blancs. En procédant de même pour l'étude des ombres, on vit qu'elles n'étaient pas noires mais colorées, comme l'eau, de la teinte des objets qu'elles reflètent: bleues quand elles sont par terre et reflètent un ciel bleu, vertes dans les sous-bois et lorsqu'elles reflètent des feuilles, roses sur un visage ombré d'un chapeau rose.

Ce fut au même moment que l'art japonais fit son apparition, car jusqu'alors il n'était pas connu en Europe.

L'art japonais qu'il ne faut pas confondre avec l'art chinois est un art très ancien, dérivé, il est vrai, de la Chine mais qui, au cours des siècles, a acquis une originalité toute particulière. Depuis le VIIIme siècle jusqu'en 1850, il y eut au Japon, presque autant de bons peintres qu'en Italie ou en France, mais leur manière d'exprimer la nature ou leur rêve est bien différente de la nôtre. Lorsque l'Europe fut inondée de bibelots, d'images et de peintures du Japon, l'influence de cet art exotique se fit bientôt sentir sur nos artistes européens. Les Japonais, dans leur manière de peindre, simplifient beaucoup la nature. Ils semblent voir les objets sans ombres, sous la forme de larges taches unies. Ils ont excellé dans l'art de rendre les surfaces colorées que présentent les paysages et les figures en pleine lumière vivante et bougeante.

Le dégoût du modelé photographique, le besoin de simplifier, l'étude scientifique des effets de la lumière et de couleur dans la nature animée, l'influence de l'art japonais, déterminèrent en Europe une manière toute nouvelle de peindre qui s'est appelée, d'un mot qui ne l'explique pas du tout: l'impressionnisme.

L'impressionnisme devait amener une révolution complète dans l'art de peindre pour tous les artistes et même dans le goût

des amateurs. Et cette révolution eut lieu il y a environ cinquante ans.

La manière de peindre des impressionnistes est très large. Si large que lorsqu'on n'est pas averti et qu'on regarde leurs tableaux de trop près, ils n'ont pas l'air finis. Ces recherches de coloration des ombres, ce besoin de simplifier les formes, ce parti-pris de rendre la nature par des taches qui se mélangent, s'entre-croisent, débordent l'une dans l'autre, ont tout d'abord beaucoup choqué le public. Puis il s'y est habitué. Petit à petit, les yeux de beaucoup de gens en sont même arrivés à voir la nature comme les impressionnistes nous ont appris à la voir; non plus photographiquement, mais colorée et bougeante, et sans tenir compte de ces petits détails qu'il faut fixer des yeux avec un effort de volonté si l'on veut les voir.

Cet art impressionniste n'a guère pénétré dans nos églises. Il y eut bien quelques tableaux religieux peints par de grands artistes impressionnistes, mais ils étaient faits pour des expositions et sont restés dans des musées. Et pourtant la mode de l'impressionnisme a tant changé notre vision, qu'on ne peut pas la considérer comme non avenue et la mépriser, pas plus qu'on ne peut mépriser les chemins de fer ou l'électricité. Elle est l'élément principal de tout l'art actuel et pendant longtemps encore, tous ceux qui veulent peindre d'une manière vivante seront forcés de passer par là. Certains esprits, terrorisés par la vie, endormis, cristallisés, veulent le nier en prétendant admirer seulement les maîtres anciens. Mais cette force existe en dépit d'eux. Elle est là, et quiconque ne l'aura pas connue, quitte à la dépasser pour aller plus loin, se condamnera à être un artiste mort-né. Et c'est pourquoi, tant que les peintres qui travaillent pour les églises, le clergé et les fidèles ne comprendront pas que l'impressionnisme a changé complètement l'art européen et les yeux de toute notre époque, on ne pourra pas ressusciter l'art religieux.

Ce que j'affirme là n'est pas un parti-pris; c'est scientifique comme une expérience réussie ou une solution d'algèbre.

Maintenant, je ne veux pas dire qu'on doive s'attarder pour toujours à l'impressionnisme. On peut, et on doit même aujourd'hui le dépasser, si on veut être moderne; mais pour le dépasser, il faut l'avoir pratiqué. De même, les personnes les plus ennemies de la mode finissent toujours par lui céder et par porter, longtemps peut-être après les autres, mais quand même un jour, certaines coupes de vêtements qui, à leur apparition leur ont semblé peu convenables ou peu sérieuses. Sans cela on verrait encore des dames se promener en crinoline et des messieurs portant des chemises en jabots. Ce serait ridicule, mais ce qui est encore

plus ridicule, c'est de laisser l'art religieux moisir dans un style complètement démodé. Cela me fait honte pour les catholiques, comme cela me ferait honte de voir mes parents sortir dans le monde, habillés de parti-pris dans des vêtements d'il y a cent ans.

VI. L'ART DÉCORATIF AU XIXme SIÈCLE

Je n'ai, jusqu'à présent, parlé que de peinture, mais à côté de la peinture, il existait au XIXme siècle, un art décoratif. La peinture impressionniste contenait en elle de grandes qualités décoratives: elle ne cherchait pas à donner l'illusion d'un relief en trompe-l'œil, elle réhabilitait les belles couleurs, elle demandait à être vue de loin. Toutes ces aspirations semblaient la prédestiner à décorer de grandes surfaces architecturales. Mais il n'en fut rien. On ne comprend pas pourquoi, en effet, les peintres impressionnistes produisirent uniquement de ces tableaux d'exposition ou de musée qu'on appelle tableaux de chevalet. C'est-à-dire des panneaux de toile portatifs, encadrés toujours d'un cadre d'or qui souvent jure avec la peinture, et qu'il faut attacher à un clou et pencher selon un certain angle pour bien les voir. Rien n'est plus loin des principes de la peinture décorative, qui exigent qu'on peigne une surface fixée par un architecte faisant partie d'un ensemble.

A côté de la peinture impressionniste, cristallisée de la sorte en tableaux portatifs et également inclinés, les artisans qui faisaient des dessins pour les papiers peints, les étoffes d'ameublement, les plafonds, les vitraux, les mosaïques et les panneaux de faïence ne s'occupaient pas du tout de la facture nouvelle qui avait transformé la peinture. Ils continuaient à répéter mécaniquement des formes somptueuses créées en 1830 ou au second Empire, en les desséchant par une facture qui n'empruntait plus rien à la peinture. Une facture tout à fait fignolée, chaque surface étant entourée d'un tout petit trait égal avec un modelé photographique et des couleurs aussi de photographie. Ce que j'appelle une facture calligraphique, parce qu'elle rappelle ces tableaux exécutés autrefois comme modèle d'écriture, par de patients calligraphes avec des petits traits de plumes et des paraphes entrelacés.

Mais il vint un jour où, malgré l'indifférence du public en matière d'art (elle était encore plus grande qu'aujourd'hui), on finit par se dégoûter d'un style qui ne correspondait pas plus à la vie et à la mode qu'à l'art de l'époque. On peut bien dire que ce fut le grand penseur anglais Ruskin qui précisa le premier et le plus fortement ce sentiment de révolte ; il accompagna,

du reste, sa campagne de conférences et la publication de ses livres de combat, d'une action matérielle directe. Ruskin fut donc le premier qui, au nom de l'art, de la morale, de la religion et de l'humanité, réclama qu'on relevât les arts décoratifs de la médiocrité à laquelle l'industrialisme moderne les avait abaissés. Il demandait, au nom de la saine tradition anglaise et européenne du moyen âge, qu'on s'inspirât de la nature pour créer un art décoratif nouveau et qu'on l'exécutât non plus à la machine, en série, mais à la main, à l'aide d'ouvriers à la fois artisans et artistes. Ce beau mouvement s'annonça brillamment. Des artistes cherchèrent des formes décoratives nouvelles qui fussent nationales et qui se raccordassent à la tradition du moyen âge ou de la première Renaissance. Ils créèrent des ateliers où des ouvriers choisis fabriquèrent avec soin des objets d'art familiers, à la fois élégants et simples et facilement adaptables à la vie de l'époque. Mais cette renaissance de l'art décoratif se corrompit très vite. Dès que les industriels s'emparèrent de ce mouvement et qu'il entra dans le domaine de la mode, ce fut fini. Traduits par les industriels, les essais de Ruskin et de ses disciples perdirent le charme de l'inspiration poétique et de la facture soignée, pour tomber dans l'exécution calligraphique.

Et puis, Ruskin n'avait pas compris l'importance de la peinture dans l'exécution des œuvres d'art décoratif. Il n'avait pas compris, non plus, que la façon de peindre les ornements devait s'inspirer de la manière de peindre d'une époque. L'impressionnisme aurait dû s'occuper alors de l'art décoratif, et les décorateurs auraient dû peindre dans le style impressionniste. Ruskin n'encouragea pas du tout ce courant. En homme trop épris du passé, il décria l'impressionnisme, et ce fut ce manque de compréhension de la pensée et de la vie moderne qui détruisit la portée de ses écrits. Il faut dire enfin que lorsque le style fondé par Ruskin passa la Manche pour devenir européen, il perdit encore beaucoup de sérieux et presque tout son bon goût britannique. On ne vit en effet en Europe, dans ce mouvement dont on ne connaissait pas les origines, qu'une révolte complète en matière d'art décoratif contre toute tradition. On ne savait guère ou on oublia que Ruskin demandait avant tout qu'on restât attaché aux productions originales de l'art national. On détruisit tous les enseignements du passé. On renonça complètement à ces vieilles formes ou à ces vieux motifs d'ornementation classique, qui nous étaient parvenus comme notre langue à travers tous les siècles de l'histoire. On bouleversa même les formes rationnelles des objets familiers, des tables, des chaises, ou des portes, pour leur substituer des formes aux courbes extraordi-

naires ou brisées. On aurait dit que le peuple des artistes, pris de folie, cherchait à satisfaire son ivresse par des bizarreries indescriptibles. On délaissa les lignes trop architecturales et trop simples de l'acanthe et de la palme pour chercher des motifs ornementaux parmi les fleurs les plus bizarres et les plus grosses: l'iris, les orchidées, les tournesols; ou bien dans le décor des scènes sous-marines des grandes profondeurs, avec leurs tapis mouvants d'algues et de zoophytes dont les formes frétillantes et molles convenaient à ce style de caprice. On fit plus, on agrandit des coupes microscopiques de tiges ou d'insectes pour y trouver des thèmes d'ornement. Toutes ces recherches d'originalité, de monstruosité, auraient du reste pu être sauvées si l'exécution de ces motifs étranges, eût correspondu à la bizarrerie de leurs formes. Mais non, ces grosses fleurs aux pétales lancinées, ces chevaux marins, ces anémones de mer, ces capricornes grimaçants, étaient sertis dans un petit trait calligraphique bien égal, noir ou blanc, et modelé avec des teintes fondues et douces de robe de jeune fille à son premier bal.

Ce style d'origine nordique ne convint, du reste, jamais à la France, où on en usa et même abusa, avec un mauvais goût qui ne fut dépassé que dans d'autres pays latins, comme l'Espagne ou l'Italie. Style qui fut bien moderne en ce qu'il pénétrait toutes les formes extérieures que nous avions créées pour nos besoins nouveaux, mais qui détruisait des objets intimes parmi lesquels nous avions l'habitude de vivre. Style de cinéma, de tea-room, de music-hall, de wagon-lit, et de Palace-Hôtel. Et cependant, dans les pays du Nord, en Scandinavie, en Bohême, en Pologne, en Hollande, en Allemagne surtout, cet art décoratif moderne, étudié avec plus de soin devenait un style national. Ce fut le cas de ce style moderne allemand qui eut tant de vogue avant la guerre, et qui influença même l'art français de 1911 à 1914.

L'art allemand d'avant 1914 est empreint de tous les défauts de l'art moderne des autres pays: exécution calligraphique, procédés de travail tout à fait industriels, incompréhension de la peinture contemporaine, rupture avec la tradition. Mais il a un avantage, c'est de s'adapter assez bien aux principes de construction et aux matériaux scientifiques modernes. Son plus grand défaut est d'être triste et lourd. C'est un style d'Empire militaire, de puissance industrielle. Il donne l'impression qu'on dut vivre oppressé dans le pays qui l'a créé. Et l'histoire l'a bien montré.

Le style décoratif de 1900 s'est répandu partout. Teinté suivant la mode de goût anglais, scandinave, belge ou allemand,

il a pénétré jusqu'au cœur des Alpes et jusqu'au cœur de la Province française. Il a régné ferme à Florence, a bouleversé Barcelone, et s'est introduit jusqu'à Constantinople. Bien des gens qui n'admettent pas encore l'impressionnisme ont adopté le style de 1900. Les papiers peints de leurs chambres, leurs rideaux, leurs descentes de lit appartiennent souvent à ce style que j'ai aimé en son temps, parce que j'ai subi la mode, mais que je n'aime plus, parce que, pour moi, il a rejoint les jupes balayeuses et les chapeaux de tulle de 1900. Je dois même avouer que j'ai, pour presque tout ce qui se rattache au style 1900, un dégoût qui m'empêche d'apprécier les bonnes choses qui ont été conçues sous l'empire de cette mode: celles qui auront du charme dans cinquante ans, qui reviendront peut-être à la mode dans cent ans, mais qu'en tous cas, il faut serrer au grenier jusqu'alors.

On se demandera peut-être pourquoi j'ai quitté le domaine de la peinture pour parler de papiers-peints, de vitraux et de tapis. C'est parce que je suis arrivé dans mon étude à l'art de 1900 et qu'avant 1900 il n'y avait pas une différence aussi forte entre la peinture et l'art décoratif.

Au XVIIIme siècle, sous l'Empire, au temps du romantisme, la peinture donnait le ton aux arts décoratifs qui en dépendaient. L'art photographique de 1850 n'eut guère d'influence sur la peinture décorative dont il contredisait tous les principes. Mais avec le style 1900, il en fut tout autrement. Le style 1900 prit tout de suite une importance indépendante de la peinture et finit même par l'influencer. Et, c'est pour cela, que j'ai été obligé de parler ici de l'art décoratif moderne, tandis que j'ai négligé de le faire pour les autres styles qui le précédèrent.

Le style de 1900 a eu plus d'influence sur l'art religieux que l'impressionnisme. Cela vient de ce qu'il fut plus populaire. Et s'il le fut, c'est parce que la facture minutieuse et molle de ce nouveau style, l'emploi des couleurs tendres et du modelé fondu par les décorateurs d'alors convenaient à la sentimentalité du goût populaire. Il pénétra dans l'art religieux surtout dans le Nord, en Belgique, en Allemagne, en Pologne et, je ne sais pas trop pourquoi, dans une certaine Espagne. Il existe à Barcelone une église extraordinaire qui en demeurera le témoignage pour longtemps.

Une des manifestations les plus belles de cet essai de rénovation de l'art religieux par le style décoratif en 1900 se trouve à Fribourg, à la cathédrale, où sous l'inspiration d'un moine intelligent et hardi, le révérend père Berthier, toutes les fenêtres de la nef et du chœur furent décorées de vitraux modernes.

Ces vitraux de St-Nicolas sont l'œuvre d'un grand artiste polonais, Joseph Mehofer. Ils sont un des meilleurs exemples de ce que l'énergie moderne a fait pour secouer la somnolence de l'art catholique, mais ils nous montrent aussi les défauts auxquels il faudrait parer, pour le secouer plus efficacement. Les vitraux de Mehofer, sont en travail depuis trente ans. Nous y voyons l'évolution d'un artiste dans un style qui, il faut l'avouer, est aujourd'hui complètement démodé.

Beaucoup de mes amis condamnent sans rémission les vitraux de Mehofer à cause de l'aspect démodé du style dans lequel ils furent conçus. C'est que ces amis sont tellement soumis à la mode qu'ils sont incapables d'apprécier, dessous le vêtement démodé qui recouvre ces belles compositions, tout ce qu'elles contiennent de qualités artistiques durables. Ne serait-ce tout d'abord que dans le domaine de la couleur qui en est somptueuse, hardie, variée et chatoyante, les vitraux de St-Nicolas, marquent un progrès énorme sur l'art religieux européen qui, depuis 1800, se traîne dans des teintes fades ou doucereuses, sales ou écœurantes. Mais il y a dans ces vitraux autre chose que de belles couleurs. Au milieux des formes filandreuses à la mode de 1900, de ces entrelacs de cheveux et de rubans, au milieu de ces grosses fleurs irrégulières d'une monstruosité voulue, surgissent de belles attitudes, des visages passionnés, des corps vivants qui sentent les émotions, les souffrances et les joies. Donc, toute une humanité qui échappe à l'inexpression sucrée et morte de nos saints de cire contemporains. Les défauts de Mehofer sont ceux de tous les décorateurs de 1900: abus du détail, calligraphie de la facture qui est toujours égale, monotone, propre et un peu molle; répétition mécanique des mêmes motifs de décors d'un panneau à l'autre; fadeur d'un modelé qui semble s'inspirer du fondu photographique. Et puis, les vitraux de St-Nicolas nous avertissent qu'il est décidément nécessaire de suivre une tradition dans l'art religieux en dépit de toutes les révolutions artistiques. L'art religieux en effet, sera toujours un art architectural, c'est-à-dire qui doit concourir avec des motifs d'architecture à un effet d'ensemble. Une abside byzantine, un tympan de porche roman, un vitrail gothique, un tableau d'autel de la Renaissance, un plafond peint du XVIIme ou XVIIIme siècle italien, sont toujours architecturaux. Les vitraux de Mehofer ne tiennent absolument pas compte de l'architecture qu'ils décorent. Ce sont des tableaux transparents, d'une couleur magique; de somptueuses décorations venues d'ailleurs et pendues là par hasard; et, par là, un peu théâtrales. Et pourtant, il eût été à souhaiter qu'un art comme celui de Mehofer eût complète-

ment envahi, déjà hier, les églises catholiques. Il eût préparé la génération actuelle à un art quand même un peu plus large et surtout plus beau, plus riche, moins collet-monté, moins janséniste et moins sot que l'art catholique du XIXme siècle.

Le style 1900 eut une certaine influence sur la manière de peindre de quelques peintres modernes. Il est certain que ce fut sous son inspiration que Maurice Denis fut poussé à combiner l'impressionnisme avec la décoration murale: c'est-à-dire, à penser à des tableaux qui ne fussent pas uniquement des représentations ou des évocations raffinées de la nature, mais de belles surfaces peintes, capables d'orner des parois dans des ensembles architecturaux, comme aux beaux temps de l'art, quand la peinture de chevalet et de musée, encadrée de plâtre doré et inclinée selon un certain angle, n'existait pas.

On a appelé cela, dans le temps, du néo-impressionnisme. Je me sers de ces appellations, parce qu'elles sont commodes pour classer les styles et les modes, mais il ne faut y chercher aucune valeur explicative. Le néo-impressionnisme suivait davantage la ligne de la bonne tradition classique que le style de Mehofer. Malheureusement, il se trouva fort peu d'artistes pour en appliquer les principes. Par fortune, un des meilleurs les appliqua à l'art religieux, ce fut Maurice Denis.

Maurice Denis est, avec Mehofer, le seul grand peintre contemporain qui ait travaillé pour les églises. Je reviendrai du reste à l'œuvre de cet artiste et à son influence sur la renaissance de l'art religieux. Il mérite à lui seul tout un chapitre.

En attendant, rendons-lui hommage, comme à Mehofer: ce sont des précurseurs. Au temps des premières tentatives de ces deux artistes pour réveiller l'art religieux de sa léthargie, les fidèles n'étaient guère encourageants. Ils ne le sont pas encore beaucoup aujourd'hui, et le clergé encore bien moins. Tant que la majorité des chrétiens regrettera, même sans l'avouer, la facture photographique d'il y a cinquante ans, l'art religieux ne se réveillera pas entièrement. Tant que leurs yeux et les miens ne comprendront pas la même écriture, c'est inutile de faire des efforts comme ceux de Mehofer ou de Maurice Denis pour offrir aux fidèles des œuvres d'art dans les églises. Ce qui est mort pour nous est peut-être vivant pour eux, leur donne peut-être des émotions, tandis que l'art d'artistes vivants ne leur apporte que de la répulsion, ou leur semble ridicule. Ils croient souvent que nos efforts ne tendent qu'à vouloir étonner et mystifier le monde pour notre plaisir. Ils ne pensent pas que c'est notre vie que nous donnons, nos efforts, nos sacrifices, pour réaliser cet art religieux moderne; et que c'est à cause de cela qu'il est vivant.

VII. CUBISME

Mes lecteurs seront peut-être étonnés si, après leur avoir fait l'éloge de la facture impressionniste, je leur disais que pour un artiste moderne, l'impressionnisme a fait place à un style tout nouveau.

Personne n'est resté sans entendre parler un jour ou l'autre avec ironie, mépris ou estime, du cubisme et du futurisme.

Cependant, si je montrais un tableau cubiste sérieux qu'il soit de Picasso, de Braque ou de Metzinger, à la plupart de ceux pour qui j'écris, ils demeureraient stupéfaits. Imaginez-vous un tableau couvert de lignes qui semblent suivre des directions arbitraires et s'entrecroisent comme celles d'un paquet de ronces artificielles sans aucune raison apparente à première vue. Puis, au bout de quelque temps, lorsque vous regardez ce tableau cahotique, vous voyez surgir comme d'un rêve, de toutes ces lignes, quelque forme humaine, quelque fragment de paysage, quelque maison étrangement déformée, tenant de la figure géométrique et du dessin d'enfant, mais par là même plus fantastique, et laissant une vision plus durable dans l'esprit qu'une réalisation photographique des mêmes formes. Expliquer ce que cherchent à exprimer les cubistes, est assez difficile, car chacun a sa méthode et ses intentions particulières ; et derrière ces méthodes, souvent obscures, réagissent les tempéraments et les instincts des peintres, qui contredisent souvent les méthodes et les principes. Mais il n'en demeure pas moins, que depuis près de vingt ans, il y a une certaine unité de style dans l'effort d'un groupe de peintres en général latins.

Les théories de ce groupe, qui compte surtout des artistes français, espagnols et italiens, peuvent se résumer ainsi: l'art photographique n'a plus d'intérêt, puisque la photographie le remplace aisément. Les impressionnistes ont cherché à renouveler la vision ; mais ce que l'œil humain voit en réalité, est beaucoup plus compliqué que ce que les peintres impressionnistes ont exprimé.

Quand vous êtes au centre d'un site, tout ce qui est non seulement devant vous, mais encore tout à l'entour, impressionne votre œil. Vous êtes au restaurant, vous voyez, devant vous, votre table servie ; à la fois, dans la vitre, les gens de la rue et leur mouvement ; à droite, à gauche, vos voisins de table ; derrière vous, la main du garçon qui vous sert. Et, suivant que vous fixez votre attention sur tel ou tel détail de cette vie familière qui vous entoure, vous distinguez tour à tour le reflet d'une carafe la disposition d'une coupe de fruits, le sourire d'un visage, l

mouvement rapide du garçon, les passants dans la rue qui apparaissent et disparaissent, et jusqu'au tout petit tram, allant très loin, qui passe sur ce pont, et qui semble entrer comme sous un tunnel dans les feuillages du géranium fleuri qui borde les vitres du restaurant.

L'idée vous vient alors que le monde n'est pas un tableau mais un entre-croisement de lignes bougeantes et changeantes, de couleurs et de lumières chatoyantes qui entrent les unes dans les autres, où aucune surface n'a de réalité à moins qu'on ne fasse un effort de volonté pour la voir.

Donc, pour peindre la nature comprise de cette façon, il faut non seulement renoncer à la vision photographique, mais encore chercher une manière de l'exprimer dans un art tout différent que celui dont on s'est contenté jusqu'à ce jour. Je dois dire qu'en exposant ces doctrines, je me mets à la place d'un cubiste convaincu, bien qu'en réalité je ne partage pas entièrement leur manière de voir. Pour eux, la ligne du contour n'existant plus, il faut exprimer les figures par des plans, c'est-à-dire en montrant autant que possible les formes de tous leurs côtés, comme lorsque, dans les livres de géométrie, on fait comprendre, sur un fond noir, la construction des cubes et des pyramides en dessinant au moyen de lignes pointillées les arêtes qui sont derrière l'objet. C'est sans doute de cette idée que sont partis les cubistes, puisque quelques-uns ont adopté ce système. D'autres dessinent, pour mieux la faire comprendre, une figure à la fois de face et de profil; d'autres le contour de la figure à côté de la figure indiquée en perspective; d'autres enfin, plus raisonnables, à mon sens, simplifient les objets qu'ils veulent rendre, en ramenant leur forme à quelques belles surfaces planes ou courbes régulièrement modelées, et, prolongent ces surfaces en plans diaphanes et nacrés entourés par des lignes rigides qui délimitent le contour de ces plans dans le vide environnant. Chaque corps est ainsi entouré d'une atmosphère transparente où s'expriment tous les mouvements qui l'agitent ou qui sont en puissance en lui.

On voit quelles confusions, à première vue, peuvent résulter de l'application de ces théories. Et, j'ajouterai encore que d'autres peintres pour exprimer la rapidité des mouvements multiplient les membres de leurs personnages, donnent plusieurs mains aux violonistes qui jouent, plusieurs jambes à la fillette qui saute à la corde; que d'autres, s'inspirant des hiéroglyphes ou des signes convenus de la cartographie, cherchent à exprimer les formes par certaines figures conventionnelles et identiquement répétées; que d'autres font chavirer les maisons d'un port ou

d'une rive pour donner l'impression du roulis qu'on éprouve en bateau ; que d'autres, pour rendre le scintillement de la lumière, distribuent à profusion, à l'entour des objets, des arcs-en-ciel ou des spectres solaires (ce qui donne à leurs tableaux l'aspect de ce qu'on voit à travers un bouchon de carafe en cristal taillé) ; et que d'autres, enfin, se jettent dans l'abstraction géométrique et cherchent à exprimer la pesanteur, la gravitation, les forces en mouvement ou en puissance de la nature, dans des tableaux qui ne sont plus que des théorèmes brillamment colorés. Après cette énumération, on comprendra qu'on taxe l'art cubiste de folie ou de mystification. J'avoue que, dans les exagérations, les cubistes et surtout les futuristes sont parfois absurdes, mais mystificateurs presque jamais. D'autre part, étant donné l'idéalisme de ces peintres qui, malgré le mépris du public, de leurs amis, de leur famille même, persévèrent dans leurs recherches absolues au risque de passer pour fous, il résulte de leurs efforts une grande élégance qui est abondamment répandue, en dépit de l'outrance de leurs méthodes, dans toutes leurs œuvres. Pour ma part, bien que je ne sois pas cubiste et que je ne cherche pas à trouver dans cet art la solution de la renaissance d'un art à la portée de tous, ce qui est un des buts de ma vie, j'aime quand même et je défends les cubistes. Leur élégance toute latine, leur fier dédain des procédés sensuels et de toute sensualité, leurs couleurs si harmonieuses, me plaisent. Ils distribuent la lumière scintillante sur leurs toiles comme le soleil la distribue sur les jets d'eau, l'eau mouvante, les ailes de libellules, les coquilles marines et les cous des gros pigeons. Leurs tableaux font penser à ces beaux cristaux qui jaillissent comme des bouquets d'une souche de pierre sombre, entre-croisant leurs facettes dans un ensemble de formes à la fois transparentes et irréelles, mystérieuses, faites d'eau et de forces cachées, de glace et de feu. Beaux tableaux obscurs et charmants, résultant du conflit d'une intelligence volontaire et dédaigneuse et de l'instinct mystérieux et involontaire qui combat cette intelligence dans un cerveau d'artiste.

Par la nature même de ces qualités, l'art cubiste se trouve être très décoratif, très architectural, et convenant aussi parfaitement que les vitraux anciens ou les belles tapisseries de la Renaissance, pour l'ornement des grandes surfaces planes que ménagent les architectures dans leurs constructions.

L'art cubiste n'a guère pénétré l'art chrétien : heureusement, direz-vous ! Mais moi, je le regrette. Il convient à la liturgie par sa noblesse élégante, par son mépris des formes trop matérielles et figées, et par sa somptuosité décorative. Ne faut-il pas songer à cette musique composée de thèmes qui se chevauchent et qui

convient si bien à la religion catholique, la musique polyphonique de Palestrina ou de Vittoria ? Il s'adapte, du reste, parfaitement aux vieilles traditions latines ou grecques de l'art chrétien. Nous en avons un exemple frappant à Semsales où Severini a, pour la première fois, pour la gloire du catholicisme, appliqué les doctrines du cubisme, soutenues par un talent magistral de peinture, à la décoration de toute une église. Jusqu'à lui, les cubistes étaient, pour la plupart, de terribles anticléricaux, révoltés, anarchistes, méprisant à la fois l'Eglise, la religion, les simples et la foule. Et c'est pour cela que, jusqu'à Severini, rien de ce style nouveau et si attrayant n'a percé dans l'art chrétien d'aucun pays du monde. Mais cette lacune est comblée. Aussi saluons Severini, auquel je consacrerai plus loin tout un chapitre, comme un des puissants acteurs de la renaissance de l'art religieux.

VIII. CONCLUSION

Avec ce dernier aperçu, j'ai terminé mon histoire de la peinture au XIXme siècle. Si j'ai parlé surtout de la peinture dans cette étude, c'est parce que c'est l'art qui représente le mieux la mode et la façon de voir du public. Et si j'ai parlé de la peinture et presque pas des peintres, c'est que je ne voulais pas esquisser ici une histoire des peintres, mais bien plutôt de la manière ou des manières de peindre et de voir au XIXme siècle.

En résumé, si l'on m'a bien suivi, on constatera que l'art d'une époque est comme une mode, comme une toilette qui n'est pas absolument belle pour toujours, mais dont le charme passe parce que les yeux des humains ont besoin de voir toujours quelque chose de nouveau. Aussi, comme les modes, les styles naissent et passent. Et cependant, lorsqu'un très grand artiste se sert d'un style à la mode, il le fait de manière à reproduire une beauté plus durable, qui résiste à la force instinctive de la mode. Il n'en demeure pas moins que nous sommes obligés de subir la mode, pour la peinture comme pour la toilette. Nous y cédons un jour ou l'autre, plus ou moins vite, selon notre degré de culture artistique, mais nous y cédons. Ce sont les milieux où le sens de l'art est le moins vivant et où le sens de la culture artistique est le moins raffiné qui suivent ce mouvement les derniers. Le catholicisme où, dans le domaine de l'art, l'esprit de mort règne bien souvent (moins il est vrai, que dans le protestantisme), et où la culture artistique est redoutée comme un relent de paganisme ou une source latente de péché, retarde plus encore, en fait de mode artistique, que les milieux mondains.

Nous avons vu qu'à part quelques exceptions [1], on y suivait la mode en art à 75 ans en arrière de la vie moderne. Et c'est beaucoup, surtout si on pense qu'au moyen âge en France, à la Renaissance dans toute la chrétienté, et même, au XVIIme siècle, en Italie, en Espagne, en Allemagne et en Flandre, c'était les catholiques qui lançaient la mode en art.

Actuellement, l'art des artistes est tellement sorti de la tradition religieuse, s'est tant éloigné du goût du public, et porte si peu sur ce dernier, que le problème de renouer l'art religieux avec l'art moderne est bien un des plus difficiles qui se puisse rencontrer.

Evidemment, pour y arriver, il faudrait que les artistes fassent des concessions au public, mais aussi, il faudrait que le public, à son tour, en fît aux artistes, et sût lui sacrifier quelques-uns de ses goûts arriérés.

Or, il y aurait un style sur lequel le goût du public et celui des artistes pourrait peut-être se rencontrer. C'est le style de l'art populaire. L'art populaire est une manifestation particulière, qui fleurit chez certaines races primitives, pas encore très civilisées, ou dans les classes paysannes et ouvrières des civilisations avancées. Ceux qui l'engendrent ne sont généralement pas au courant des modes artistiques contemporaines. Comme les enfants, ils sont portés à exprimer leurs émotions à l'aide du dessin et de la couleur, en s'inspirant très vaguement des représentations artistiques qui les entourent. On retrouve dans leur art des échos des styles démodés ou même parfois modernes mais traduits avec une facture naïve qui leur donnent une saveur nouvelle. Cet art, comme celui des dessins d'enfants, a le don de plaire énormément aux artistes les plus cultivés. Ils aiment y retrouver les formes de la nature rendues par des yeux qui ne sont pas encore déformés par l'empire de la mode et qui voient le monde extérieur d'une façon plus fraîche que ceux d'un peintre

---

[1] On montrerait, je crois, qu'en Suisse romande ces exceptions sont si nombreuses, depuis un certain temps, qu'elles font une petite règle.

S'il fallait, d'ailleurs, dans le concret, plaider les circonstances atténuantes pour les fidèles et le clergé, on dirait d'abord qu'ils n'ont pas, dans leur entourage, énormément de valeurs comparables à Denis, à Cingria, à Severini; que maintes fois leur choix s'est arrêté à des « artistes » que leur indigence matérielle (autant au moins que leur indigence spirituelle) rendait véritablement dignes de pitié; qu'un stupide nationalisme de clocher, sévissant non pas, j'en peux témoigner, chez les vrais artistes, mais chez ceux qui pensent l'être, lie trop souvent leur liberté...

Mais si l'on veut une mise au point complète et générale sur ce sujet des relations entre les artistes catholiques et le public catholique, qu'on relise les *Quelques réflexions sur l'art religieux*, parues dans la seconde édition d'*Art et Scolastique*, p. 211. *(N. d. l. R.)*


SALVE REGINA

fatigué par l'étude et la réflexion. L'art populaire plaît aussi aux enfants et aux gens du peuple très simples. Les gens riches, les intellectuels qui n'ont pas cultivé en eux le sens artistique méprisent beaucoup l'art populaire. Il plaît à certains professeurs parce qu'il leur sert de prétexte à bâtir des hypothèses ou à écrire de gros livres.

Il est des artistes modernes qui se sont inspirés de ces tendances populaires et en ont tiré une nouvelle manière de peindre: on en retrouve des traces chez certains cubistes. L'art populaire, par sa naïveté, la hardiesse de sa sauvagerie, son goût des belles couleurs, sa grande allure décorative, convient parfaitement à l'art religieux. Il lui convient aussi par une sorte de tradition, puisque dans les pays campagnards ou alpestres, il s'est toujours consacré au service de la religion pour l'embellir de ses fleurs rustiques. Il lui convient enfin parce qu'il est profondément humain et, par là, plus près du christianisme que l'art académique; parce qu'il est enfantin et, par là, plus près d'une religion qui est faite pour les petits enfants et ceux qui leur ressemblent.

C'est pour cela que j'estime que seules les tendances de l'art populaire, développées par un groupe de grands artistes, pourraient faire rentrer la vie dans l'art religieux.

ALEXANDRE CINGRIA

POÈMES

JOIE

Au soleil levant des plantations herborifères
Les chevaux gambadant dans l'atmosphère lumineuse
Et les biches ailées des contes antédiluviens
Font la cour aux oiseaux des oiselles peureuses
C'est là le dernier des paysages péruviens
La cinématographique extase des anémones assises
Les ouvrières bleues des dimanches multicolores
La floraison immatérielle d'un merveilleux printemps
C'est la joie inéluctable d'une vie à tout prix mélodieuse
Le réveil imprégné de douceurs indécises
La chanson qui s'élève au-dessus des monts enténébrés
Le vivat du soleil, la trompette du jour qui paraît
Le concert pompeux des campagnes ancestralement zébrées
La fleur, le réséda, la branche au mille attraits
Toute la série indéchiffrable des bienfaits de la Divinité
[radieuse
Holà températures malfaisantes des serres antipoétiques
Holà visages vénérables des videngeurs de la critique
Je vous ris au nez, car la joie de ma poitrine enthousiasmée
Se répand dans le jardin des odorantes jasminées

La Véranda du Fils de Dieu se garnira des lauriers les plus
[splendides
Et laissera traîner vos médiocres offrandes comme des pots vides
Mais la cohorte aux ailes pures à l'imitation de la voile
[paradisiaque
Aura pour vent le Saint-Esprit gonfleur des voiles azurées
Et sur le sable desséché par les feux malsains des hérésiarques
Nous verrons dépasser la tête des existences mal assurées.

A L'HOPITAL-COUVENT

A l'hôpital-couvent des sœurs coreligionnaires,
Il y a les grands malades qui y viennent mourir,
Il y a aussi le train qui passe comme un tortionnaire,
Il y a les fils télégraphiques qui leur font un sourire,
Il y a les vergers et les crucifix
Cachés un peu partout dans le feuillage,
Il y a les noms des saints qui sont écrits,
Et les enfants qui prient devant comme des sages ;
A l'hôpital-couvent des sœurs coreligionnaires,
Il y a les grands mourants qui font le signe de croix,
Il y a de très anciens révolutionnaires
Qui en crachant leur âme font appel au Roi,
Il y a aussi les ténébreux, les endurcis,
Il ne faut pas leur montrer un regard courroucé,
Il faut les soutenir dans leur bien grand souci,
Cela serait un crime de les repousser,
Car bien plus difficile sera leur agonie,
Quand ils verront leurs parents effrayés,
Ne plus oser parler de la mort, notre amie,

Et rire, et plaisanter pour ne pas l'éveiller ;
Mais au milieu des lits, des draps blancs, du soleil,
Il y a cette douceur qui est une merveille,
Ce repos, ce pardon des fautes passagères,
Cette vierge Marie au haut d'une étagère,
Cet oubli des matérialités, des heurts, des vanités,
Maintenant, tout est loin que nous sommes alités,
Un souvenir douloureux et cette sombre angoisse
De savoir que par ce chemin jamais on n'y repasse.

HENRI FERRARE.

DEVOIR NATIONAL ET DEVOIR INTERNATIONAL

LA PATRIE ET LE DEVOIR NATIONAL

I

Le patriotisme est la vertu morale qui nous incline à rendre à la patrie les devoirs qui lui sont dus et l'amour dont elle est digne.

Régulièrement, normalement parlant, notre patrie est identique à la communauté politique dont nous sommes membres. Mais l'idée de patrie ajoute à l'idée de communauté politique une nuance de sentiment moral analogue au sentiment de famille. La patrie ne veut pas seulement être servie et obéie, elle veut être aimée. Cette nuance est marquée par le terme même de *terra patria*, la terre des pères, qui évoque la pensée d'une tradition, d'un héritage, d'un patrimoine, transmis de génération en génération. L'idée de patrie est l'une des plus belles et des plus douces de la psychologie sociale. Elle suscite dans l'âme humaine des émotions profondes et des dévouements passionnés.

Que l'on doive servir la patrie, obéir à la patrie, accomplir toutes les prestations qu'elle requiert légitimement de chacun d'entre nous, la morale et le droit naturel suffisent à l'établir. Il s'agit d'obtempérer à un ordre divin, à une intention claire et souveraine du Créateur, qui se trouve inscrite dans la nature de l'homme et la nature des choses.

L'individu et la famille ne peuvent subsister ni surtout obtenir la satisfaction et la garantie des légitimes exigences physiques, intellectuelles et morales de leur nature raisonnable, de leur nature sociale, s'ils ne sont pas encadrés dans une communauté permanente, plus vaste, plus puissante, qui leur procurera les sauvegardes nécessaires et qui sera précisément la patrie. A son tour, la patrie pourra et devra exiger de ses enfants toutes les prestations indispensables à la réalisation des fins sociales, à la conservation, à la défense des intérêts généraux dont elle a pour rôle d'assurer la tutelle. Servir la patrie, obéir à la patrie,

c'est accomplir l'ordination du Créateur, c'est obéir à la nature raisonnable, c'est obéir à Dieu même.

Pareil devoir envers la patrie n'a pas le simple caractère d'une consigne administrative, d'ailleurs juste et nécessaire. Il a encore la signification d'un attachement du cœur, d'une inclination d'amour. La patrie est, en effet, la gardienne tutélaire de la famille, l'extension de la famille, le prolongement de la famille. Le sentiment moral qu'elle réclame et qu'elle suscite est apparenté au sentiment moral que, pour chaque enfant bien né, réclame et suscite l'amour de la famille.

La patrie se présente comme l'héritage collectif des ancêtres: le territoire qu'ils habitèrent, les travaux, les exploitations, les constructions qu'ils y accomplirent, les actions utiles et glorieuses qu'ils y réalisèrent de génération en génération, les œuvres littéraires et artistiques dont ils enrichirent le patrimoine héréditaire, les joies et les enthousiasmes et aussi les deuils et les douleurs qu'ils éprouvèrent dans leur conscience collective. Voilà l'héritage à la fois temporel et spirituel que les pères ont transmis aux fils et les générations aux générations. La patrie est cette communauté noble, précieuse et belle, que nos pères ont édifiée, d'âge en âge, par leur labeur, leur amour et leur sang. La génération présente en est dépositaire. Elle se sait tenue de garder et de faire fructifier le magnifique patrimoine héréditaire pour le transmettre intact et enrichi aux générations de l'avenir. Sous le symbole prestigieux du même étendard, elle ombrage, avec le trésor de la gloire commune, le tombeau des ancêtres et le berceau des enfants.

Tous, nous portons en notre cœur l'image tendrement aimée de la patrie tout entière. C'est l'un des trésors invisibles et sacrés qui survivent à toute spoliation et qui nous accompagnent en tout lieu de l'univers. *Patriae memor ubique*, dirons-nous volontiers avec le grand Brésilien Rio Branco. La patrie, son territoire, ses richesses naturelles et artistiques, son histoire et son présent, ses monuments, ses splendeurs et ses ruines, ses grands hommes et ses grands livres, tout cela est le patrimoine de chacun d'entre nous. Ses joies sont nos joies, ses deuils sont nos deuils. Ce qui la grandit et l'honore nous enthousiasme au plus profond de notre être. Ce qui la menace, ce qui la mutile et ce qui l'outrage nous blesse à la prunelle de l'œil et nous révolte dans les replis les plus intimes de notre cœur. Aucun sacrifice terrestre ne paraît excessif quand il s'agit du droit et de l'amour de la patrie. Nous touchons ici à l'une des plus nobles et des plus généreuses passions de l'âme et de la vie humaine.

Bossuet a magnifiquement caractérisé l'origine et le sens profond du sentiment patriotique, de l'amour réfléchi de la terre et de la tradition des ancêtres: « La Société humaine demande qu'on aime la terre où l'on habite ensemble. On la regarde comme une mère et une nourrice commune. On s'y attache, et cela unit. C'est ce que les Latins appellent *caritas patrii soli* l'amour du sol de la patrie, et ils le regardent comme un lien entre les hommes. Les hommes, en effet, se sentent liés par quelque chose de fort, lorsqu'ils songent que la terre qui les a portés et nourris en leur vivant les recevra en son sein quand ils seront morts ». (*Politique tirée de l'Ecriture sainte*, I, II, 3).

Le christianisme consacre ce noble amour de la patrie déjà postulé et légitimé par la nature de l'homme, par l'ordre rationnel des choses. Le meilleur témoignage en est dans l'exemple même de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Lui qui a tant exalté le précepte universel de la charité divine envers tous les hommes et tous les peuples a manifesté un profond et spécial amour à la patrie humaine dont il était le fils par sa naissance temporelle. Avec quelle fierté sainte il évoque les gloires religieuses et nationales du peuple d'Israël, Moïse et les prophètes, les grands rois David et Salomon ! Jérusalem est, à ses yeux, la ville prestigieuse de David, la « cité du Grand Roi ». Quand il voudra donner idée de la splendeur des œuvres de la création, il prendra pour terme magnifique de comparaison « Salomon dans toute sa gloire ». Le Temple de Jérusalem lui apparaîtra comme le symbole grandiose des gloires spirituelles et temporelles de la nation israélite. Et il verse des larmes de filiale douleur quand il voit, dans une lumière prophétique, les désastres futurs de sa patrie bien-aimée, même ingrate, même criminelle, même justement punie. Jésus pleure en la voyant cernée par les tranchées des légions romaines, en voyant les murailles de la cité de David emportées d'assaut par l'agresseur victorieux, l'incendie dévorer les gigantesques constructions du temple, et un effroyable esclavage disperser à travers le monde gréco-romain tout entier ceux des enfants d'Israël qui n'auront pas perdu la vie par le tranchant du glaive. Catastrophe suprême de la patrie en deuil et en ruines !

Si Jésus a aimé sa patrie temporelle, s'il a été fier de ses gloires, s'il a pleuré sur ses malheurs, c'est donc que l'amour de la patrie a sa place légitime dans le cœur d'un disciple du Christ, dans la hiérarchie des vertus chrétiennes, entre l'amour plus restreint de la famille et l'amour plus étendu de l'humanité entière, dans l'ordre essentiel et harmonieux de la divine charité.

II

Le problème moral du patriotisme se double de la question, plus moderne, du nationalisme.

Ce terme est employé, de nos jours, pour désigner deux choses parfaitement distinctes, quoique pouvant se conjuguer l'une avec l'autre.

Le mot « Nationalisme » pourra servir à désigner la théorie qui érige en axiome le droit absolu des peuples à disposer d'eux-même, le droit souverain, pour chaque peuple suffisamment différencié, de se constituer, s'il le désire, en Etat distinct et indépendant. C'est le principe fameux des nationalités.

Le mot «Nationalisme», pourra d'autre part, être choisi pour désigner une conception du gouvernement de l'Etat qui accorde la prépondérance, parmi les préoccupations du même ordre, à l'intérêt national, considéré comme consistant dans la force et la puissance de l'Etat. La nationalisme ainsi entendu n'est pas le patriotisme lui-même, mais une sauvegarde et une vigilance particulière du patriotisme.

Nous ne pouvons songer à discuter ici le premier sens du mot « nationalisme », c'est-à-dire la théorie de droit public, ou mieux de philosophie du droit public, qui porte le nom de principe des nationalités. Elle soulève les problèmes les plus complexes de droit, d'histoire et de philosophie. Quelle que soit la solution que l'on donne à cette controverse, la conception du devoir patriotique demeurera toujours la même. On aura seulement déterminé quelle communauté politique possèdera, de fait, sur telle ou telle catégorie de population, dont le cas est sujet à litige, les droits et les titres supérieurs qui appartiennent exclusivement à la terre des ancêtres, à la mère-patrie.

Quand on étudie directement et avec détail le principe des nationalités, comme problème de philosophie du droit public, on est amené à conclure que le vœu d'une population déterminée, tendant à former un Etat distinct et indépendant, constitue une considération digne de grands et loyaux égards, mais ne constitue pas, à lui seul, un droit suprême et absolu. Il peut, selon les cas, engendrer ou ne pas engendrer le droit légitime à la séparation et à l'indépendance ; car il peut concorder ou ne pas concorder avec d'autres considérations légitimes de droit et de fait qui importent essentiellement au bien commun temporel, à l'obtention des avantages sociaux qui sont la raison d'être universelle et fondamentale de toute communauté politique. Donc, on ne peut admettre, dans la délicate complexité des problèmes de démembrement et de reconstitution des Etats,

pour règle décisive et suffisante une formule aussi simple et aussi sommaire que le principe des nationalités, que la théorie nationaliste du droit absolu des peuples à disposer d'eux-mêmes. Mais tel n'est pas le sujet que nous avons à discuter en ce moment, à propos de la patrie et du devoir national.

Au contraire, le second sens du mot, « nationalisme » nous intéresse directement, car il met en cause l'amplitude morale du droit de la patrie sur ses fils et du devoir des citoyens envers la patrie. C'est l'extension et l'amplitude même du devoir national devant la philosophie du droit public.

Le principe du patriotisme et du devoir national est désormais hors de cause. Nous entrons dans l'étude d'une question subséquente et complémentaire. Au nombre des considérations qui importent à la bonne gestion des intérêts de la patrie, laquelle doit tenir une place prépondérante dans l'esprit et la conduite de ceux qui, entendent porter à la patrie un amour efficace et clairvoyant ?

La réponse pourra être diverse, selon les légitimes préoccupations de chacun. Plusieurs en effet, jugeront que le meilleur service à rendre au pays sera, par exemple, de lui procurer une bonne législation sociale, une bonne politique d'assistance et de prévoyance, une bonne politique financière, bref l'heureuse et intelligente gestion de l'un ou l'autre des problèmes qui intéressent de près le bon gouvernement de la chose publique et la prospérité nationale.

Le point de vue spécifiquement nationaliste sera la prépondérance de l'intérêt national lui-même, considéré comme la force, la grandeur, la puissance de l'Etat, au-dedans et au dehors, condition générale de valeur et de succès pour toutes les activités de la nation. En politique intérieure, problème de l'organisation des pouvoirs publics, pour que l'Etat soit dirigé avec fermeté et autorité ; en politique extérieure, problème de la diplomatie, de la force armée, de l'expansion lointaine, pour que le prestige de l'Etat soit partout représenté avec influence et avec honneur, telles seront les préoccupations distinctives des milieux nationalistes. La puissance de l'Etat se trouvant ainsi procurée, ils estiment que toutes les autres finalités de la vie politique et sociale seront plus facilement atteintes, chacune à son rang et dans son ordre. L'intérêt national étant la préoccupation dominante et caractéristique du nationalisme, le patriotisme des nationalistes sera plus vigilant, plus anxieux, plus susceptible et plus exigeant que celui des milieux dont les tendances seraient autres que nationalistes.

Répétons-le: entendu en ce sens du terme, le nationalisme se présente comme une vigilance particulière du patriotisme. Sa préoccupation caractéristique sera celle de l'intérêt national, sous la forme de la puissance de l'Etat, fortifiée au dedans et au dehors. Dans un grand nombre de pays du monde contemporain, cette conception du nationalisme est représentée par une fraction compacte et agissante de l'opinion publique. Elle correspond à une politique, à une sensibilité, à une mystique. A propos de la patrie et du devoir national, il est nécessaire de rechercher quel jugement le courant d'idées et d'influences nationalistes peut motiver devant le droit naturel et devant la morale chrétienne et catholique.

La solution générale de ce problème doctrinal et spirituel dépendra tout entière du sens et du caractère de cette suprématie de l'intérêt national par la puissance de l'Etat.

S'agira-t-il d'une suprématie absolue ?

S'agira-t-il d'une suprématie relative et conditionnée ?

La suprématie absolue de l'intérêt national sera la doctrine du nationalisme extrême et intransigeant, qui érigera la puissance et la domination de la patrie en une fin dernière et universelle, à laquelle tout le reste, sans exception, devra être indistinctement sacrifié.

C'est la conception absolutiste de la raison d'Etat et du droit illimité de la cité. C'est l'intérêt national devenu le culte suprême, substitué ou préféré à tout autre. C'est la divinisation d'un intérêt humain, légitime en soi, mais considéré comme s'il n'était limité et conditionné par aucun autre droit et comme s'il constituait, lui-même et à lui seul le Souverain Bien. C'est, en un mot, la résurrection pure et simple du culte païen de la cité devenue Déesse.

En tout temps, ce culte absolu et outrancier de l'intérêt de la patrie a eu des sectateurs déclarés, souvent arrogants dans les manifestations et les exigences de leur fanatisme. La religion nationaliste, dans un certain nombre de consciences, prend la place de toute autre croyance et de toute autre religion.

Tel est le nationalisme que réprouvent le droit naturel et la morale sociale, et que condamne la doctrine chrétienne et catholique. Pie XI, dans l'Encyclique *Ubi arcano Dei*, a réprouvé cet « amour immodéré de la nation », qui se refuse à reconnaître toute règle supérieure. Déjà Pie IX, dans le *Syllabus* de 1864, avait condamné la proposition d'après laquelle l'amour de la patrie justifierait souverainement, par lui-même, tout parjure et toute action criminelle qui serait d'ailleurs, en opposition avec l'ordre moral et la loi divine.

Le langage hautainement dogmatique de certains nationalistes outranciers, en France comme ailleurs, par exemple, chez les sectateurs aveugles de Charles Maurras, ne suggère que trop cette conception païenne de la religion nationale de la Cité. On doit en dire autant des manifestations ostentatoires d'hommage et de culte au droit illimité de la patrie, que prodigue sans discrétion le Fascisme italien, sous l'inspiration du nationalisme hégélien de Benedetto Croce. Mais surtout, en Allemagne, la divinisation païenne du droit suprême et illimité de la patrie, après avoir inspiré et prétendu légitimer d'effroyables abus de la force au milieu de circonstances tragiques, s'exprime avec une brutalité provocante chez les partisans extrêmes du nationalisme et du pangermanisme : ceux qu'on appelle aujourd'hui les racistes. L'erreur doctrinale du nationalisme absolu n'est pas, malheureusement une pure fiction d'esprits échauffés, en quête d'hérésies à pourfendre.

Ce qui est contraire, dans le nationalisme absolu, à la morale sociale et à la saine philosophie du droit public est la valeur illimitée, inconditionnée, que cette doctrine veut attribuer au droit de la cité, à l'intérêt national.

Le droit de la cité, l'intérêt national, comme toute institution légitime et justifiée, mérite respect, égard, dévouement, loyalisme. Mais, comme toute valeur humaine, il doit concorder, composer, s'accomoder avec d'autres droits, d'autres valeurs, dont le titre est égal ou même plus excellent encore.

Le droit de Dieu l'emporte nécessairement sur tout droit humain, sur toute valeur terrestre. La morale sociale régit le gouvernement des peuples, comme la morale individuelle régit la conduite des particuliers, et elle soumet le service lui-même de la patrie à des règles impératives de droit et de devoir. La cité n'a pas, sur ses propres membres, un droit illimité et inconditionné ; elle est tenue, nous le savons, de respecter et de consacrer, mais non pas d'absorber et de confisquer, les droits légitimes et primordiaux des individus et des familles ; c'est pourquoi il existe des limites morales et objectives dans les requêtes que la cité peut légitimement exercer, même au nom de l'intérêt national, sur ses propres adhérents, fils de la même patrie. Enfin, chaque cité, chaque patrie n'est pas seule au monde. Hors de ses frontières et en relations avec son gouvermenement et son peuple, existent beaucoup d'autres nations, beaucoup d'autres patries, dont les droits et les titres sont exactement du même ordre que les siens, aussi respectables que les siens. Le pouvoir qui préside aux destinées de chaque nation est tenu de garder, envers les autres patries, les règles de la justice et de la charité sociales, et d'abord, de respecter loyalement le bien et le droit d'autrui.

Donc, la suprématie de l'intérêt national est, au nom de la morale, au nom du droit, au nom du bien universel, limitée et conditionnée par un grand nombre d'obligations précises et impérieuses. Toute démarche politique n'est pas nécessairement licite pour la seule raison qu'elle paraît avantageuse à la patrie. Tout moyen n'est pas rendu acceptable pour la seule raison qu'il peut servir l'intérêt national.

En un mot, la suprématie de l'intérêt national, de la puissance extérieure et intérieure de l'Etat, par rapport aux autres finalités raisonnables du gouvernement de la chose publique, doit être considérée comme relative et non pas comme absolue.

Mais si elle est considérée comme relative, comme respectant le droit de Dieu, le droit de la morale, le droit des individus et des familles, le droit des nations étrangères, cette conception devient honnête et admissible.

Contre un nationalisme ainsi limité et conditionné, la morale sociale ne pourra plus motiver aucune objection de principe.

III

Le nationalisme étant reconnu comme devant, en principe accepter les conditions et limitations qui le rendent compatible avec la morale et le droit, il pourra être utile de réfléchir quelque peu aux avantages et aux inconvénients du point de vue nationaliste, en tant qu'il se superpose au point de vue patriotique, lequel répond à un strict devoir de conscience.

Le nationalisme, même légitime, paraît être un phénomène d'ordre accidentel, suscité par des circonstances anormales, vigilance du patriotisme, anxiété du patriotisme, le nationalisme suppose que l'intérêt national subit une menace ou un dommage et qu'il importe d'y remédier en fortifiant exceptionnellement l'armature de la patrie.

De fait, l'éclosion du nationalisme se produit comme une réaction du sens national contre les influences dangereuses qui tendraient à dissocier la patrie. Influences dangereuses créées par la menace de la force étrangère ou la pénétration de la finance étrangère, cherchant à subjuguer brutalement ou sournoisement la patrie. Influences dangereuses créées par la diffusion et la contagion intérieure de doctrines et de méthodes qui énervent, qui désorganisent la patrie et font méconnaître toutes les justes nécessités politiques de l'intérêt national. C'est à l'encontre de pareilles tendances que surgit fréquemment, dans un pays, le mouvement nationaliste, pour sauvegarder le droit de la patrie et revendiquer la suprématie de l'intérêt national.

En pareille rencontre, le nationalisme pourra être légitime en son principe et répondre utilement à un postulat du bien public.

Il présentera, en outre, le réel avantage de diriger les préoccupations de ses adeptes vers une noble perspective, celle de l'intérêt national, dont la valeur morale et spirituelle est très supérieure aux querelles de clocher, aux compétitions d'intérêts mercantiles, aux opérations de basse cuisine électorale et parlementaire qui occupent trop facilement la politique intérieure d'un grand nombre de pays du vieux monde ou du nouveau monde. L'idée nationaliste sera de beaucoup plus fière et généreuse allure.

Mais, à côté des avantages, il faut considérer les inconvénients et les périls contre lesquels le nationalisme doit se prémunir pour demeurer conforme aux règles supérieures de la morale et du droit.

Le triple inconvénient à envisager concerne la politique extérieure, la politique intérieure, la politique religieuse.

En politique extérieure, le nationalisme aura pour tendance de se préoccuper avec un tel exclusivisme de l'intérêt national qu'il en vienne à tenir trop peu de compte du bien et du droit d'autrui, des règles de la justice et de la bienveillance internationales, des devoirs de coopération et de collaboration mutuelle et collective qui s'imposent à la communauté universelle des Etats et des peuples. Le nationalisme ne devra jamais oublier de conjuguer équitablement le devoir international avec le devoir national.

En politique intérieure, le nationalisme, justement préoccupé de la puissance organique de l'Etat, condition normale de la réalisation de beaucoup d'avantages sociaux, pourra être incliné à sous-estimer les diverses finalités politiques qui seront autres que la considération directe de la puissance organique de l'Etat. Il pourra oublier que la législation sociale, la législation d'assistance et de prévoyance, la législation financière, sans parler des lois touchant à la vie spirituelle du pays, répondent à des nécessités essentielles de l'activité générale de la nation, bref à de véritables intérêts nationaux. On devra donc se garder ici de l'étroitesse et de l'exclusivisme d'un point de vue trop unilatéral.

En politique religieuse, enfin, le nationalisme de tous les peuples et de tous les partis sans exception devra se prémunir contre la perpétuelle tendance à considérer les questions catholiques, qui sont, par définition, d'ordre universel, sous le rapport exclusif de l'intérêt national, qui est essentiellement particulier

à une nation. C'est, en effet, une grave confusion de points de vue que de considérer principalement des questions telles que l'élection d'un pape, le choix d'un dignitaire ecclésiastique, l'organisation des missions religieuses en terre infidèle, la répartition des tâches apostoliques entre missionnaires de telle et telle nationalité, selon les avantages plus ou moins considérables qui paraîtront en résulter pour la langue, l'influence et la politique de tel ou tel peuple, de tel ou tel gouvernement. Un excès trop facile et mal réglé de nationalisme peut conduire certains esprits, pourtant bien intentionnés, à une inintelligence complète des questions religieuses, concernant l'universelle et l'éternelle patrie des âmes.

En un mot: que le juste souci de l'intérêt national se contienne dans les limites que lui assignent la morale et le droit, qu'il respecte la frontière d'autres enceintes et d'autres sanctuaires. Son légitime domaine est déjà bien assez vaste. L'amour de la patrie touche aux plus nobles, aux plus profondes et aux plus magnanimes passions de l'âme humaine. Le sens sacré de la justice doit régler l'action de ce sublime amour.

Le « nationalisme » soulève donc des controverses délicates. Il réclame des distinctions et même des sous-distinctions nuancées entre des acceptions essentiellement diverses, entre des applications inégalement justifiées devant la raison, la morale et le droit. C'est un concept à propos duquel on doit particulièrement se prémunir contre les généralisations sommaires ou les simplifications passionnées.

Au contraire, le « patriotisme », dont le « nationalisme » veut être l'armature, est un concept qui, dans son sens clairement et universellement déterminé, répond à une vérité certaine, à un noble devoir, à une haute vertu morale. Génératrice de dévouement et d'amour, la patrie constitue un trésor spirituel, héritage magnifique transmis par les générations du passé aux générations de l'avenir.

LE GENRE HUMAIN ET LE DEVOIR INTERNATIONAL

I

La nature de l'homme et la nature des choses, traduisant la volonté du Créateur, ont légitimement établi, nous le savons, la distinction, l'indépendance des différentes cités ou patries

d'après les conditions et nécessités diverses qui président au développement des sociétés humaines. Les origines ethniques, le cadre géographique, les besoins économiques et sociaux, les destinées historiques et politiques de chaque groupe de population déterminent raisonnablement et utilement les frontières de chaque organisation indépendante et souveraine.

Toutefois, et malgré la juste diversité des patries indépendantes, les unes et les autres possèdent nécessairement des caractères communs ou identiques, puisque toutes les patries indépendantes sont composées de personnes qui participent à la même nature, corporelle et spirituelle, physique et morale, avec même origine et même destinée, avec mêmes droits et devoirs essentiels. Tel sera le premier fondement naturel d'une certaine communauté sociale entre tous les peuples du monde.

Ce n'est pas tout. Les diverses cités indépendantes ont souvent des intérêts divergents et opposés. Néanmoins, elles ont aussi des intérêts de suprême importance, qui sont communs à toutes les nations humaines et qui les convient à des tâches identiques, devant les mêmes besoins et les mêmes périls, comme à des relations mutuelles et à des relations amiables.

Cet ensemble de besoins concordants et d'intérêts identiques, ayant pour origine la communauté fondamentale de nature physique et morale appelle normalement, entre les peuples divers, des relations de droit public, un ensemble d'institutions et d'organisations tutélaires qui tendent à garantir le bien commun temporel de toute la collectivité de ces peuples. Collectivité qui pourra comprendre les diverses nations d'une zone géographique plus ou moins étendue. Collectivité qui pourra grouper tous les peuples de la terre entière, lorsque les moyens de transport et de communication auront créé des contacts, des relations et des échanges entre tous les continents dans tout le vaste univers. Tel est le cas de notre monde contemporain, où la communauté internationale est devenue identique à la communauté même et à l'universalité du genre humain.

Sans délimiter trop rigoureusement les contours des règles universellement applicables à la communauté sociale entre les peuples, il s'agira d'un certain nombre de devoirs mutuels et de règles organiques qui deviendront la charte universelle des rapports internationaux, tels que les réclament la nature de l'homme et la nature des choses. Et voilà le fondement naturel du devoir international, qui s'imposera aux diverses nations, et du droit international, qui en garantira et en procurera le légitime exercice dans les relations mutuelles des peuples.

Il est évident que les obligations du droit naturel, en pareille matière, se limitent à quelques règles élémentaires: respect du bien et du droit d'autrui, respect de la parole donnée, probité dans les contrats, coopération nécessaire au bien commun. Mais le droit naturel postule, en outre, que la volonté légale et concordante des chefs hiérarchiques de toutes les cités indépendantes détermine avec quelques précisions les applications justes, équitables, raisonnables, que devront recevoir, dans les diverses éventualités à prévoir, les principes généraux de la morale des nations. Ainsi va naître un droit positif, promulgué et sanctionné sous une forme ou sous une autre, par tout un ensemble de gouvernements temporels, pour la bonne ordonnance de la vie internationale et en conformité avec les postulats du droit naturel.

Ce droit positif sera lui-même relatif et perfectible. Il se modifiera comme se modifieront les exigences du bien commun, d'après le caractère des besoins sociaux et le degré variable de la civilisation des peuples. Mais sa racine plongera, toujours et nécessairement, dans le droit naturel, duquel tous les autres droits tirent leur valeur morale et leur force obligatoire.

A un premier stade de développement, le droit positif de la communauté internationale, *jus inter gentes*, consistera uniquement dans un ensemble de coutumes, plus ou moins spontanément formées, reconnues légitimes, agréées comme obligatoires par un plus ou moins grand nombre de cités indépendantes.

A une autre étape de la civilisation, des conventions écrites se juxtaposeront à la coutume internationale et formuleront des règles plus claires, plus précises et plus certaines.

Puis, lorsque l'exigera la complexité croissante des rapports mutuels entre les peuples, des organismes permanents seront constitués pour régulariser les relations internationales, assurer les collaborations et coopérations utiles au bien commun, procurer et sanctionner la solution pacifique des litiges internationaux.

L'architecture du droit des Gens se fera donc plus savante. La solidité de l'édifice résultera néanmoins de la profondeur de ses assises dans le droit naturel, dans la nature de l'homme et la nature des choses, qui témoignent des intentions certaines du Créateur et souverain Maître de toutes choses.

II

De même que l'Evangile du Christ apporte une consécration auguste et souveraine au devoir patriotique et au droit légitime de la cité, il apporte une consécration non moins auguste, non

moins souveraine, au devoir international et à la communauté organique du droit entre les différents peuples.

L'enseignement évangélique respecte la patrie et nous apprend à la servir. Mais il déborde aussi les limites de la patrie pour nous ouvrir de plus vastes horizons spirituels. Tandis que la loi ancienne et mosaïque se rapportait essentiellement à un seul peuple élu, gardien privilégié des promesses divines, la loi nouvelle et chrétienne se rapporte essentiellement à tous les hommes, à tous les peuples, sans nulle distinction de Juif et de Gentil, de Grec et de Barbare, d'homme libre et d'esclave.

L'Evangile contient ce message de salut pour toutes les nations, pour toutes les catégories humaines. Les Epîtres de saint Paul aux Romains, aux Ephésiens, aux Colossiens exposent avec force et avec ampleur le même mystère de l'amour universel du Christ, qui déborde toutes les barrières et frontières anciennes. Jésus-Christ est mort sur la Croix pour tous les hommes. Plus d'exclusivisme, judaïque ou autre, plus de cloisons étanches. La société des fidèles du Christ devra être essentiellement universelle, catholique, c'est-à-dire étendue comme le monde et large comme la charité du Christ.

Cependant, il existe toujours des peuples distincts, des patries indépendantes. L'unité spirituelle des âmes dans le catholicisme ne supprimera pas cette diversité légitime, nécessaire, d'ordre politique et social, non plus que les devoirs spéciaux qui en découlent, pour chacun de nous, envers notre patrie particulière. Mais l'universalité du précepte chrétien de la charité fraternelle et surnaturelle aura pour conséquence irrécusable, aux yeux des croyants, de donner une consécration du caractère le plus sacré aux devoirs mutuels des peuples envers les les peuples et aux institutions qui en procureront et en garantiront le juste exercice.

L'influence morale du Christianisme, dans la mesure même où elle pénétrera la collectivité des nations indépendantes, tendra donc à favoriser les coutumes, conventions et organisations internationales qui auront pour objet de faire régner la justice, la concorde, la coopération entre tous les peuples, de sauvegarder ainsi les droits et les légitimes intérêts de chaque nation particulière avec l'intérêt commun de l'humanité tout entière.

Aux conceptions mêmes du droit naturel, la doctrine catholique apportera, dans l'esprit des croyants, le bénéfice d'une notification plus claire, plus certaine, plus précise, plus abordable à tous, mieux préservée contre les périls humains de déviation et d'erreur. Avec une connaissance plus exacte du devoir national et international, la révélation chrétienne nous assure

de meilleures conditions morales pour la traduire, en quelque mesure, dans nos actes. Les influences spirituelles et les observances religieuses du catholicisme agissent sur la pensée, sur la vie, sur l'action. Elles aident puissamment chaque individu à la pratique courageuse de ce qu'il reconnaît comme le devoir chrétien. Elles tendent à créeer, dans les groupes et les collectivités, un esprit, une ambiance, un entraînement favorables à son observation plus entière.

On doit tenir compte, enfin, de la garantie sociale que les institutions organiques et hiérarchiques du catholicisme apportent par elles-mêmes à l'ordre international et à la cause du Droit des Gens. L'universalité de l'Eglise a pour centre et pour symbole le Pontificat romain. Or, le Pontife de Rome possède des sujets spirituels dans tous les pays de l'univers, il n'est étranger nulle part, les incroyants dont l'âme est droite s'unissent aux fidèles pour reconnaître en lui la plus haute Majesté spirituelle de l'univers.

Dépositaire de la doctrine évangélique et des traditions du catholicisme, le Pape est le suprême docteur des écoles théologiques qui, à travers le monde entier, professent l'enseignement le plus compréhensif et plus cohérent sur les droits et les devoirs mutuels des peuples, en paix et en guerre. A sa prérogative religieuse, qui lui permet d'agir sur des centaines de millions de consciences humaines, dans le domaine de la croyance et de la conduite, le suprême Pontife unit la prérogative politique de la souveraineté [1], qui lui donne qualité juridique pour exercer éventuellement les bons offices, la médiation ou l'arbitrage entre Puissances souveraines et pour être officiellement en rapports avec les assises internationales.

Ce rôle diplomatique du Saint-Siège constitue l'élément spécifiquement catholique d'une conception et d'une organisasation du Droit des Gens, selon les principes de l'Evangile et de l'Eglise. Benoît XV et Pie XI ont rappelé explicitement cette vérité: le premier, en 1920, dans l'Encyclique *Pacem Dei munus pulcherrimum*, et le second, en 1922, dans l'Encyclique *Ubi arcano Dei*.

---

[1] Sur la manière dont le R. P. de la Brière explique « la prérogative politique de la souveraineté » on peut voir ses deux livres *La Société des Nations* (appendice) et *L'Organisation internationale du monde et la Papauté souveraine*, 1924, p. 266. Notons que c'est en tant que chef de l'Eglise spirituelle que le Pape a droit à la souveraineté temporelle, en sorte que cette souveraineté qui est *matériellement* politique, est *formellement* spirituelle. *(N. d. l. R.)*

III

Les conditions générales de la civilisation contemporaine ont donné un caractère inédit et une importance inconnue jusqu'à ce jour, à la collaboration internationale dans la communauté du Droit des Gens, qui comprend tous les peuples de l'ancien et du nouveau monde.

Le fait capital est l'interdépendance économique et l'universelle compénétration morale et sociale des nations et des continents à travers l'immensité des espaces. Le perfectionnement et la généralisation des applications de la science, la facilité et la rapidité toutes nouvelles des moyens de transports et de communications multiplient les rapports et les liens entre tous les peuples. Chaque nation devient cliente d'autres nations, qui peuvent compter parmi les plus lointaines, et, pareillement, elle écoule chez des peuples et sur des continents plus ou moins éloignés le surplus des productions de son terroir ou du travail de son industrie. Les divers peuples se sont ainsi habitués à compter les uns sur les autres, à dépendre les uns des autres, souvent même pour des choses indispensables à leur ravitaillement ou à l'équilibre de leur vie économique. Phénomène complété par le jeu du crédit et des transactions financières, dont l'universalité déborde toutes les frontières.

Qu'une mauvaise récolte, une famine, un tremblement de terre, une débâcle commerciale, une révolution ou une grève se produise au Japon, en Chine ou en Australie, les conséquences du désastre se feront immédiatement sentir, d'une manière ou d'une autre, à Marseille, à Gênes, à Barcelonne, à Londres, à Bristol, à Rotterdam et à Hambourg, à Rio de Janeiro et à Pernambuco, à Buenos-Aires et à Montévidéo, à Santiago et à Valparaiso, à New-York et à San-Francisco. C'est l'interdépendance économique de tous les peuples du monde. En outre, les usages du commerce, des affaires, de la bourse et de la banque, les formes extérieures de la vie politique et sociale, les coutumes relatives aux vêtement, au logement, au théâtre, au cinéma, au sport tendent à une similitude croissante qui atteint, en bien des choses, la complète uniformité. Les voyages lointains et les expatriations se multiplient d'année en année. Chaque Etat possède un nombre toujours plus considérable de ressortissants qui résident sur le territoire des autres nations même les plus lointaines, et il rassemble sur son propre territoire un contingent toujours plus compact de nationaux des différents peuples de tout l'univers.

Cette situation de fait rend nécessairement plus nombreux, plus assidus et plus complexes les rapports juridiques entre les nations, entre les Etats, même les plus divers, de l'ancien et du nouveau monde. Les anciennes modalités de la vie internationale sont loin de répondre entièrement à la nature et aux caractères que présente aujourd'hui la collectivité des peuples et la communauté du Droit des Gens.

A l'activité normale des ambassades, légations et consulats, aux traités de paix, d'alliance, d'arbitrage et de commerce, se sont superposées ou juxtaposées, depuis un demi-siècle, des conventions diplomatiques par lesquelles dix, vingt, trente nations de l'ancien et du nouveau monde adoptaient en commun une même règle juridique, une même procédure politique ou économique, sur tel ou tel problème de droit public ou de droit privé. La coopération et la collaboration internationales se développaient ainsi, avec une ampleur grandissante, à propos d'un nombre toujours plus considérable d'intérêts communs à défendre, de périls communs à écarter, de difficultés communes à résoudre, d'avantages collectifs à se garantir mutuellement.

Bientôt, les conventions internationales ont eu pour complément la création de bureaux permanents, d'offices permanents, constitués à frais communs, — par exemple, à La Haye, à Bruxelles, à Berne, à Genève, en vue d'organiser tel ou tel service régulier que réclamait l'intérêt général des puissances participantes, depuis l'Union postale et télégraphique universelle jusqu'au Bureau international pour la protection de la propriété industrielle, commerciale, artistique et littéraire. La Croix-Rouge internationale, fondée sur la convention de Genève, appartient au même ordre de réalisation.

IV

Les deux conférences internationales de la Paix, tenues à La Haye, en 1899 et en 1907, poursuivirent cette tâche de coopération permanente et universelle entre les peuples en l'appliquant au domaine plus redoutable des conflits internationaux, c'est-à-dire au droit de paix et de guerre. Les plénipotentiaires des deux conférences successives de La Haye accomplirent, sur ce terrain, une œuvre mémorable de codification du droit et une première ébauche, intéressante et méritoire, d'organisation permanente de la médiation et de l'arbitrage pour la pacification des peuples.

L'organisme nouveau fut la Cour permanente d'arbitrage international, qui, nonobstant ses méthodes encore rudimen-

taires et sa compétence toute facultative, commençait la réalisation d'une idée heureuse, et, de fait, entre 1900 et 1914, apporta une solution pacifique à douze litiges internationaux. Parmi ces litiges, il en est deux, tout au moins, qui auraient pu facilement s'envenimer jusqu'à compromettre la paix générale de l'Europe et du monde: le conflit franco-allemand de 1908, relatif aux déserteurs de Casablanca, et le conflit franco-italien de 1912, relatif au *Carthage* et au *Manouba.*

Quant à l'œuvre de codification du droit de guerre, tous les théologiens catholiques qui ont étudié les textes de La Haye y ont reconnu à juste titre, une exacte et judicieuse adaptation des principes du droit naturel, en harmonie avec les conditions matérielles, et les exigences morales de la société contemporaine. C'est dans les conventions de La Haye que l'on trouve les formules précises et lumineuses qui concernent les belligérants, les prisonniers de guerre, les moyens licites et illicites de nuire à l'ennemi, l'immunité des territoires neutres d'après le code contractuel de la neutralité, les droits de l'autorité militaire sur le territoire ennemi et occupé. Jamais texte de droit public n'avait mis en pareil relief la distinction juridique, si importante à établir, entre l'occupation et l'annexion. Jamais texte n'avait si heureusement défini la permanence du droit de souveraineté, que conserve le gouvernement national et que l'occupation étrangère ne suffit pas à détruire: le droit de l'occupant se bornant à un simple rôle provisoire d'administrateur et d'usufruitier. Avoir donné à de telles conceptions une valeur juridique constitue l'un des services de premier ordre que rendirent les plénipotentiaires de La Haye à la cause et au progrès du droit.

Le dénouement diplomatique de la Grande Guerre aura été marqué par de nouvelles réalisations utiles et méritoires dans cette voie de perfectionnement de l'ordre international et des institutions permanentes de la vie internationale.

Sans entrer dans aucun débat sur la gestion récente des affaires de la Société des Nations, l'on est en droit de saluer, néanmoins, avec gratitude et admiration la valeur des deux principes fondamentaux que consacre, en 1919, le Pacte de la Société des Nations. Principes libérateurs dont l'organisme de Genève tend à procurer l'application effective, dans la double perspective de la collaboration internationale et de la pacification internationale. Retenons ces deux principes, en nous abstenant ici de tout détail descriptif sur l'Assemblée, le Conseil, le Secrétariat, les Commissions.

Du point de vue de la collaboration internationale, le Secrétariat général de la Société des Nations, tend à consacrer l'unité

fondamentale du genre humain par un organe permanent, un immense bureau ou office central des affaires, travaux et institutions d'intérêt commun.

Du point de vue de la pacification internationale, le Pacte de la Société des Nations et les textes qui lui apportent un complément consacrent, pour toutes les Puissances signataires, l'obligation juridique de ne jamais recourir à la guerre sans avoir, d'abord, recouru à une procédure pacifique ; procédure accomplie par des organes permanents ; procédure politique, ou arbitrale, ou judiciaire ; procédure armée de sanctions éventuelles. La guerre ne serait donc plus licite que dans deux hypothèses : pour repousser par la force une injuste agression du territoire et pour participer à une exécution par autorité de justice. Double conception exactement concordante avec la tradition des théologiens catholiques sur le droit de juste guerre.

Au nombre des institutions que le Pacte de 1919 avait annoncées dans son texte et que la Société des Nations réalise dans les faits, celle qui représente le plus grand progrès pour le règne universel du droit parmi les peuples est la Cour permanente de Justice internationale. Etablie à La Haye, comme la Cour d'arbitrage, qu'ont instituée les conventions de 1899 et de 1907, elle constitue en partie le véritable organisme judiciaire que les négociateurs de 1899 et de 1907 avaient souhaité et préfiguré sans pouvoir encore lui conférer l'existence.

La nouvelle Cour de La Haye possède une double compétence : compétence en matière contentieuse pour dirimer un litige de droit entre deux ou plusieurs puissances ; compétence consultative, pour émettre un avis qualifié sur l'interprétation d'un texte ou l'application d'un principe.

En vertu de l'article 36 du statut de la Cour, beaucoup d'Etats ont déjà signé un engagement qui reconnaît par avance sa juridiction obligatoire pour régler l'interprétation d'un traité, pour statuer sur tout point de droit international, pour établir la réalité de tout fait qui, s'il était reconnu, constituerait la violation d'un engagement international, pour déterminer enfin la nature ou l'étendue de la réparation répondant à la violation d'un engagement international.

L'article 38 du même statut énumère les sources où la Cour puisera l'inspiration de ses arrêts et de ses avis : les conventions positives, la coutume internationale, les principes généraux du droit, et, à titre de moyen auxiliaire, les décisions judiciaires et la doctrine des publicistes les plus qualifiés. Le texte ajoute que, si les parties en sont d'accord, la Cour demeure libre de résoudre un litige, non pas selon la rigueur du droit, mais *ex aequo et bono*,

selon les suggestions morales et les évaluations raisonnables de l'équité naturelle.

La Cour comprend quinze membres: onze juges titulaires et quatre juges suppléants, appartenant à quinze nations différentes de l'ancien et du nouveau monde. Pour siéger à la Cour, il n'est pas indispensable d'appartenir à un Etat qui soit membre de la Société des Nations. Tous les juges comptent parmi les sommités juridiques de l'ancien et du nouveau monde.

Règles de droit s'imposant en principes à toutes les nations, procédures arbitrales et judiciaires pour la solution pacifique des litiges internationaux, sanctions spirituelles et temporelles du Droit des Gens, toutes ces choses que travaille à construire le monde contemporain, ont eu, dans l'Europe catholique du moyen âge, sous la magistrature internationale de la Papauté, la moins inefficace des réalisations qu'ait enregistrées l'histoire. Exemple instructif à bien des titres pour les laborieuses expériences internationales du temps présent. Il ne déplaît pas aux Croyants de rappeler qu'Auguste Comte saluait dans la Chrétienté médiévale « le chef d'œuvre politique de la sagesse humaine ».

YVES DE LA BRIÈRE
Professeur à l'Institut catholique de Paris.
Rédacteur aux « Etudes ».

CONTRAINDRE OU LAISSER FAIRE?

LE ROLE DU MAITRE DANS LA CLASSE

Si l'on en croit le numéro d'avril du journal de M. Ferrière, *Pour l'Ere nouvelle* [1], le problème que s'attachent à résoudre aujourd'hui les pédagogues de l'Ecole active en France est celui du rôle que doit jouer le maître dans sa classe. Si « les partisans de la liberté [de l'enfant] et de l'intérêt n'ont pas encore cause gagnée », nous affirme-t-on, cependant leur « cause » progresse; le « vieux principe de l'obéissance » est en manifeste « déclin »; la notion nouvelle de la liberté de l'enfant est de plus en plus acceptée en théorie; elle passera dans la pratique, quand les instituteurs seront formés à « la méthode de la liberté ».

Cette même question agite les esprits en Allemagne. Les adeptes des deux conceptions de l'enseignement s'affrontèrent au Congrès pédagogique de Weimar, en automne 1926. Depuis, les revues et les brochures sont pleines de leur querelle, rangés qu'ils sont sous deux mots-programmes: *Führen*, conduire à la façon d'un chef militaire, *Wachsen lassen*, laisser croître [2].

A se battre à coups de métaphores, on risque de ne jamais l'emporter. Comparaison n'est pas raison. La comparaison n'exprime, en effet, qu'une raison partielle; à quoi les adversaires opposent une autre raison partielle; ces deux vérités, parce qu'elles sont vérité, peuvent et doivent être défendues avec la conviction et la ténacité qui sont dues à la vérité. Mais parce qu'elles sont partielles, leur opposition ne sera réduite que lorsqu'on les aura ordonnées dans une synthèse plus vaste, dont elles sont des aspects divers.

---

[1] Liberté, intérêt, effort, dans *Pour l'Ere nouvelle* d'avril 1929, p. 64.

[2] Theodor Litt, *Führen oder Wachsen lassen*, eine Erörterung des pädagogischen Grundproblems, Teubner, Leipzig und Berlin, 1929.

L'antagonisme des deux conceptions du rôle de l'instituteur dans la classe a fort bien été présenté par M. F. Garcin: « La vieille pédagogie, autoritaire, absolue, tranchante dans ses exigences, broyait les volontés, tordait les caractères, au lieu de les former »; par contre, « l'Ecole nouvelle a présenté la liberté comme la divinité que l'école devait vénérer et l'autorité du maître comme une surveillance tracassière qu'il fallait enfermer dans la neutralité et l'abstention ». *Pour l'Ere nouvelle* ne nous renseigne pas sur la manière dont M. Garcin a résolu le problème. Quant à nous, nous déclarons que si telle est la « vieille pédagogie », cette pédagogie n'est pas chrétienne; elle n'est pas chrétienne non plus, l'Ecole nouvelle, en enfermant l'autorité dans l'abstention.

Führen? Wachsen lassen? Conduire et régir à la manière dont un chef manie sa troupe ? Laisser croître comme croissent l'arbre ou l'animal ? Ces images sont peu nettes. Nous voudrions exposer, en complément de précédents articles sur les théories de l'école active [1], les précisions que la doctrine catholique apporte dans ce débat sur la situation du maître dans sa classe et sur les intentions qui doivent inspirer son enseignement.

I

La classe est une petite société, mais une vraie société, c'est-à-dire un groupement stable, s'efforçant à poursuivre un bien commun sous la direction d'une autorité. Elle comprend le maître et les élèves. Le but commun, c'est, pour nous en tenir à l'enseignement, la formation intellectuelle des enfants; ce but est commun à tous les membres de la société; les élèves viennent en classe pour comprendre et apprendre; le maître vient en classe pour que les élèves comprennent et apprennent; ce but est le lien qui lie le maître aux élèves et les élèves au maître. Mais les membres de cette société sont inégaux par rapport à ce but commun: le maître sait déjà; les élèves ne savent pas encore. Le maître donc, de par la nature même de ses fonctions, est, dans la classe, l'autorité légitime.

Il est de l'ordre, dans l'univers entier, que les puissances supérieures agissent sur les inférieures, que les êtres supérieurs dirigent les inférieurs, et, en particulier, les enseignent, s'ils sont des êtres raisonnables.

---

[1] Voir *Nova et Vetera*, 1926, p. 331; 1927, p. 20 et p. 269; 1928, p. 145 et p. 254.

L'homme est un être social, qui a besoin, impérieusement besoin, de l'aide de ses semblables pour développer, convenablement à sa nature, sa vie matérielle d'abord, et plus encore sa vie intellectuelle, morale, religieuse. Or, où plusieurs s'efforcent vers un seul but, il est nécessaire qu'un seul organise l'effort collectif, coordonne les activités, en vue du but poursuivi. Il détient l'autorité, non certes à son profit, mais au profit des subordonnés, mettant à leur service les ressources de talent, de savoir ou de vertu qu'il peut avoir.

Le but de la classe entière, celui du maître et celui des écoliers, est la formation intellectuelle des enfants. Le maître étant celui qui sait, il lui appartient d'établir l'ordre et de promouvoir le progrès dans la petite société où il joue le rôle de « puissance supérieure », d'autorité. Il a donc l'obligation, et non seulement le droit, d'organiser les personnes et les activités, de disposer des ressources de matériel et d'intelligence, de façon que soit obtenue cette formation intellectuelle en vue de laquelle la société s'est constituée.

Une telle formation ne peut être obtenue sans un plan directeur, sans une méthode. La formation intellectuelle requiert d'abord qu'on sache, qu'on possède solidement des connaissances, dont l'étendue variera selon les classes, mais qui toutes doivent être sérieusement comprises et assimilées. Il ne s'agit pas, on l'entend bien, d'avoir une « idée » de l'objet de la leçon, à la suite d'une causerie ou d'une lecture ; il est nécessaire que cette connaissance devienne quelque chose de notre esprit, une qualité vivante. Il ne suffit pas de s'amuser à parcourir une page amusante pour déclarer qu'on sait lire ; savoir lire, c'est pouvoir juger, assimiler ou rejeter la pensée d'autrui. Savoir sa grammaire c'est pouvoir faire intelligemment de l'analyse logique. Savoir son histoire, c'est posséder les faits précis qu'il importe de connaître pour comprendre son pays et son organisation politique, son temps et sa civilisation, et comment ces faits du passé ont conditionné notre présent. Savoir dessiner ne consiste pas à gribouiller du papier ; cela comporte un apprentissage de l'œil et de la main, une technique du coup de crayon, une intelligence des proportions et de la beauté. Une connaissance quelque peu sérieuse, si élémentaire qu'on la suppose, ne s'obtient pas au hasard de l'impulsion vitale et selon les caprices d'un jeune être en devenir.

La formation intellectuelle développe la force de pénétration et la capacité d'assimilation de l'esprit. Il est clair que l'enfant, laissé à lui-même, ne s'astreindra jamais aux exercices qui seuls peuvent lui procurer ces perfectionnements. D'abord

parce qu'il ne se connaît pas lui-même et ne sait rien ni de ses facultés, ni des exercices qui leur conviennent, ni de leur succession raisonnable. Ensuite, parce que sa volonté est insuffisamment énergique et persévérante.

L'enfant est ignorant et faible ; il a donc besoin, pour réaliser sa vie, du secours de celui qui sait, qui peut. Le maître obtiendra ce résultat qui est la formation intellectuelle de l'enfant, mais il ne l'obtiendra qu'en agissant d'autorité. La poursuite de la fin vers laquelle s'efforce la classe entière exige impérieusement qu'il ordonne et commande, parce que seul il sait. Il sait mieux que l'enfant ce qui lui convient ; il comprend l'enfant mieux que l'enfant ne se comprend lui-même ; il sait par où il faut commencer pour provoquer la première réaction de l'intelligence, par quelle voie continuer, par quels exercices transformer une connaissance actuelle fragile et fugitive en science habituelle, solide et définitive. Et surtout, seul, il sait ce qui est la chose à enseigner.

Aussi bien, suivre le maître qui enseigne, le suivre avec attention, application, docilité, c'est toute la sagesse pour l'élève.

Enseigner avec autorité, c'est-à-dire en déterminant la matière, la méthode et les exercices, c'est toute la sagesse pour le maître.

Par cette docilité d'une part, par cette ferme direction d'autre part, le but seulement est atteint, qui a réuni en société le maître et les écoliers. Tel est l'ordre et tout le reste est désordre.

L'homme peut sans doute abuser de tout ; il peut abuser de l'autorité. Le maître en abuserait, s'il en usait non pour aider les enfants à se développer, mais pour les asservir à des fins égoïstes ; il manquerait à l'article essentiel du contrat qui le lie aux élèves. Le cas est heureusement fort rare ; l'activité du personnel enseignant, — c'est son honneur, — est aussi désintéressée que dévouée.

« Les justes, dit saint Augustin, commandent non par amour du pouvoir, mais par désir d'être utiles ; c'est là l'ordre naturel prescrit, c'est ainsi que Dieu avait constitué l'homme » (*Cité de Dieu*, livre XIX, ch. XIV). Et le Christ : « Vous m'appelez Seigneur et Maître, et vous dites vrai, car je le suis » ; or, « le Fils de l'homme est venu non pour être servi, mais pour servir » ; aussi, « ce que j'ai fait pour vous, faites-le à votre tour », car « quiconque veut être grand parmi vous, qu'il se fasse le serviteur de tous ». (Mt., X, 41-45.)

Toute autorité vient de Dieu, dit saint Paul (Rom. XIII, 1). Si Dieu nous a donné autorité sur nos frères, nous avons à l'exercer selon le désir de Dieu. Se soumettre à l'autorité, c'est pour

l'inférieur, obéir au commandement divin. Mais alors celui qui commande a le devoir de le faire avec la délicatesse de Dieu, qui respecte la liberté de l'homme. Si Dieu donc a commis une parcelle de son autorité au chef, au père, au maître, ceux-ci doivent avoir à cœur de ne pas trahir les intentions de leur commettant et de traiter leurs inférieurs selon les lois de la pédagogie divine.

II

Cette pédagogie, nous la connaissons. Dans l'ordre surnaturel Dieu agit au dedans, par une motion de sa grâce sollicitant le cœur dans son intime secret; il suscite la question et le besoin de la réponse. Mais il veut que nous allions chercher cette réponse au dehors, auprès de l'Eglise, qui a mission de répondre. Cette réponse est une semence qui vient du dehors. Une fois déposée au dedans, sa germination, sa croissance et sa fécondité sont à nouveau l'œuvre de la personne, sollicitée et soutenue par la grâce divine.

Il n'en va pas autrement dans l'ordre naturel. Dieu a placé en nous l'impérieux besoin de connaître. En face du réel, l'appétit de savoir s'éveille et réclame satisfaction; c'est un « instinct » aussi, tenant à notre constitution foncière, plus insatiable encore que les autres. Il est de notre nature d'être sociable que la satisfaction à ce besoin vienne normalement du dehors, de la société, de cette société qui est la famille d'abord, et aussi de l'école. Mais l'enseignement venu du dehors favorise l'appropriation personnelle d'une doctrine par l'intelligence.

Nous n'apprendrons jamais mieux l'art d'enseigner qu'en nous inspirant de l'admirable économie d'après laquelle Dieu nous enseigne, ou celle avec laquelle il a réglé « l'illumination » des esprits purs dont il a peuplé le lieu de sa gloire.

Les théologiens, à la suite de saint Thomas, en parlant de l'intelligence, et spécialement de celle des anges, usent du verbe « illuminer » dans le sens de manifester à un autre une vérité que l'on connaît. Or, ils nous affirment qu'un ange d'ordre supérieur peut « illuminer » un ange d'ordre inférieur, donc lui faire connaître une vérité que lui-même connaît, et cela par une double action: d'abord en lui proposant la vérité, mais en se mettant à sa portée, en la divisant, en la fragmentant, en l'adaptant au mode particulier de connaître de l'ange inférieur; ensuite en excitant son aptitude intellective, en l'encourageant, pour ainsi dire, à porter à son maximum sa puissance de clairvoyance et de pénétration.

Si les anges inférieurs sont « illuminés » par les anges supérieurs, les hommes qui sont inférieurs aux anges, sont « illuminés » par eux. Mais l'intelligence humaine ne peut saisir la vérité nue ; elle a besoin des images ; l'ange ne pourra donc agir sur elle qu'en disposant d'abord l'imagination. Son influence active stimule en même temps l'intelligence de l'homme.

Et nous-mêmes, anges visibles aux côtés de l'enfant, nous n'avons pas d'autres moyens de lui faire connaître ce qu'il ne sait pas encore, sinon de mettre à la portée de son imagination et de son intelligence la vérité qui lui est connaturelle, d'exciter et de soutenir son effort de pénétration et d'assimilation. En quoi ce double service offense-t-il sa jeune liberté ? Il n'y a contrainte mauvaise que lorsque la nature est entravée dans la poursuite du bien qu'elle est en droit d'obtenir. Loin de là, nous aidons l'enfant dans le sens du désir et du légitime « instinct » de la nature raisonnable ; et notre aide lui permet d'atteindre un résultat qu'il n'aurait sûrement pas acquis sans enseignement. Ici encore, la société, loin de violenter la jeune personnalité, est l'ordinaire et nécessaire condition d'un perfectionnement dont l'individu bénéficie d'abord et plus encore que le corps social.

Ajoutons à cet exposé tout spéculatif, susceptible cependant de jeter quelque lumière sur le problème de la légitimité de l'enseignement, que les enfants, même nés en état d'innocence au Paradis terrestre, auraient été enseignés. Car il ne seraient pas venus au monde avec une intelligence parfaite en savoir ; l'intelligence n'aurait pas été d'une nature différente alors que maintenant ; et comme l'esprit humain a besoin, pour connaître, du corps et des sens, les enfants, dans l'état d'innocence, eussent acquis la science au fur et à mesure du progrès de l'âge et de leurs facultés, par leur propre réflexion et en la recevant d'autrui. On n'aurait pu les accuser d'ignorance. L'ignorance est le manque de la science que quelqu'un est tenu d'avoir à un moment donné ; ils auraient joui du savoir en rapport avec leur développement. Mais, ce savoir, ils se le seraient procuré, comme maintenant, quoique sans fatigue et sans ennui, par l'action combinée de leur propre pensée et de l'enseignement venu du dehors.

III

On répète volontiers, après Montaigne, que l'enfant n'est pas un vase qu'on remplit, mais un feu qu'on allume. Voilà encore des figures de style qu'on entrechoque, sans en tirer de lumière. Mais si ! à un certain point de vue, l'enfant est bien un vase qu'on emplit. La comparaison est exacte en ce sens que,

pareil au vase qui reçoit du dehors son contenu, l'esprit reçoit du dehors la précieuse liqueur de la science. Mais c'est un vase qui n'est pas inerte et vainement creux ; il sent son vide, en souffre et sent aussi son impuissance à s'emplir seul. Alors, tout simplement, tout spontanément, obéissant à l'ordre même qui régit l'univers entier, il se tourne vers ceux qui savent, ses parents, son instituteur, pour leur demander la raison des choses. Il les écoute et les croit. Parce que l'homme est un être social, parce que le savoir est le résultat collectif de l'effort des générations et qu'il se transmet comme un héritage de prix de génération en génération, l'homme est un être enseigné. Son attitude naturelle est la croyance ; chez l'enfant surtout, qui est moins orgueilleux et plus proche de la nature et qui a moins expérimenté l'ignorance ou la malveillance d'autrui. Il se fie donc à la compétence de son maître, — et notez que ce mot, dont on a volontiers plein la bouche, n'est rien autre que le nom même de l'autorité en matière de savoir.

Et le maître, pour lui communiquer le savoir, le met d'abord à sa portée ; puis il le fait réfléchir devant lui, à haute voix, par étapes prudentes, avec les arrêts qu'il faut ; l'esprit de l'un entraîne l'esprit de l'autre aux opérations intellectuelles, qui se terminent par la connaissance sûre, claire, ordonnée. C'est ce que nos pédagogues modernes illustrent par la comparaison du feu qu'on allume. Les deux lampes sont garnies et prêtes ; mais l'une est allumée, tandis que l'autre ne l'est pas encore. Voici que la mêche de celle qui brûle s'approche de l'autre, s'unit à l'autre et l'entraîne à brûler en brûlant avec elle. Application d'une vieille vérité : que l'être en puissance ne passe à l'acte que sous l'influence d'un autre être en acte. Le maître qui sait est « en acte » ; l'élève qui est capable d'apprendre, mais qui ne sait pas encore, est « en puissance ». Le maître entraîne l'élève, l'« actionne », ou plus exactement « l'active », l'instruit, en refaisant avec lui l'acte de comprendre.

Les anciens pédagogues usaient d'une comparaison plus expressive. Le milieu éducatif, école ou famille, leur apparaissait comme un « sein spirituel » où se développait, selon ses lois propres, mais dans un milieu parfaitement adéquat, l'âme du petit. De même que la mère ne donne pas à son enfant la vie physique au repos, mais encore les premiers actes de la vie, en les vivant avec lui, ainsi le maître, en classe, initie son élève aux premiers actes de la vie intellectuelle en les vivant avec lui. L'enfant apprend à marcher en marchant avec sa mère ; il apprend à parler en parlant avec elle ; il apprend à penser en pensant avec elle, puis avec son maître ; il apprend à lire, à écrire, à compter,

parce que son maître lit, écrit, compte devant lui, avec lui. Ensemble, on fait de l'histoire, de la géographie, du dessin ; ensemble on s'entraîne à connaître le Christ, à l'aimer et, par lui, à aimer le Père. Le maître et l'écolier vivent d'un même rythme.

C'est ce service d'initiation à la vie que signifie proprement ce mot d'*autorité*, qui sonne si désagréablement aux oreilles que le démocratisme rousseauiste a rendues si sensibles. Autorité vient de *auctor*, *augere*, celui qui augmente la vie, et surtout qui la créée ou la donne. Dieu est l'autorité suprême, parce qu'il est le créateur de tout ce qui est. Les parents ont autorité sur leurs enfants, parce qu'ils en sont les auteurs. Et nous-mêmes, nous ne sommes dépositaires de quelque autorité que pour communiquer ou augmenter quelque vie.

Quoi de plus dépendant en apparence que l'enfant en devenir dans le sein de sa mère ? Quoi de plus autoritaire que l'enveloppe qui l'emmaillotte et le façonne ? Cependant, le jeune organisme, évolue selon sa formule propre, selon son rythme autonome. N'en est-il pas un peu de même en classe ? Nous nous empressons autour de nos élèves, mais ceux-ci s'instruisent par le mouvement propre de leur intelligence ; ce sont bien eux qui observent, mais avec nous ; ce sont eux qui réfléchissent, mais devant nous ; ce sont eux qui comprennent, mais grâce à nos explications ; ce sont encore eux qui apprennent, mais sous notre contrôle.

Comme l'enfant ne saurait se passer de mère, il ne saurait, du moins selon la règle normale, se passer de maître pour s'instruire. L'enfant, être imparfait, indigent, impuissant, cherche autour de lui ce qui lui est indispensable pour vivre et devenir ce qu'il doit être. De par la Providence, deux êtres sont placés près de lui, qui lui offrent, de plein gré, avec joie, ce qu'il lui faut, dans les conditions qu'il faut. Il en surviendra bientôt un troisième, et c'est notre insigne honneur, à nous, maîtres d'école, de leur être adjoints: nous offrons à notre tour à cet enfant notre propre savoir ; nous mettons à sa disposition notre expérience ; c'est notre joie et notre plus cher souhait que, grâce à nous, de la vie spirituelle soit, sinon créée, du moins augmentée.

Et que cherchons-nous ? Que l'enfant en sache assez pour ne plus avoir recours à notre science, que son intelligence soit assez forte et formée pour se passer de la nôtre. Notre triomphe, c'est de constater qu'il n'a plus besoin de nous. Notre autorité s'exerce donc en vue de ce seul but: libérer l'enfant à la fois de son ignorance et de notre enseignement. Chaque jour, chaque leçon, tend à le détacher de nous, à nous rendre inutiles.

IV

En attendant, il faut agir. Non seulement pour présenter à l'écolier l'objet de l'enseignement et le placer à sa portée, non seulement pour exciter la force de pénétration de son intelligence, mais encore pour l'amener à vaincre son inertie, à stimuler sa paresse.

Les anges du ciel s'ouvrent spontanément et reçoivent avec une avide joie la vérité qui leur vient d'en haut. Les enfants nés en état d'innocence, disent les théologiens, auraient éprouvé le désir de savoir à mesure que leur sens et leur raison se seraient perfectionnés; ils auraient accepté et assimilé les connaissances qui leur auraient été dues à tel moment déterminé. Et la pédagogie de l'Ecole active leur aurait été parfaitement adéquate; c'est d'ailleurs pour les enfants en état d'innocence qu'elle a été conçue.

Nos élèves sont blessés par la faute originelle; non seulement ils ne savent pas ce qu'ils devraient savoir, mais ils aiment leur ignorance et répugnent à l'étude, dès que la science leur paraît peu attrayante et demande quelque peine. C'est une infirmité dont il faut les guérir. Or, les remèdes sont rarement acceptés sans quelque contrainte par les enfants. Certains pédagogues s'excusent en disant avec M. Ragot: « La vie ne nous permet pas toujours de ne faire que ce que nous voulons; souvent elle nous oblige à faire ce que nous ne voudrions pas[1] ». Nous croyons, quant à nous, que la notion même de la liberté justifie l'intervention du maître, impérative au besoin.

La volonté de l'enfant est faible; son développement est en retard sur celui des caprices et des appétits. Qu'on demeure passif, des habitudes de paresse, de gourmandise, d'impureté, de révolte, se contractent et se fortifient si bien qu'à l'âge de la liberté, c'est-à-dire à celui où la volonté doit régir l'activité et réaliser, par décision personnelle, la fin de la vie, cette volonté se trouve aux prises avec un organisme ingouvernable. La trop débile volonté de l'enfant demande donc instamment le secours d'une volonté plus forte, venant du dehors, pour l'aider à dominer les penchants et les passions qu'elle ne peut réprimer avec succès au dedans. L'enfant ne peut s'élever, au sens rigoureux du mot: monter plus haut, dans la science ou la vertu, si on ne l'aide à partir; le poids de sa paresse et de sa sensualité le ferait irrémédiablement redescendre. L'enfant n'est pas libre; il est emprisonné dans son égoïsme et son inertie. Il ne se délivre, il

[1] Cité dans *Pour l'Ere nouvelle* d'avril 1929.

ne devient maître de lui, que moyennant le secours de l'éducateur, et d'un éducateur qui agit avec autorité, qui commande, impose et parfois punit. L'autorité arrache la jeune volonté au courant des appétits désordonnés ; elle ne peut la sauver qu'en luttant contre ces appétits. C'est contre l'enfant lui-même en proie à ses passions qu'il faut défendre l'homme libre qu'il doit être dans dix ou vingt ans. Ici encore, ici surtout, l'autorité, et en tant qu'elle est impérative, au besoin coercitive, est un service, le plus grand et le plus désintéressé des services ; elle est amour.

Afin de délivrer l'enfant du mal de l'ignorance, la vraie, celle qui consiste à ne pas savoir ce qu'on doit savoir, le maître doit donc bien souvent secouer des inerties, aiguillonner des lenteurs paresseuses. Il est des professeurs qui connaissent très bien la matière qu'ils ont à enseigner, qui sont clairs, méthodiques, et qui cependant n'obtiennent que des résultats médiocres. Pourquoi ? Ils ne savent pas stimuler leurs élèves.

Tout acte d'apprendre n'est pas fécond. Qui se borne à recevoir passivement la matière pour la réciter correctement le lendemain n'exerce guère son intelligence. L'acte d'apprendre n'est éducateur, ne procure à l'intelligence quelque enrichissement, que si l'écolier réagit à la leçon d'un mouvement personnel, si son esprit a été « saisi » par l'enseignement. *Ergriffensein*, dit un pédagogue allemand. Mais l'*Ergriffensein* de l'élève est conditionné par l'*Ergriffensein* du maître. On peut dire hardiment que, toutes autres choses égales, l'intérêt de l'élève pour l'école est proportionnel à l'intérêt que porte le maître à son enseignement.

Il en est qui ont le « don » de se faire écouter ; ils n'ont qu'à ouvrir la bouche pour que l'on fasse silence et que les esprits soient en arrêt. D'autres, préparant leurs leçons avec soin, usant des meilleurs procédés, obtiennent par un art laborieux l'attention que les autres provoquent par leur impérieuse ou captivante personnalité. Il en est qui communiquent à leurs auditeurs l'intérêt qu'ils portent eux-mêmes à leur branche, persuadés que ce qu'ils enseignent est essentiel, qu'il importe que leurs élèves l'étudient avec assiduité, que ce serait pour eux un grand malheur d'en avoir négligé une seule leçon. Qui n'a connu tel professeur de mathématiques, de géographie, qui vit si bien pour sa discipline, qui s'y consacre, au sens presque religieux du mot, si bien que les étudiants, tout en souriant de cet enthousiasme, se laissent entraîner irrésistiblement. Il en est d'autres qui s'intéressent moins à leur spécialité qu'aux personnalités en devenir des élèves eux-mêmes, à leur enrichissement, à leur perfectionnement intellectuel ; ils voient dans toute négligence, dans tout relâchement,

une diminution dont ils souffrent; une explication moins claire, une leçon moins écoutée, les affectent comme une déchéance, un ravalement de la classe et des enfants. C'est pourquoi ils sont exigeants à l'égard d'eux-mêmes et de leurs disciples. Car il arrive que des enseignements excellents ne donnent que des résultats médiocres, parce que les maîtres se contentent de récitations mnémoniques et de devoirs quelconques. Ceux-là seuls stimulent, dont les exigences élevées, quoique non décourageantes, obligent au soin des exercices, à la réflexion, au travail personnel pénétrant et assidu.

Le rôle du maître dans sa classe ne consiste donc pas à faire agir mécaniquement, à conduire à la façon des chefs militaires d'Allemagne: *Führen*, car la formation de l'esprit résulte d'une activité dont la vraie cause est l'intelligence de l'élève, — ni à laisser pousser l'enfant tout seul, à la façon d'une plante ou d'un animal sauvage: *Wachsenlassen*, parce que l'élève ne devient actif que si le maître « l'active », en éveillant, en dirigeant et en soutenant son effort et sa montée vers la culture intellectuelle.

Que de considérations ! Combien tout cela est plus simple pour le maître et pour l'écolier chrétiens. Le premier sait qu'en commandant, qu'en enseignant d'autorité, il accomplit une œuvre de délivrance; il sait aussi qu'il doit respecter l'autonomie de la personne humaine en son écolier, que son activité n'a d'autre objectif que de l'aider à se réaliser de plus en plus pleinement, en quoi il imite Dieu dans ses relations avec nous. Le second sait que, pour devenir un homme tel qu'il doit l'être, il faut qu'il se confie à son maître comme à Dieu, qu'en lui obéissant c'est à Dieu qu'il obéit, et que, selon le mot profond et gracieux d'un enfant de dix ans, Guy de Fontgalland, « le plus joli mot à dire à Dieu, c'est: oui ».

EUGÈNE DÉVAUD,
directeur de l'Ecole normale d'Haulerive.

P.S. n° 1. — Nous ne saurions assez recommander aux parents et aux maîtres chrétiens de lire la vie de cet enfant, dans la biographie de sa mère surtout: *Une âme d'enfant* et *Derniers souvenirs sur Guy de Fontgalland* (Bonne Presse, Paris), dans l'étude aussi, plus savante, mais moins prenante et suggestive, du P. Perroy, S. J., *La Mission d'un enfant* (Vitte, Lyon et Paris). Je ne connais pas une meilleure illustration de cette formation de la personnalité chrétienne, par le dedans, mais au moyen du dehors, que j'ai défendue maintes fois ici. L'influence qu'exerça l'école sur Guy de Fontgalland semble avoir été fort restreinte; la famille que la Providence lui destina fut un admirable milieu de vie catholique, où son âme trouva l'atmosphère où s'épanouir splendidement. Mais l'unique Maître de ce petit garçon fut « son petit Jésus », lui parlant du dehors par sa mère et par l'Eglise, contrôlant

du dehors par son confesseur la rectitude de sa conduite et de sa piété, mais faisant fructifier au dedans la semence venue du dehors, en un mouvement farouchement personnel. « Je ne veux pas qu'on se retourne sur moi; je ne veux être regardé que par le petit Jésus », s'est-il un jour écrié non sans quelque légitime impatience. Et l'on peut ajouter que, lui aussi, ne regardait personne, sinon « son petit Jésus ». C'est pourquoi il réalisa, en bien peu d'années (il est mort à 11 ans, le 24 janvier 1925), mieux que beaucoup d'adultes, cette notion chrétienne de la personne, qui est la base de notre pédagogie théorique, qui doit être la fin vers laquelle doit s'efforcer intensément toute la pratique de l'éducation.

P.S, n° 2. — Ce qui précède était écrit et livré, lorsque m'est parvenu l'*Educateur* du 25 mai. M. Ferrière y publie un « éditorial » sur le « rôle du maître à l'Ecole active ».

Même sujet ? A peu près seulement: tandis que je me suis borné au seul enseignement, M. Ferrière traite la question dans son ensemble, « question angoissante », déclare-t-il, avec un ton par trop tragique; disons: question complexe et délicate.

Mon collègue genevois ès-sciences pédagogiques est un auteur obscur. Je ne me flatte pas de le comprendre toujours, et, quand je crois avoir saisi quelque chose, jamais je ne suis sûr de tenir sa vraie pensée. Il use trop souvent d'un charabia que j'espère qu'il n'a pas l'audace d'appeler de la « clarté française ». Ses idées me demeurent hermétiques, et ses théories sont entourées de tant d'exceptions et de repentances que je ne sais jamais ce qu'il croit et ce qu'il soutient. M. Ferrière me déconcerte, et plus encore dans ce *Progrès spirituel*, qui semble son œuvre préférée, que dans son *Ecole active*, qui est son œuvre la plus vulgarisée.

J'attendrais en vain quelque éclaircissement de l'article de la revue lausannoise. En voici les deux principaux passages:

Il s'agit de tirer l'enfant de l'éparpillement extérieur du monde moderne pour le ramener aux sources intérieures de ses instincts et de ses tendances actives de primitif; mais ce contact une fois établi, et la source de l'intérêt nettement mise en action, il faut que cette force motrice, à l'aide d'obstacles analogues à la roue du moulin, mette la raison en branle et ramène l'enfant en présence des problèmes d'aujourd'hui. La spontanéité enfantine est chose sacrée. Elle l'est pour l'adulte, en lui révélant les aptitudes de son pupille. Elle l'est pour l'enfant, car sans le jeu libre de la spontanéité créatrice, il n'y a aucune création véritable, aucun intérêt, aucune construction du moi et de la raison. Mais cette chose sacrée ne doit pas être enfouie dans unreliquaire et adoreé comme un talisman miraculeux et faiseur de miracles. A ce taux, les seuls miracles à attendre seraient l'infantilisme, la prolongationi ndéfinie de l'égocentrisme enfantin avec ses manifestations habituelles : tyrannie, caprices et le reste. La spontanéité n'est une force que si elle est constructive; constructive du moi et de la raison, dirais-je, car la raison sans le moi vivant est rationalisme mort; le moi sans la raison est éparpillement, dissipation ou folie.

A travers des siècles de pensée, l'homme a fini par dresser sur le piédestal de ses efforts, de ses erreurs et de ses succès deux ou trois statues géantes : la Vérité, qui est aussi la Justice, la Beauté, la Bonté. On les a appelées des abstractions prodigieuses, abstractions qui réussissent à faire battre les cœurs pour l'amour d'elles. Sont-elles bien des abstractions? Je ne le pense pas. Elles sont la reconnaissance instinctive de ce qu'il y a de plus réel au fin fond de l'âme humaine. Elles sont l'essence même de l'Esprit, de cet Esprit que les mystiques nomment Dieu ou Logos.

Je ne suis pas docteur en métapsychisme. J'avoue ne pouvoir « réaliser » en ma pensée cette roue de moulin qui est dentée d'obstacles, ni une raison qui serait du rationalisme sans le moi vivant, ni grand'chose du reste, et le monstrueux syncrétisme qui remplit le second paragraphe m'indigne comme un blasphème. Il me semble cependant discerner un indice de conversion, dont le sens m'étonne et me réjouit. Je me réjouis, parce que l'auteur paraît devoir admettre qu'on ne peut « laisser croître » l'enfant sans intervenir positivement dans sa vie, qu'on doit

lui enseigner des vérités objectives qui le dépassent et qu'il ne demanderait pas spontanément; à le livrer à l'autonomie de l'instinct, loin d'aboutir à la liberté, on aboutirait à l'esclavage des passions mauvaises et à l'infantilisme intellectuel. Mais je m'étonne, car rien n'est plus opposé au principe sur lequel est fondé toute la théorie de l'Ecole active: nulle activité scolaire n'est recevable, qui n'est postulée par l'appétit, le besoin, issu de l'instinct.

La spontanéité est-elle sacrée ? C'est tout le problème de la personnalité à développer dans l'enfance que pose en un mot M. Ferrière. Nous y viendrons quelque jour. Disons simplement ici qu'il est deux spontanéités, comme il est deux intérêts (voir *Nova et Vetera*, septembre 1926), parce qu'il est deux amours: une spontanéité d'en bas, la spontanéité de l'instinct, qui se porte avec violence vers ce qui plaît aux sens, à l'appétit, à l'égoïsme, — et la spontanéité d'en haut, celle du cœur, d'un cœur que remplit un amour pour un objet digne d'être aimé, qui nous dépasse et nous oblige à nous dépasser nous-mêmes en l'aimant, amour qui nous subjugue et nous emporte d'un élan généreux jusqu'au don total de soi. J'ai cité Guy de Fontgalland. Quel jeune garçon fut plus spontané que celui-là, qui fut cependant parfaitement docile ? Quel magnifique « naturel » dans les jeux, les réparties, les tendresses et la piété. Je lui rends ici un public hommage. Je le lui dois. Cet enfant fut maintes fois mon maître. Combien souvent ne l'ai-je pas contemplé d'un attentif regard, afin d'apprendre comment agir pour aider ses camarades à devenir un peu semblables à lui. Quand Genève me chante Emile, je puis répondre Guy, et Guy a sur Emile l'incomparable avantage d'avoir existé.

E. D.

LA QUESTION JUIVE

Le Judaïsme n'est pas qu'une religion, il n'est pas qu'une nation: il est les deux à la fois. « Il faut, écrit un Juif, Juster, avoir présent à l'esprit le caractère ethnico-religieux des Juifs, et ne pas essayer de diviser des choses indivisibles. » La question juive présente donc deux aspects et renferme deux problèmes: un problème politique et social et un problème spirituel ou théologique. Ces deux problèmes ont une même cause, toutes les difficultées soulevées par les Juifs ont une même cause: le peuple d'Israël a méconnu le Messie.

Le peuple juif est à la fois le peuple choisi de Dieu et le peuple déicide, quelle doit être l'attitude des chrétiens envers les Juifs ? Voilà la question posée dans le domaine religieux.

Le peuple juif a été condamné à vivre dispersé parmi les autres nations pour témoigner involontairement de la venue du Messie qu'il a méconnu, quelle doit être la conduite des nations chrétiennes envers les Juifs ? Voilà la question posée dans le domaine politique.

I

Pour traiter ce deuxième problème, il n'est pas nécessaire de faire l'histoire de l'état politique des Juifs, des premiers temps du christianisme jusqu'à nos jours; faire de l'histoire, dans certains cas, c'est se dispenser de réfléchir.

Aujourd'hui, comme autrefois, la nation juive est dispersée parmi les peuples chrétiens. Dieu l'a voulu ainsi: « Mon Dieu m'a fait voir la manière dont Il veut traiter mes ennemis; ne les faites pas mourir, de peur qu'on oublie votre loi, dispersez-les par votre puissance. » C'est pourquoi, ajoute saint Augustin, « n'oubliant pas la loi de Dieu, vous la portez partout, comme un enseignement pour les Gentils et un opprobre pour vous;

vous ne la connaissez pas et vous la transmettez au peuple qui a été appelé depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher. »

Pascal dit la même chose avec moins de sérénité: « C'est une chose étonnante et digne d'une étrange attention, de voir ce peuple juif subsister depuis tant d'années, et de le voir toujours misérable: étant nécessaire pour la preuve de Jésus-Christ et qu'il subsiste pour Le prouver, et qu'il soit misérable, puisqu'ils L'ont crucifié... C'est visiblement un peuple fait exprès pour servir de témoin au Messie. Il porte les livres, et les aime, et ne les entend point. Et tout cela est prédit : que les jugements de Dieu leur sont confiés, mais comme un livre scellé. »

La cause et la fin de leur dispersion fait des Juifs un peuple d'étrangers. « La masse du peuple juif, écrit J. Maritain, reste séparée, réservée, en vertu même de ce décret providentiel qui fait de lui, tout le long de l'histoire, le témoin du Golgotha. »

Au siècle dernier, pourtant, on a pu croire que les Juifs allaient vraiment s'assimiler à la patrie de leur choix et mettre fin ainsi à la dispersion et au problème politique juif. En effet, ils ne demandaient ni privilèges, ni juridiction particulière; ils se soumettaient au service militaire. S'ils avaient les mêmes devoirs, ils avaient aussi les mêmes droits que les autres citoyens. « Cette doctrine, dit le P. Lagrange, atténuait les revendications nationalistes sans renoncer à un idéal juif. Le Judaïsme, pensaient les Israélites, ne doit pas disparaître; il reste dans l'humanité comme sa meilleure espérance, portant en lui un germe de progrès, de justice et de félicité. Mais il suffit pour cela qu'il continue à professer le monothéisme et à cultiver ses souvenirs. Pour tout le reste, qu'il s'assimile à la culture moderne..., qu'il n'affecte pas d'appartenir à une race distincte, de concentrer tous ses efforts sur la prospérité d'Israël. »

Théodore Herzl, le véritable fondateur du Sionisme, changea tout cela. Cette assimilation des Juifs lui semblait être un compromis, une hypocrisie, et un danger pour le Judaïsme tout entier. Afin d'affermir la foi, il voulut réveiller le nationalisme. Et il rêva d'un Etat juif en Palestine. Ce Sionisme fut acclamé en divers congrès. Mais beaucoup de Juifs ne l'approuvèrent pas: Juifs calculateurs, intéressés, qui craignaient de perdre

leur fortune et leurs droits en se lançant dans une folle aventure, et aussi Juifs raisonnables, qui comprenaient bien que cette prétendue assimilation ne leur ôtait rien de leur caractère propre, et qu'il était fou d'envoyer dix millions d'hommes dans un pays qui n'en peut nourrir deux. Et malgré tout, le Sionisme fit de grands progrès; il fut soutenu fermement par les Juifs de Russie, Juifs très fervents et qui chaque jour implorent du Seigneur le retour à Sion.

Le ministre anglais, Lord Balfour, écrivit bientôt à M. de Rothschild que «le gouvernement anglais était favorable à l'établissement en Palestine d'un foyer national pour le peuple juif.» Cette nouvelle fut accueillie avec un immense enthousiasme.

Il est vrai qu'il ne se passa presque rien, et que le Sionisme, en tant que mouvement politique, n'a pas atteint le résultat prévu. Mais avant d'être une action, le Sionisme est un mouvement de pensée. Car le Sionisme, dit Josué Jéhouda, symbolise avant tout cette impérissable conscience enracinée dans le cœur du peuple juif. Sa force réside dans la sensibilité particulière d'une partie des Juifs inassimilables. Tout Juif conscient de son Judaïsme en tant que peuple est, par ce fait même, sioniste.»

Le Sionisme prouve sans doute que la foi religieuse des Juifs est très ardente. Car ce que les Sionistes réclament, c'est Jérusalem, c'est Sion la Ville sainte — lorsque Herzl leur proposa de partir pour l'Ouganda, afin d'y fonder un Etat juif, ils furent désespérés — il prouve aussi que le peuple juif est un peuple séparé et qu'il en a conscience. «C'est un peuple à part, ayant son tempéremment propre; c'est une nation au même titre que les nations d'Europe», dit un Israélite, Nordeau.

Quelques Juifs, sans doute, se sont vraiement assimilés à leur patrie d'adoption et l'ont prouvé en mourant pour elle, pendant la guerre. Mais ce sont là des exceptions. Quoiqu'ils soient citoyens dans nos pays, la masse des Juifs se considèrent comme des étrangers; certains se sont plaints pendant la guerre d'être poussés à une lutte fratricide.

Mais il est un point qu'il ne faut pas oublier. Le peuple juif est un peuple messianique; il est tout entier tendu vers un but,

poussé par un immense désir. Et il n'a pas reconnu l'objet de son désir: le Messie. Son but, il l'a fait passer d'un plan dans un autre. Il a la notion de l'absolu, mais cet absolu, il le cherche ici-bas et immédiatement. Ici-bas et immédiatement, il veut la réalisation de son désir. C'est pour cela que les Juifs, « ces rêveurs d'absolu », sont un peuple d'inquiets, d'affamés. Leur désir inassouvi fait leur grandeur ; les vrais Juifs ne sont pas des tièdes, des médiocres, ce ne sont pas des gens qui dorment. Il leur donne aussi leur caractère dangereux. Il fait d'eux des destructeurs, des révolutionnaires. (Karl Marx était un Juif.)

« Un peuple essentiellement messianique, comme le peuple juif, dès l'instant qu'il refuse le vrai Messie, jouera fatalement dans le monde un rôle de subversion, je ne dis pas en raison d'un plan préconçu, je dis en raison d'une nécessité métaphysique, qui fait de l'espérance messianique et de la passion de la Justice absolue, lorsqu'elles descendent du plan surnaturel dans le plan naturel, et qu'elles sont appliquées à faux, le plus actif ferment de révolution. » (Maritain.)

Un juif, Darmstetter, reconnaît cet esprit de révolte et de destruction: « Le Juif est le docteur de l'incrédule. Tous les révoltés de l'esprit viennent à lui, dans l'ombre ou à ciel ouvert. Il est à l'œuvre dans l'immense atelier de blasphèmes du grand empereur Frédéric et des princes de Souabe ou d'Aragon. C'est lui qui forge tout cet arsenal meurtrier de raisonnements et d'ironie qu'il léguera aux sceptiques de la Renaissance, aux libertins du grand siècle. Le sarcasme de Voltaire n'est que le dernier et retentissant écho d'un mot murmuré six siècles auparavant dans l'ombre du ghetto, et plus tôt encore, au temps de Celse et d'Origène, au berceau même de la religion du Christ. »

La-Tour-du-Pin dit du Juif: « La révolution est son œuvre. Dans les grandes destructions sociales qui marquèrent la fin du siècle et dont les dernières furent l'effondrement du trône et le règne du bourreau, il n'est pas possible de distinguer ce qui fut proprement l'œuvre du Juif, celle du calviniste à la Jean-Jacques Rousseau et celle du Franc-maçon, tant ils marchèrent alors déjà la main dans la main, dans un même esprit et sous une bannière unique, celle de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. »

Enfin, M. Muret écrit: « C'est un ardent entrepreneur de démolitions que le penseur juif contemporain. On chercherait vainement un principe stable, une idée traditionnelle, sur laquelle il n'ait pas exercé sa volonté de destruction. La déchristianisation du monde, à cela se réduit en définitive la fonction des Israélites contemporains. Voilà du moins, s'ils n'y travaillent pas seuls, l'œuvre à laquelle ils collaborent. » M. Muret note aussi qu'en 1848, les Juifs participèrent au mouvement révolutionnaire, que des noms israélites figurent dans tous les gouvernements. Mais il ne comprend pas la raison de cet esprit révolutionnaire, car pour lui, le messianisme, « c'est une fantaisie de poète, un rêve doré qui se prête à tous les caprices de l'imagination individuelle. » Dans les psaumes, dans les prophéties (qui ne sont pas des prophéties pour lui) il découvre des protestations, des idées d'égalité; il trouve à la littérature biblique « un caractère démocratique et humanitaire ». Ce n'est donc pas, à ses yeux, une nécessité métaphysique qui fait des Juifs des révolutionnaires, c'est une nécessité physique.

M. de La-Tour-du-Pin, qui n'est pas du tout tendre pour les Juifs, résume ainsi les dangers qu'ils font courir à la société:

« Les Juifs sont restés une nation.

« Cette nation est persuadée que l'empire du monde lui appartient.

« Elle n'a moyen de le réaliser que par la corruption des esprits qui amène la décomposition sociale. »

Il est clair que nous devons prendre des mesures contre les Juifs pour protéger notre civilisation chrétienne. Maritain écrit: « De là, la nécessité évidente d'une lutte de salut public contre les sociétés secrètes judéo-maçonniques et contre la finance cosmopolite, de là même la nécessité d'un certain nombre de mesures générales de préservation, qui étaient, à vrai dire, plus aisées à déterminer au temps où la civilisation était officiellement chrétienne, mais dont il ne paraît pas impossible de trouver l'équivalent... »

Ce qu'il faut, c'est une lutte de salut public; ce n'est pas de l'antisémitisme. Il ne s'agit pas de haïr les Juifs. Le juge ne hait pas l'homme qu'il condamne pour sauvegarder la cité;

c'est le même cas. Et il ne s'agit pas de jalousie, de concurrence, comme semble le croire un Juif très peu modeste, M. Hagani, qui écrit de ses coreligionnaires: « Par l'émancipation, on donne libre jeu à leurs facultés natives, on exagère l'anomalie de leur situation économique. La concurrence sociale s'exerçant alors à leur avantage dans certaines branches de l'activité humaine (commerce, finance, carrières libérales), provoque à nouveau l'antisémitisme. »

Mais quelles mesures faut-il prendre contre les Juifs ? Ces mesures étaient plus faciles à déterminer au moyen âge, lorsque la civilisation était véritablement chrétienne. Les Juifs ne pouvaient pas alors se mêler à la vie de la cité chrétienne ; c'étaient des étrangers, vivant dans leur cité à eux, le ghetto (ce mot n'avait pas à l'origine un sens péjoratif). Ils n'avaient aucune part au gouvernement. « N'eût-il pas été contradictoire de nommer sous-lieutenants du Christ, ses plus obstinés négateurs ? Nos pères avaient des idées trop nettes, l'esprit trop juste, pour souscrire à un pareil illogisme... Lors donc que le Juif se présentait pour briguer une fonction publique, on lui disait: Votre place n'est pas ici. Vous n'êtes pas l'homme droit dans la voie droite... Le Christ, vous le traitez d'imposteur et ses commandements, vous les méprisez. Nous ne sommes donc point d'accord sur la direction à prendre, et il serait insensé que nous nous laissions conduire par vous [1]. » Il y eut sans doute au moyen âge des persécutions qu'il faut déplorer, mais ces persécutions avaient, je crois, d'autres causes que la condition politique des Juifs.

Aujourd'hui, la cité n'est plus assez chrétienne pour ne pas se laisser pénétrer par les Juifs. Les deux cités, la cité juive et la cité chrétienne, sont mêlées ; il faut trouver d'autres moyens de se protéger. J. Maritain pense que le Sionisme pourrait peut-être y aider. Les Juifs seraient obligés ou bien d'opter pour la nationalité palestinienne (ils seraient alors considérés comme des étrangers dans les autres nations), ou bien de renoncer à tout lien avec l'Etat juif. Malheureusement, il n'en est pas ainsi. Dans la lettre à M. de Rothschild, on lit: «...lors de l'établissement

[1] S. DEPLOIGE, *Saint Thomas et la question juive*, pp. 18-19.

en Palestine d'un foyer national pour le peuple juif, rien ne sera fait qui puisse porter atteinte aux droits et à la condition politique dont les Juifs jouissent dans tout autre pays. » On a prévenu ainsi une objection. Si la nationalité juive est reconstituée, ne va-t-on pas refuser aux Juifs le droit de cité dans les autres Etats ? Non, leurs droits et leur condition politique seront intacts dans tous les autres pays.

Il y a pourtant des mesures générales à prendre. La-Tour-du-Pin les résume ainsi:

« Ne traiter les Juifs que comme des étrangers et des étrangers dangereux.

« Reconnaître et abjurer toutes les erreurs philosophiques, politiques et économiques dont ils nous ont empoisonnés.

« Reconstituer dans l'ordre politique comme dans l'ordre économique les organes de la vie propre, qui nous rendaient indépendants d'eux et maîtres chez nous. »

J. Maritain, à propos de ces mesures, attire l'attention sur les deux points suivants:

« Les mesures dont je parle sont, par nature, des mesures d'autorité gouvernementale, et si de fait, pour les obtenir, il est nécessaire de recourir à l'opinion publique, nous avons le devoir, nous autres écrivains catholiques, d'éclairer celle-ci et de lui apprendre à raisonner de ces choses sans haine, en gardant la discipline intellectuelle qui convient. Les passions populaires et les pogroms n'ont jamais résolu aucune question, bien au contraire.

« Il ne faudrait pas que la question juive serve de dérivatif au mécontentement et aux déceptions de l'heure présente, de telle manière que « le Juif » apparaisse dans une sorte de mythologie simpliste, comme l'unique cause des maux dont nous souffrons. Qu'ils s'agisse d'idées, d'hommes ou d'institutions, il y a d'autres coupables, et en particulier il nous serait vraiment trop facile de battre notre coulpe sur la poitrine d'Israël, en oubliant que les fautes et les infidélités des chrétiens tiennent le premier rang parmi les causes du désordre universel. »

Les mesures dont il a été question, ne nous donnent pas vraiment la solution du problème politique créé par les Juifs. Ce sont des mesures qu'il est nécessaire de prendre pour que notre

société courre un moindre risque. La véritable solution du problème, ce serait la conversion des Juifs. « Je ne pense pas, dit Maritain, qu'avant sa réintégration dans le Christ, Israël cesse de porter le signe de la colère, puisse vivre parmi les nations sans être opprimé par elles ou sans les opprimer, asservir ou être asservi. Et plaignons ceux qu'il opprime, car il n'est pas tendre. Et plaignons ceux qui l'oppriment, car Dieu se l'est réservé ! Mais j'affirme qu'il y a un problème d'ordre mystique tout-à-fait différent et supérieur. »

II

Sans doute, la religion juive n'est plus la vraie religion. Elle est désaxée, vidée de son sens, puisque les Juifs méconnaissent le Christ vers lequel elle était orientée. On ne peut pas dire qu'elle est fausse, cela n'aurait pas de sens. Elle n'est plus notre religion, parce que nous avons en *réalité* ce qu'elle figurait.

« Dans les Juifs, la vérité n'était que figurée ; dans le ciel elle est découverte.

« Dans l'Eglise, elle est couverte, et reconnue par le rapport à la figure.

« La figure a été faite sur la vérité, et la vérité a été reconnue sur la figure. » (Pascal.)

Au fond, les Juifs ne sont pas fidèles à l'ancienne, à la vraie religion juive. Les chrétiens y sont plus fidèles qu'eux, puisqu'ils connaissent le Christ qui est venu pour accomplir la Loi. Mais nous ne devons avoir aucun mépris, aucune haine pour la race juive, pour le peuple d'Israël. On n'a jamais le droit de mépriser, de haïr un peuple, même si l'on en déteste la civilisation, les idées, l'histoire. Mépriser tous les Juifs, ce serait être un homme « charnel », ce serait mériter cette épithète qu'on croit réservée aux Juifs. Nous devons aimer tous les hommes ; aimer les Juifs, ce n'est pas, comme dit Léon Bloy, « le surfaste miraculeux de la sainteté la plus transcendante, ou l'illusion d'une religiosité imbécile », c'est notre devoir.

« Autant les catholiques doivent dénoncer et combattre les Juifs dépravés qui mènent, avec des chrétiens apostats, la révolution anti-chrétienne, autant ils doivent se garder de fer-

mer la porte du royaume des cieux devant les âmes de bonne volonté, devant les vrais Israélites dont parle Notre-Seigneur, *in quibus dolus non est.* La charité pour les uns ne doit pas faire tort à la justice due aux autres, ni inversement. Il y a là un cas éminent où nous sommes tenus, ce qui n'est pas toujours facile, d'unir dans l'intégrité de la vie chrétienne deux vertus contraires en apparence, d'unir à la juste défense des intérêts de la cité l'amour surnaturel pour tous les hommes, même pour les ennemis de la cité, amour surnaturel sans lequel nous ne méritons pas notre nom de chrétiens, et qui est le domaine propre, je ne dis pas de l'internationalisme catholique, je dis de la catholicité supranationale. » (Maritain.)

De plus, le peuple juif est le peuple choisi, c'est le peuple des prophètes. « Par rapport à l'Evangile, ils sont encore ennemis, à cause de vous, pour votre bien. A l'égard du choix divin, ils sont aimés à cause de leurs pères, car les dons et l'appel de Dieu sont sans repentance [1]. » La race juive, c'est la race aînée, c'est l'olivier sur lequel nous avons été entés. Qu'on relise le chapitre onzième de l'Epître aux Romains: « ... Si certains des rameaux ont été retranchés, et si toi, olivier sauvage, tu as été enté parmi eux et si tu es devenu avec eux bénéficiaire de la racine et donc de la sève de l'olivier, ne fait pas l'arrogant avec les branches. Tu as beau le prendre de haut, ce n'est pas toi qui portes la racine. C'est la racine qui te porte... »

Et surtout, la race juive est la race du Christ. (Un Juif converti pourrait être le plus chrétien des chrétiens.) Nous ne pouvons pas mépriser la race du Christ, la race de la Vierge. Nous ne pouvons pas oublier ce mot de Jésus à la Samaritaine, ce mot que Léon Bloy a mis comme titre à son livre: « Vous adorez ce que vous ne connaissez pas, nous, nous adorons ce que nous connaissons, car *le salut vient des Juifs.* »

Léon Bloy se demande « s'il n'y aurait pas quelque danger grave, pour un cœur sacerdotal, à pétitionner ainsi l'extermination d'un peuple que l'Eglise apostolique romaine a protégé dix-neuf siècles, en faveur de qui sa liturgie la plus douloureuse parle à Dieu le Vendredi Saint, d'où sont sortis les Patriarches,

[1] Saint PAUL, *Epître aux Romains,* chap. 11.

les Prophètes, les Evangélistes, les Amis fidèles et tous les premiers martyrs, sans oser parler de la Vierge-Mère et de Notre-Sauveur lui-même, qui fut le Lion de Juda, le Juif par excellence de nature — un Juif indicible ! — et qui, sans doute, avait employé toute une éternité préalable à convoiter cette extraction ».

Et pourtant, le peuple juif est le peuple déicide. Les Juifs ont méconnu le Messie et l'ont crucifié. Léon Bloy écrit: « Je m'embarrasse peu, quant à moi, de ce que les théologiens ou les économistes leur reprochent. Il me suffit de savoir qu'il ont commis le Crime suprême, en comparaison duquel tous les crimes sont des vertus, le Péché sans nom ni mesure qui touche à l'Intégrité divine et qui n'aurait aucune chance de rémission si la prière insensée de Jésus, ivre de tourments sur sa Croix folle n'intervenait pas. »

Mais il y a la prière de Jésus: « Mon Père, pardonnez-leur ». Lorsque l'Eglise prie pour les Juifs, sa prière est un écho de ce pardon. Et la charité des chrétiens pour les Juifs ressemble à un pardon.

Il demeure cependant une sorte d'horreur pour eux, « l'horreur sacrée que l'Eglise garde pour la perfidie d'Israël et qui l'empêche de plier les genoux lorsqu'elle prie pour les Juifs le Vendredi-Saint ». C'est l'horreur du moyen âge pour les Juifs. « Les chrétiens d'alors comprenaient fort bien qu'il n'y a dans le drame tumultuaire du Vendredi-Saint que deux personnages: les Juifs et le Pauvre, et ils partageaient équitablement leurs simples âmes entre l'adoration douloureuse et l'horreur sans borne, abandonnant tout le reste aux docteurs subtils qui parlaient latin. »

Cette horreur pour les Juifs déicides s'allie pourtant à l'amour pour tous les hommes et au respect pour le peuple des Prophètes. C'est ce qui fait le sens du « Salut par les Juifs » de Léon Bloy ; c'est aussi ce qui le rend au premier abord très déconcertant. Bloy exprime la grandeur et la misère d'Israël sans en montrer les rapports. Il n'explique pas, mais procède par touches, appuyant tantôt sur le côté ombre, tantôt sur le côté lumière. Il modèle notre opinion, au lieu de la construire. Et cependant, après avoir lu son petit livre, on a l'impression d'être dans un état d'esprit juste à l'égard des Juifs.

Ce que Bloy montre très bien, c'est que l'horreur du moyen âge pour les Juifs ne procède pas d'un manque d'amour. Si les chrétiens d'alors considèrent les Juifs comme des objets d'épouvante et d'horreur, c'est que la Passion est présente à leurs yeux.

« A force d'aimer, le moyen âge avait compris que Jésus est toujours crucifié, toujours saignant, toujours expirant, bafoué par la populace et maudit par Dieu lui-même, conformément au texte précis de l'Ancienne Loi : *Celui qui pend au bois est maudit de Dieu.* Comment aurait-il pu ne pas abhorrer les Juifs... La pauvreté du Seigneur était sentie merveilleusement par ces tendres foules, et la compassion pour un Dieu si lamentable faisait quelquefois mourir d'autres pauvres qui prenaient volontiers, par dessus leurs propres misères, tout ce qu'ils pouvaient porter de son fardeau.

« Pour mieux souffrir avec lui, ils se serraient contre la Vierge navrée qui tient sur ses genoux — comme sur une croix nouvelle — son grand Fils mort et arrache de sa Tête, avec des tenailles précieuses, les dures épines qu'on y enfonça.

« Vous êtes douloureuse et lacrymable, Notre-Dame Vierge « Marie, disaient-ils ; à qui Vous comparer ou Vous égaler ? « Votre contrition est comme la mer. Faites-moi pleurer avec « Vous ; faites-moi porter la mort du Christ, faites-moi le convive « de sa passion et le miroir de ses plaies. »

« Elle seule pouvait leur conter la peine infinie du Dieu Sans-avoir qu'elle avait mis humblement au monde chez des animaux, et qui ne s'était jamais reposé d'avoir du chagrin et de festoyer la tribulation. »

Le Vendredi-Saint, c'était alors « le Grand Interdit de la compassion et du tremblement... Depuis les matines du Jeudi absolu jusqu'à l'immense alléluia de la Résurrection, le monde était livide et silencieux, artères liées, forces percluses, chef languide et cœur dolent. Les vitraux éclatants s'éteignaient, les bonnes cloches ne tintaient plus. C'était à peine si on avait l'audace de naître et on n'osait presque plus mourir. »

Et c'est pourtant ce jour du Vendredi-Saint que l'Eglise a choisi pour prier pour les Juifs : « Prions pour les perfides Juifs, pour que le Seigneur Notre-Dieu enlève le voile de leur cœurs

et qu'ils reconnaissent eux aussi Notre Seigneur Jésus-Christ. Sempiternel Dieu Tout-Puissant, qui ne rejetez de votre miséricorde pas même la perfidie juive, exaucez les prières que nous déférons à vous, à cause de l'aveuglement de ce peuple, pour qu'ayant connu la lumière de votre vérité qui est le Christ, il soit arraché de ses ténèbres[1]. »

Cette horreur sacrée de la synagogue, des chrétiens seuls peuvent l'éprouver. De quel droit des libres-penseurs, des gens qui méconnaissent le Christ — considéreraient-ils avec horreur les Juifs ? Pour eux, la Passion n'a pas de sens, ce n'est qu'un acte tragique de plus dans l'histoire du monde. Et a-t-on l'habitude de mépriser un peuple pendant des siècles à cause d'un assassinat ? Mais peut-être ces libres-penseurs, en haïssant les Juifs, prouvent-ils involontairement qu'aucun homme, quoi qu'il fasse, ne peut oublier la Passion du Christ...

Et ces libres-penseurs ne peuvent pas comprendre la question juive. Pour eux, le problème religieux ne se pose pas. Quant au problème politique, il doit leur paraître très clair, ils n'en voient pas la profondeur. Les catholiques seuls peuvent comprendre parfaitement la question juive et lui donner une réponse juste. Ils ont donc le devoir de le faire et de veiller à leur attitude envers les Juifs. « Il est incompréhensible, dit Maritain, que des écrivains catholiques parlent, sur le même ton que Voltaire, de la race juive et de l'ancien Testament, d'Abraham et de Moïse. »

Saint Augustin rappelait déjà aux chrétiens de son temps leur devoir envers les Juifs : « Que les Juifs écoutent volontiers ces divers témoignages ou qu'ils en montrent de l'indignation, nous devons, très chers frères, les leur rappeler en leur montrant que nous les aimons... Ne nous élevons pas, mais tenons-nous dans l'humilité. Ne les insultons pas présomptueusement, mais tressaillons d'une joie mêlée de crainte, et disons-leur : « Venez et marchons dans la lumière du Seigneur, parce que son nom est grand parmi les nations. »

Et J. Maritain écrit : « Il nous faut suivre avec beaucoup d'amour, de vigilance et de respect les inquiétudes qui agitent

[1] *Missel romain.*

la jeunesse juive. Israël est le peuple-prêtre. Ses vices sont ceux des mauvais prêtres, ses vertus, celles des prêtres saints. J'ai connu des Juifs orgueilleux, corrompus. J'en ai connu surtout de magnanimes, au cœur naïf et grand, nés pauvres et morts plus pauvres encore n'ayant ni le sens du lucre ni celui de l'économie, plus heureux de donner que de recevoir. S'il y a toujours les Juifs charnels, il y a aussi les vrais Israélites en lesquels il n'est pas de ruse. »

Cela est vrai. La distinction entre les vrais Israélites et les Juifs charnels est moins facile à établir entre les Juifs d'aujourd'hui qu'entre les Juifs du temps de Jésus. Les Juifs qui ont méconnu le Christ parce qu'ils attendaient « un grand prince temporel » et l'ont crucifié, sont vraiment coupables. Leur ignorance n'est pas une excuse, explique saint Augustin, elle est elle-même le châtiment d'autres péchés secrets connus de Dieu seul. Ce sont les Juifs charnels de Pascal, qui tiennent le milieu entre les païens et les chrétiens, parce qu'ils connaissent le vrai Dieu et n'aiment que la terre. Mais aujourd'hui, parmi ces Juifs qu'ont égarés des siècles d'erreur, il peut y avoir des hommes de bonne volonté, « de vrais Israélites en lesquels il n'est pas de ruse ». Ils n'ont pas su retrouver la vérité, ils ne sont pas coupables comme ceux qui ont quitté la vérité.

Nous devons travailler à la conversion d'Israël. Elle est infiniment désirable. « Si leur faux pas fait la fortune du monde, leur faillite la fortune des Gentils, que ne fera pas leur plénitude?.. Si leur rejet a été la réconciliation du monde, que sera leur réintégration sinon la résurrection des morts ? » dit saint Paul.

Et cette conversion n'est pas impossible. « Faut-il désespérer de leur conversion ? » se demande saint Augustin, et il répond : « Non, certes, puisque, parmi nos ennemis les plus acharnés, nous avons des amis prédestinés encore inconnus à eux-mêmes ». Maritain signale le nombre relativement grand des Juifs qui, depuis quelque temps se convertissent au catholicisme. « Jamais, ajoute-t-il, la conscience religieuse des Juifs n'avait paru si fortement ébranlée. »

Que doivent faire les catholiques pour travailler à la conversion des Juifs ? Ils doivent d'abord être vraiment catholi-

ques. Ce n'est pas un christianisme attiédi qui peut attirer les Juifs. Les vrais Israélites n'aiment pas les concessions, les compromis. Ils préfèrent le catholicisme au protestantisme libéral, je le sais; et la raison de cette préférence, c'est que le catholicisme n'a rien à concéder au rationalisme. Les Juifs ne savent pas où est la vérité, c'est vrai, mais ils ont la notion d'une religion vraie.

Nous devons aussi prier pour les Juifs comme le veut l'Eglise: « Prions pour les perfides Juifs, que le Seigneur Notre Dieu enlève le voile de leurs cœurs.. »

Aujourd'hui, se produit dans l'Eglise un grand élan de prières pour Israël. En 1847, Théodore Ratisbonne, un Juif converti après une apparition de la saint Vierge, fonda la Congrégation de Notre-Dame de Sion, dont l'objet propre est la conversion des Juifs.

En 1869, au concile du Vatican, les deux abbés Lémann, Juifs convertis eux aussi, voulurent provoquer un « témoignage solennel de sympathie de la Sainte Eglise de Jésus-Christ en faveur des restes d'Israël, et réclamer partout des prières pour leur retour à la vérité intégrale. » Ils furent encouragés par Pie IX, mais malheureusement, le concile fut interrompu par la guerre.

En 1905, fut fondée, sous la direction des Pères de Sion, une association de prières pour la conversion des Juifs. Cette association fut érigée en archiconfrérie par Pie X. Le cardinal Dubois en fait partie. En 1918, fut lancée l'idée de neuvaines et de Messes à célébrer pour la conversion d'Israël.

En 1926, enfin, fut fondée l'Association des Amis d'Israël. Cette association vient d'être supprimée par le Saint-Office. Cependant, elle a été condamnée non pas à cause de son but, « le Saint-Office reconnaît le côté louable de cette Association, qui est d'exhorter les fidèles à prier Dieu et à travailler pour la conversion des Israélites au règne du Christ », mais parce qu'elle a adopté ensuite « une manière d'agir et de penser contraire au sens et à l'esprit de l'Eglise, à la pensée des Saints Pères et à la liturgie ». Le texte de cette condamnation contient un passage

[1] Saint PAUL, *Epître aux Romains*, chap. 11.

très significatif de l'attitude de l'Eglise envers les Juifs: « L'Eglise catholique... a toujours eu coutume de prier pour le peuple juif, qui fut le dépositaire des promesses divines jusqu'à Jésus-Christ, malgré l'aveuglement continuel de ce peuple, bien plus, à cause même de cet aveuglement. Avec quelle charité le Siège Apostolique n'a-t-il pas protégé le même peuple contre les vexations injustes ! Parce qu'il réprouve au plus haut point les haines et les animosités entre les peuples, il condamne au plus haut point la haine contre le peuple autrefois choisi par Dieu, cette haine qu'aujourd'hui l'on a coutume de désigner communément par le mot d'antisémitisme. »

Une preuve de l'ardeur avec laquelle l'Eglise désire la conversion d'Israël, c'est la nouvelle prière de la fête du Christ-Roi, « Beaucoup d'amour, dit J. Maritain, se perd dans le monde hors de la vérité. L'Eglise, où l'amour et la vérité sont ensemble, dilate ses frontières mystiques pour le récupérer. Elle vient d'instituer la fête de la royauté universelle de Jésus. Le pape célèbre aujourd'hui (31 décembre 1925) cette fête pour la première fois, il proclame que tout le genre humain appartient au Christ. Il le consacre à son cœur. Il prie pour tous les hommes. « Seigneur, dit-il soyez le Roi non seulement des fidèles qui ne « se sont jamais éloignés de vous, mais aussi des prodigues qui « vous ont abandonné... Soyez le Roi de tous ceux qui sont « encore égarés dans les ténèbres de l'idolâtrie et de l'islamisme, « et ne refusez pas de les attirer tous à la lumière de votre royaume. « Regardez enfin avec miséricorde les enfants de ce peuple qui « fut jadis votre préféré ; que sur eux aussi descende, mais au- « jourd'hui en baptême de vie et de rédemption, le Sang qu'au- « trefois ils appelaient sur leurs têtes. »

Genève.

MARCELLE BORDIGONI

LA PRIMAUTÉ DE PIERRE [1]

« Qu'on nous trouve donc pour la parole du Christ à Pierre un effet correspondant autre que la chaire de Pierre, et qu'on découvre pour cette chaire une cause suffisante autre que la promesse faite à Pierre ».

Vladimir SOLOVIEV.

C'EST un confondant mystère que toute la lumière du Ciel ait été un jour enclose dans l'âme d'un seul homme; que le Créateur des mondes ait pu être le faible enfant de Bethléem; que Dieu, qui est au-dessus de l'espace, ait été tout entier, réellement, véritablement, présent à nous dans un petit bourg, d'un petit peuple de notre petite planète. Que de grandeurs et de fragilités ! A ceux qui la reçoivent, cette révélation, toujours, donnera le vertige. Les sages de ce monde, c'est-à-dire les psychologues et les historiens des religions du modernisme, n'y voient qu'une matérialisation des valeurs spirituelles, qu'une

[1] J'ai à corriger une erreur. Je le fais de bonne grâce. En rendant compte du *Génie de Berne*, j'ai écrit dans une note: « Je regrette seulement la phrase: *Tout présageait la défaite, ce fut la victoire. Dieu s'était fait recevoir bourgeois de Berne.* M. de Reynold a suffisamment de vraie grandeur: il n'a pas besoin, comme d'autres, des plumes d'Anatole France » (*Nova et Vetera*, 1929, p. 220). J'ai réappris, depuis, que la phrase incriminée est historique et que M. de Reynold n'a fait que la rapporter.

persistance du paganisme. Mais il y a longtemps que la réplique leur a été donnée: « Je vous bénis, Père, Seigneur du ciel et de la terre, de ce que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudents et les avez révélées aux petits ». (Mt. XI, 25.)

Dieu, qui a commencé par éprouver la foi en lui proposant un mystère où les choses divines étaient enveloppées de faiblesse et les choses infinies recouvertes d'espace et de temps, a voulu la tenir en haleine par un mystère, inférieur sans doute, mais *analogue*, quand il a choisi Pierre, c'est-à-dire un homme, ne pouvant habiter qu'un lieu, pour chef d'une Eglise qui est divine et universelle. Ici encore, quelle prodigieuse union d'attributs apparemment inconciliables ! La foi percera les voiles et découvrira, dans cette présence cachée des choses divines sous l'humilité des apparences, le mystère essentiel et constant de la religion chrétienne. La sagesse moderniste criera à la matérialisation et au paganisme; en redisant incessamment mais sans jamais les entendre, les mots de saint Jean sur *la chair qui ne sert de rien*, elle prêche, en effet, un « spiritualisme » qui ne s'accommode ni du mystère de l'Incarnation ni de l'économie qu'il comporte.

* * *

C'est donc un beau et profond sujet que Mgr M. Besson traite dans son ouvrage si richement édité sur *Saint Pierre et les origines de la Primauté romaine*[1].

[1] *Société Anonyme d'Editions Artistiques*, Genève 1929, 196 pages in-quarto.

Il est manifeste que ce serait perdre son temps que discuter de l'autorité et de l'infaillibilité de Pierre, avec ceux qui, au nom de la « science » et de la « conscience » contemporaines, protestent contre l'absolue autorité et l'absolue infaillibilité de Jésus. La raison des objections qu'on oppose aux privilèges de Pierre est presque toujours dans une méconnaissance, soit secrète, soit ouverte, des privilèges plus inouïs que l'Evangile reconnaît au Christ-Dieu. Il fallait donc dire, au début de ce livre, ce qu'est pour nous Jésus, vrai Dieu et vrai homme. D'où un premier chapitre sur *Jésus-Christ l'unique pierre fondamentale.*

Aujourd'hui nul ne peut l'ignorer, le Christ est discuté plus que jamais. Sans parler des impies qui le blasphèment et l'outragent, il suffit d'ouvrir les yeux pour constater que bien des gens le défigurent en niant sa divinité. Les hypothèses qu'ils suggèrent pour expliquer sa personne varient d'ailleurs à l'infini. C'est un phénomène étrange que l'instabilité de ces systèmes sans nombre qui se succèdent à quelques années d'intervalle, jouissent d'une vogue passagère, puis disparaissent dans l'oubli. Vainement ceux qui les construisent font appel à toutes les sciences pour trouver le mot de l'énigme. Quand on leur pose la question vitale dont nous avons l'absolu besoin de savoir la réponse: Qui est le Christ ? ils restent dans le vague: le Christ est un homme supérieur, un homme dont l'existence offre le plus bel idéal moral et religieux qui soit, un homme uni à Dieu par des rapports d'amour et de foi très intimes, un homme en qui Dieu réside, un homme divin. Si l'on insiste, cherchant, sous ces formules flottantes, des précisions, il est impossible d'en obtenir. Plusieurs même, découragés par les réticences des uns et les contradictions des autres, déclarent que le chrétien d'aujourd'hui n'a plus besoin de savoir qui est le Christ: il lui suffit de vivre la vie du Christ, c'est-à-dire, en somme, de vivre comme a vécu ce Christ, dont on ignore ce qu'il fut.

Alors que, dans certains milieux, on prétend ainsi que Jésus n'est qu'un homme difficile à définir et dont on ne pénétrera jamais pleinement le mystère, alors qu'on cherche à l'expliquer par des théories variables qui viennent l'une après l'autre effacer un peu plus son caractère divin, l'Eglise catholique admet la divinité du Christ aussi fermement aujourd'hui qu'autrefois. Elle pose le problème dans les termes les plus clairs ; elle le résout par l'affirma-

tion la plus précise. Le personnage que l'histoire appelle Jésus de Nazareth n'est pas seulement une créature à part; il est Dieu lui-même, Dieu fait homme pour nous sauver. Et si nous devons à notre Mère l'Eglise une gratitude infinie, c'est avant tout parce que, grâce à la continuité de sa vigilance prévoyante, elle nous a conservé la vraie notion du Christ.

Nous disons: conservé. Le dogme de la divinité de Jésus se trouve, en effet, dans la Sainte Ecriture.

C'est précisément parce que nous disons que Jésus est vrai Dieu que nous pouvons reconnaître pleinement le privilège de Pierre. Il nous serait bien impossible, en effet, d'égaler ou de confondre le Christ et son apôtre, le Créateur et sa créature, Celui qui assiste et celui qu'il assiste.

* * *

Le Christ-Dieu est la pierre qui supporte toute la pesée; Simon, fils de Jona, est la pierre qui transmet toute la pesée. Le second chapitre du livre étudie *la Primauté dans le Nouveau Testament.*

On y expose la parole mémorable de Jésus: *Tu es Petrus.* Elle est claire. Et cependant on se battra sur ce texte, comme on se battra sur la divinité de Jésus, comme on se battra sur l'existence de Dieu: non pas que ces vérités soient en elles-mêmes douteuses, elles sautent aux yeux; mais parce que les cœurs et les esprits des hommes sont pleins de résistances et de ténèbres. Je voudrais citer ici un passage d'un théologien qui n'est pas des nôtres, mais qui a compris, avec une admirable profondeur, le don fait à Pierre par Jésus, Vladimir Soloviev:

Tous les chrétiens étant parfaitement d'accord entre eux sur ce point: que l'Eglise a été instituée par le Christ, il s'agit de voir

comment et dans quels termes Il l'a fait. Or, il n'y a qu'un seul et unique texte évangélique qui parle directement, explicitement et formellement de l'institution de l'Eglise. Ce texte constitutif devient de plus en plus lumineux à mesure que l'Eglise elle-même développe, en grandissant, les formes déterminées de son organisation; et aujourd'hui les adversaires de la vérité ne trouvent ordinairement rien de mieux que de tronquer la parole créatrice du Christ pour l'adapter à leur point de vue confessionnel.

Mgr Besson résume l'état de la présente controverse relative à ce texte.

Il en est qui le déclarent interpolé. C'est la manière la plus expéditive de se débarrasser d'un témoignage qui gêne. On observe que le *Tu es Petrus* se trouve dans saint Matthieu seul, non dans saint Luc, ni dans saint Marc, comme si tout texte, pour être authentique, devait figurer dans trois évangélistes. On prétend que les auteurs du IIme siècle l'ignorent, et que, jusqu'au IVme, on le cite avec des variantes. Ces difficultés, écloses dans les temps modernes, des auteurs sérieux les ont examinées avec soin: l'une après l'autre, elles se sont dissipées. Qu'il suffise de dire qu'on mentionne, au IIIme siècle, plus de vingt emplois du *Tu es Petrus*, sans la moindre note discordante, à Rome, en Afrique, à Alexandrie, à Césarée, c'est-à-dire dans les Eglises occidentales ou orientales sur lesquelles nous possédons les renseignements les plus détaillés. Mieux encore: des allusions au même texte et une citation certaine ont été retrouvées dans les écrits du IIme siècle, entre autres dans la concordance évangélique éditée vers 170 par Tatien, sous le titre de *Diatessaron*. Comme, d'autre part, le *Tu es Petrus* figure dans tous les manuscrits de l'Evangile selon saint Matthieu, nous n'avons vraiment aucune raison de mettre en doute son authenticité.

Ceux qui n'osent pas rejeter un texte si bien garanti sont réduits à en torturer le sens. Loisy qui choisit, pour son compte, de rejeter l'authenticité du texte, qualifie exactement leur exégèse:

Il n'est vraiment pas nécessaire de prouver que les paroles de Jésus s'adressent à Simon, fils de Jona, qui doit être et qui a été la pierre fondamentale de l'Eglise, et qu'elles ne concernent pas exclusivement la foi de Simon, ou bien tous ceux qui pour-

raient avoir la même foi que lui; bien moins encore la pierre peut-elle être ici le Christ lui-même. De telles interprétations ont pu être proposées par les anciens commentateurs en vue de l'application morale, *et relevées par l'exégèse protestante dans un intérêt polémique;* mais si l'on veut en faire le sens historique de l'Evangile, *ce ne sont plus que des distinctions subtiles et qui font violence au texte.*

Si l'on ne veut pas être catholique, il faudra toujours, par ce texte, tomber de Charybde en Scylla. Mais qu'on nous permette de citer encore une fois Soloviev.

Nous savons d'un côté que le Christ a prévu la nécessité de la monarchie ecclésiastique en conférant à un seul le pouvoir suprême et indivisible dans son Eglise; et nous voyons d'un autre côté que, de tous les pouvoirs ecclésiastiques du monde chrétien, il n'y en a qu'un seul et unique qui maintienne perpétuellement et invariablement son caractère central et universel et qui, en même temps, par une tradition ancienne et générale soit spécialement rattaché à celui à qui le Christ a dit: « Tu es Pierre et sur cette pierre j'édifierai mon Eglise et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle ». *La parole du Christ ne pouvait rester sans effet dans l'histoire chrétienne; et le principal phénomène de cette histoire devait avoir une cause suffisante dans la parole de Dieu. Qu'on nous trouve donc pour la parole du Christ à Pierre un effet correspondant autre que la chaire de Pierre, et qu'on découvre pour cette chaire une cause suffisante autre que la promesse faite à Pierre.*

Soloviev ajoute ces paroles pénétrantes:

Les vérités vivantes de la religion ne s'imposent pas à toute intelligence comme des théorèmes géométriques. Du reste, on risquerait de se tromper si l'on croyait que les vérités mathématiques elles-mêmes sont acceptées unanimement par tout le monde par la seule raison de leur évidence intrinsèque: on s'accorde à les reconnaître parce que personne n'est intéressé à les rejeter. *Je n'ai pas la prétention naïve de convaincre les esprits qui trouvent des intérêts plus puissants que la recherche de la vérité religieuse. En exposant les preuves générales de la primauté permanente de Pierre comme base de l'Eglise universelle, je n'ai voulu qu'aider le travail intellectuel de ceux qui sont opposés à cette vérité non pas par des*

intérêts et des passions, mais seulement par des erreurs inconscientes et des préjugés héréditaires.

Nous ne saurions qu'ajouter.

* * *

Au second chapitre de son livre, Mgr Besson étudie, dans un *Excursus*, la venue de saint Pierre à Rome.

Les catholiques croient, de foi divine, que l'homme qui est élu évêque de Rome obtient, de ce fait, la pleine juridiction sur l'Eglise du Christ toute entière. Pourquoi *le plein pouvoir de juridiction*, donné par le Christ à saint Pierre et à ses successeurs, apparaît-il comme lié, depuis toujours, au *siège épiscopal de Rome?* Parce que Pierre a uni ces deux titres. Il faut, et je pense qu'il suffit, pour la foi catholique, que Pierre ait choisi le siège de Rome comme support de sa prérogative de primauté. Le *siège* de Rome, ajoutons-le, ce n'est pas nécessairement la *résidence* à Rome. Quand les papes résidaient en Avignon, remarque excellemment Perrone, ils n'en détenaient pas moins le siège de Rome. Et Rome, même et toute l'Italie, pourrait sombrer dans un raz de marée, mais le siège de Rome ne sombrera jamais. Dans l'absence de toute documentation historique, nous saurions donc avec certitude, par la Tradition conservée dans le cœur vivant de l'Eglise, et nous croirions de foi divine, que l'évêché de Rome fut l'objet du choix de saint Pierre. A ceux qui nous objecteraient alors que c'est légèreté et déraison de croire ainsi l'Eglise sur parole, il nous serait facile de montrer les titres par lesquels cette Eglise a mérité notre créance.

Nous n'aurions donc pas besoin, sur ce point, des témoignages de l'histoire. Or, voici que la venue de saint Pierre à Rome est établie par l'histoire si solidement qu'elle est évidente à tous les yeux qui ne refusent pas obstinément de voir. Mgr Besson qui expose la question avec une érudition sûre et avertie, termine son *excursus* en citant l'un des professeurs, les plus remarquables de l'université de Berlin, M. Hans Lietzmann, qui, dans un ouvrage dédié récemment à la faculté protestante de théologie de Bonn, s'exprime ainsi:

> Toutes les sources les plus anciennes laissent clairement entendre que Pierre a séjourné à Rome et qu'il y est mort. Les hypothèses faites en sens contraire accumulent difficulté sur difficulté, ne pouvant d'ailleurs se justifier par aucun argument positif. Dès lors, je ne vois pas même la possibilité d'une hésitation.

* * *

Un troisième chapitre *La primauté romaine de Trajan à Constantin* nous décrit l'exercice de la primauté durant les trois premiers siècles. Mgr Besson clôt la série des témoignages qu'il a recueillis en rappelant les conclusions d'un historien « dont nul ne conteste l'impartialité », Mgr Duchesne:

> Ainsi, toutes les églises du monde entier, depuis l'Arabie, l'Osroène, la Cappadoce, jusqu'aux extrémités de l'Occident, sentaient en toutes choses, dans la foi, dans la discipline, dans le gouvernement, dans le rituel, dans les œuvres de charité, l'incessante action de l'Eglise romaine. Elle était partout connue comme, dit saint Irénée, partout présente, partout respectée, partout suivie dans sa direction. En face d'elle nulle concurrence, nulle rivalité. Personne n'a l'idée de se mettre sur le même pied qu'elle.

Plus tard, il y aura des patriarcats et autres primaties locales. C'est à peine si, dans le cours du IIIme siècle, on en voit se dessiner les premiers linéaments, plus ou moins vagues. Au-dessus de ces organismes en voie de formation, comme au-dessus de l'ensemble des églises isolées, s'élève l'Eglise romaine dans sa majesté souveraine, l'Eglise romaine représentée par ses évêques, dont la longue série se rattache aux deux coryphées du chœur apostolique — qui se sent, qui se dit, qui est considéré par tout le monde comme le centre et l'organe de l'unité.

Dans la même étude, Mgr Duchesne montrait comment les grands papes du moyen âge ont continué ceux des premiers siècles:

A en croire le patriarche Anthime, tout l'édifice de la suprématie du pape reposerait sur les Fausses Décrétales. Ceci est injuste et insensé. En réalité, les Fausses Décrétales n'ont été qu'un argument temporaire, mauvais sans doute, mais employé de bonne foi. Ce n'est pas, en tout cas, dans ces documents que Grégoire VII puisa le sentiment profond de la grande misère où il trouva l'Eglise, de la force morale dont, en dépit de tout, pouvait encore disposer le pape, successeur de saint Pierre, pourvu qu'il fût libre, désintéressé, fidèle à son devoir. Il savait bien que ce sentiment avait été celui des grands papes d'autrefois, les Léon, les Grégoire; dans leur souvenir, il trouvait un appui, une espérance. Mieux renseignés qu'on ne pouvait l'être de son temps, nous voyons maintenant que, par-dessus ces illustres pontifes, il se rattachait à une tradition plus ancienne, plus vénérable encore, à celle des papes de l'âge primitif, de cet âge où l'Eglise, en dépit de son insécurité matérielle, ne connaissait pas d'entraves à son activité spirituelle; où les empereurs n'étaient pas encore ses fils, mais n'étaient pas non plus ses oppresseurs.

* * *

Le quatrième et dernier chapitre *La primauté romaine quand Rome ne fut plus capitale*, nous amène jusqu'à saint Augustin dont les principaux textes ont été rap-

portés et commentés. Des études sur la *Cathedra Petri*, sur *Moïse et saint Pierre*, sur *Le Témoignage de saint Grégoire* viennent confirmer et éclairer la conclusion de tout l'ouvrage. Puis un *Excursus* sur *La Bible, règle de foi?* établit irréfragablement que, dès les premiers siècles, la Bible était règle de foi *non lorsqu'elle était librement interprétée selon le goût de chacun* (les textes si décisifs de Tertullien et de saint Augustin ont été apportés), *mais lorsqu'elle était infailliblement interprétée par l'Eglise visible, à qui le Christ a promis assistance.*

Nous restons dans la ligne du christianisme primitif, d'une part, quand nous reconnaissons aux Saints Livres une valeur divine, et, d'autre part, quand nous demandons à l'Eglise de nous en donner le catalogue et de nous en faire connaître le vrai sens. Il faut dire non pas: l'Eglise *ou* la Bible, mais: l'Eglise *et* la Bible — il faut le dire, sous peine de faire de la Bible un mauvais usage.

Ainsi, ce nouveau livre se raccorde au bel ouvrage que Mgr Besson a publié l'an dernier sur l'*Eglise et la Bible*.

* * *

Le présent ouvrage est orné de 132 figures admirablement reproduites, de plusieurs frontispices, et de neuf planches hors-texte en couleur. De ces illustrations, plusieurs, outre leur valeur archéologique, sont remarquables par leur grande beauté. Je pense à cette prodigieuse *Vocation de saint Pierre* (mosaïque de Sant'Apollinare Nuovo, à Ravenne), au *S. Pierre* (mosaïque de l'Eglise de SS. Côme et Damien: il faut voir tout l'ensemble qui reste, dans mon souvenir, la plus belle des mosaïques que j'aie vues à Rome); puis, parmi les reproductions non coloriées, plusieurs arres-

tations de saint Pierre (fig. 16, 123, 124) et un pathétique Daniel dans la fosse aux lions (fig. 128).

En résumé, un beau livre, pour l'esprit et pour les yeux.

CHARLES JOURNET.

BIBLIOGRAPHIES

PASCAL, *Pensées.* (Paris, à la Cité des Livres, 1929) publiées avec une introduction par HENRI MASSIS.

L'introduction essaie de marquer le juste point de vue auquel doit se placer le lecteur de Pascal. La faute essentielle, en lisant les Pensées est de « traduire en notions spéculatives ce qui ...se présente sous le signe de la vie ». Elles constituent sous la forme où elles nous sont parvenues, une autobiographie mais qui ne s'écrit que pour conquérir les âmes à l'Evangile. Le dessein de Pascal est d'un apologiste qui ne craint pas de recourir à l'expérience. C'est pour rendre au livre sa vertu apologétique que Massis propose son classement, car « tel que nous l'a fait la critique, il ne saurait plus avoir aucun effet d'édification sur le public ». Il avoue que « retrouver le plan de l'Apologie, en tenter la restauration, est une entreprise dont le caractère conjectural (lui) est apparu bien vite comme assez décevant ». Du moins, peut-on essayer de rassembler ce qui est épars pour rendre plus évidente l'intention de l'auteur.

Nous n'entrerons pas dans l'analyse et l'examen critique de ce classement. Il suffit d'indiquer qu'après une introduction, il conserve — comment pourrait-on la supprimer? — la division générale en deux parties: Misère de l'Homme sans Dieu... et Félicité de l'Homme avec Dieu. A la fin, des Pensées Diverses, et les Pensées relatives aux Provinciales. F. B.

C.-F. RAMUZ, *Six Cahiers.* (Mermod).

Ces cahiers contiennent des souvenirs, des lettres, des remarques, des poèmes, — de simples citations. Rien qui n'y soit expressif d'une personnalité, c'est-à-dire d'un homme qui ne lasse pas. Les pages plus anecdotiques (les curieux *Souvenirs sur Strawinsky*) dessinent des images, mais aussi, comme des développements plus impersonnels ou des remarques plus sévères, elles excitent la réflexion ou vous introduisent jusqu'aux secrets d'une âme généreuse. Le théoricien chez Ramuz, entendez le poète qui prend une idée nette des exigences de *son* art, ne s'est jamais mieux exprimé depuis *Raison d'être* que dans certaines *Remarques* et dans les *Lettres à l'Editeur.* Théoricien, poète — un homme qui « pose des questions à la terre et au ciel », et qui transmet des réponses. « Il y a deux cercles autour de l'auteur; il y a un premier petit cercle (comme autour des tréteaux de foire) puis un grand cercle mal défini. » Aurons-nous place au petit cercle autour de Ramuz? Sans doute, si suffit une admiration fidèle. F. B.

FRANÇOIS RUCHON, *Jean Arthur Rimbaud, sa vie, son œuvre, son influence.* (Paris 1929).

A vingt ans, Rimbaud rompt avec la poésie pour toujours et tout entier se livre à l'action pratique. Le poète prestigieux devient marchand en des pays impossibles. Sur le sens de cette « conversion » on discute, et conséquemment sur le sens à donner à l'œuvre de Rimbaud. La critique ne peut proposer que des solutions incertaines.

Le livre de M. Ruchon étudie avec entrain et en tenant compte de toutes les sources d'information, la vie et l'œuvre. Les chapitres V à VII nous paraissent les plus intéressants, les plus neufs. (La langue, le style, l'influence.) L'ouvrage comprend aussi une précieuse bibliographie. Pour les interprétations générales, nous ne prétendons pas les discuter dans une simple note. Au reste, M. Ruchon ne nous paraît pas se tenir fermement à l'une d'entr'elles. « Chacune des solutions proposées est vraie peut-être pour un court moment, et fausse si on l'érige en absolu. » (P. 219.) Possible, mais encore faut-il montrer dans quelle mesure et comment l'on passe de l'une à l'autre. En telle occurence l'on conviendra que la prudence est indispensable. F. B.

LÉON SAVARY, *Fribourg,* Editions des cahiers romands, Payot, 1929.

Les qualités incontestables de l'écriture compensent mal le tour d'une pensée qui semble vraiment impuissante à voir les choses par le grand côté, quand elles en ont un. Une scène de plein air, par exemple, gêne l'auteur. Il lui faut la regarder dans une photographie; alors, il reprend avantage. Il doit y avoir des âmes que réjouissent ces transpositions. C. J.

SUNIÈRE, *Le deuxième jour*. Editions de la Vie romande, 1929.

Au deuxième jour de la mobilisation, une jeune fille tue son fiancé infidèle, qui était lieutenant. Vient l'enterrement. Le major prononce un discours où il est dit: «*Vos cœurs, Soldats, comprendront qu'une femme, qui était sa fiancée, ait pu le tuer par amour... Or, c'est un honneur, sachez-le, que de mourir pour avoir été trop aimé.*» Tout donc est bien qui finit bien. Cette nouvelle, précédée de quelques lignes où l'auteur avertit qu'il reprend, avec soin, une rédaction faite jadis, est ornée de six bois intéressants de Henry Meylan. S.T.

GABRIEL OBERSON, *La politique de Charles Maurras*. Lettre-préface du R.P. de Munnynck. Fribourg 1929.

En 70 pages, M. Oberson, expose l'essentiel de la doctrine politique de Charles Maurras. Ce n'est pas de beaucoup dire qu'il importe, mais de dire vrai: en cela réside le mérite de cette brochure. M. O. y démêle nettement, dès l'origine du mouvement d'A. F., dans l'obscure potentialité de la cause matérielle, ce caractère qui persistera de violence absolutiste, prétextée par le salut public à assurer. Le contenu formel de la doctrine, il nous en fait suivre les linéaments principaux, tissus de positivisme, d'agnosticisme et d'amoralisme. Il montre, au cours de l'exposé des principales thèses de l'A. F., comment «Maurras a plutôt adopté l'esprit que la doctrine d'Auguste Comte», de qui «il a surtout hérité la prétention à s'appuyer uniquement sur les faits» (p. 15). De plus, Ch. Maurras «avoue quelque part qu'il a passé des années de sa jeunesse à agiter les «antinomies» de la raison pure. A la suite de Kant, il en a tiré la conclusion que la raison devait se garder de dépasser le monde des phénomènes pour s'aventurer dans l'infini, où elle tombe en inévitable contradiction avec elle-même. Quant à sa morale des «seigneurs» c'est du Nietzsche tout pur, de même que le culte de la violence et la condamnation de la pitié» (p. 47).

En plus de cette perspicace étude de l'origine du maurrassisme, l'exposé de M. O. revêt une valeur spéciale d'objectivité par les citations copieuses non moins que judicieuses de Maurras lui-même, tant dans son journal que dans ses livres anciens et récents. Chaque thèse est mise en confrontation avec les enseignements de la foi catholique puis, cas échéant, réfutée ou mise au point par des arguments tirés de la théologie ou de la philosophie. La démolition de l'erreur menée à chef avec entrain, M. O. élève sur ces ruines l'édifice de la doctrine catholique sur l'Etat et l'autorité, sur la personne humaine et la liberté.

On souhaiterait pourtant, ici ou là, une plus pure justesse d'expression. Pourquoi, par exemple, en expliquant la loi selon saint Thomas, l'appeler «simple détermination de la *conscience collective*» (p. 20), ce qui fait rêver inopinément à Durkheim, de qui M. O. n'a cependant pas les idées ? De même, il y a quelque flottement dans le sens du terme «démocratie». Si l'on aime voir, à la p. 52, le démocrate M. O. «professer avec tous les démocrates, que chaque âme comporte une psychologie particulière au contact de laquelle on peut toujours apprendre quelque chose» — plaise à Dieu que la démocratie n'eût jamais conduit plus loin ! — on désirerait lire, à la p. 31, à côté de la formule équivoque: «Le peuple a la puissance de *donner* le pouvoir» la lumineuse distinction de Léon XIII: «L'élection désigne le magistrat, elle ne lui confère pas les droits du pouvoir; elle ne transmet pas l'autorité, mais établit par qui elle sera exercée».

M. O. sait que «l'erreur est le pire ferment d'anarchie» (p. 25). Il semble même que cette conviction lui a dicté toutes ses pages et qu'elle a inspiré son jugement sévère et adéquat sur cette politique de Ch. Maurras. Peut-être même l'a-t-elle entrainé un peu loin. La divergence entre la doctrine de l'Eglise et celle de Maurras apparaît avec tant d'évidence qu'elle n'a pu échapper à Maurras. Alors, pourquoi a-t-il laissé tant de catholiques s'illusionner à ce sujet ? M. O. s'indigne avec véhémence contre «la farce énorme de l'escamotage de la religion au nom du catholicisme et du chambardement de la France au nom de l'intérêt national» (p. 70).

Une farce ? Non, vous voulez dire un drame. Et douloureux. Et dont il est malaisé d'établir les responsabilités à qui n'a pas le don divin de lire les pensées cachées des cœurs. Vous reprochiez tantôt, non sans justesse, à Maurras d'agir comme s'il avait pour devise: *in necessariis libertas; in dubiis unitas; in omnibus ferocitas.* Vous avez usé de force, vous, *in necessariis* en culbutant les idoles maurrassiennes: et c'était charité, puisque l'amour de la vérité comporte la haine de l'erreur. Il était au moins oiseux ensuite d'être féroce vis-à-vis de Maurras lui-même. Car il suffit à la valeur de votre livre d'en avoir justifié le subtil et tranchant exergue: «En vérité lui ai-je dit, Protagoras, tu possèdes une science merveilleuse, s'il est vrai que tu la possèdes». (Platon). L. B.

LIBRAIRIE J. JACQUEMOUD

ARTICLES RELIGIEUX :-: LIVRES DE PIÉTÉ

Genève :: Corraterie 20 :: **Genève**

Téléphone Stand 17.93 Chèques postaux I. 1607

Somme théologique de Saint Thomas d'Aquin

en cours de publication
texte latin et traduction française

(Cette édition comprendra 30 volumes environ, format élégant, 10 × 17, chaque traité est présenté par un spécialiste, avec les textes latin et la traduction française, accompagnés de notes et appendices — Paraît **broché à 2.75 et 3 fr., relié 3.75 et 4 fr.**, suivant volume.

MGR. BESSON

Evêque de Lausanne, Genève, Fribourg

SAINT PIERRE ET LES ORIGINES :: de la Primauté Romaine ::

magnifique volume, abondamment illustré, nombreuses planches en couleurs.

PRIX:

broché . . . . . fr. 25.—
relié plein toile » 30.—
relié peau . . . . » 40.—

Facilités de paiement.

CHANT GRÉGORIEN

EDITIONS RYTHMIQUES DE L'ABBAYE DE SOLESMES

PUBLICATIONS DE LA REVUE DES JEUNES

DÉPOSITAIRE DES

Editions Spes, Paris - Editions de la Vie spirituelle, St-Maximin
Librairie DE L'ART CATHOLIQUE, Paris

Editions liturgiques : Mame - Pustet - Dessain - Desclée & Cie.

Abbaye de St-André	Apostolat de la prière	Abbaye de Maredsous
Lophem-Lez-Bruges	Toulouse	Belgique

Bibliothèque Catholique des Sciences religieuses, — Bibliothèque Catholique Illustrée (Editions Bloud et Gay.)

Succès de l'année: **R. LEYVRAZ**

Les Chemins de la Montagne
1 volume Ars et Fides fr. 3.— (récit de sa conversion)

SERVICE DE COMMISSION

La Librairie J. Jacquemoud se charge de procurer très rapidement tous ouvrages de religion, d'apologétique, de littérature, romans choisis, etc. aux meilleures conditions. *En relations avec tous les Editeurs catholiques. Ouverture de comptes en francs français.*

ABONNEMENTS A « NOVA ET VETERA » SANS FRAIS
ET A TOUTES REVUES CATHOLIQUES